



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 40



Automne 1993

Cotisations et abonnements

- 1) Pour l'année 1993 : retardataires, faites diligence, s.v.p. !
- 2) Prière de verser immédiatement (afin d'éviter les rappels, onéreux à tant de titres !) :
* 120 F. : la cotisation-abonnement 1994, pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses
* à partir de 150 F. : l'abonnement de soutien au bulletin 1993 pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association

À régler à : Association des Archivistes de l'Eglise de France, C.C.P. 32.228.84 A La Source en indiquant 1°) à quoi est destiné le chèque envoyé

2°) le nom et l'adresse du destinataire du bulletin (surtout s'il n'est pas le même que celui du titulaire du compte versant).

Le n° 40 du Bulletin marque le 20e anniversaire de l'Association

Le Bulletin n° 1, daté de janvier 1974, commençait l'éditorial de la façon suivante :

Tous les archivistes, ecclésiastiques ou religieux, qui ont participé à la session organisée à leur intention les 18 et 19 septembre dernier, s'attendent à recevoir ce premier bulletin. Lors de cette rencontre, ils ont, en effet, décidé de fonder l' "Association des Archivistes de l'Eglise de France".

Immédiatement porté, par cette assemblée constituante, à la présidence de l'association naissante, j'ai aussi reçu la charge de la mettre sur pied en recourant aux conférenciers de la session et à quelques autres participants, ainsi qu'à deux religieuses (celles-ci ont pu être choisies par - et parmi - les historiennes et archivistes réunies à Paris les 8 et 9 décembre 1973); de la déclarer selon la loi de 1901 et de la mettre à même de rendre les services qu'en attendaient les membres de cette assemblée constituante.

Le bulletin, semestriel depuis les origines, en arrive donc tout naturellement à son 40^e numéro. Ce 40^e numéro est composé de la façon suivante :

p. 2 : Memento

p. 3 : 1) Échos du 8e stage de formation archivistique spécialisée, organisé à Quimper, du 11 au 17 juillet 1993 (Introduction ; Quimper ; Landévennec ; Vannes ; le Trégor ; Initiation à l'informatique ; Une paroisse et ses archives)

p.69: 2) Un dossier : De l'Affaire Dreyfus au message de Jacques Maritain à la Conférence de Seelisberg (Communication de Mgr Molette ; Annexes : le texte du message de Jacques Maritain, et le rapport du Grand Rabbin Jacob Kaplan sur la Conférence de Seelisberg)

p.97: 3) Éléments surgis de l'ombre à la suite de la publication de "En haine de l'Évangile"

MEMENTO

Chanoine Bernard Guiot (1904-1993) : archiviste diocésain de Bayeux.

Monsieur le Chanoine Bernard Guiot était né le 29 février 1904 à Saint-Désir de Lisieux. Ordonné prêtre en 1928, il entre dans la Compagnie de Saint-Sulpice. C'est au Séminaire de Bayeux qu'il passera la plus longue partie de sa vie : il y arrive comme directeur et économiste en 1933. Il assumera cette double fonction jusqu'aux jours difficiles de 1968. Il est alors nommé Chanoine titulaire en août 1968, puis archiviste diocésain en 1970. En 1973, il devient exorciste diocésain. En novembre 1985, enfin, il est élu Doyen du Chapitre.

Chacun d'entre nous garde du Père Guiot un souvenir personnel marqué par le type de rencontres et de contacts qu'il a eus avec lui. Mais je crois que nous sommes unanimes à reconnaître les qualités d'homme et de prêtre qui ont caractérisé le Père Guiot, qu'il suffise d'en évoquer quelques-unes.

Il était doué d'une sensibilité très vive qui lui compliquait parfois l'existence, mais qui lui permettait surtout d'apprécier le fond des personnes, des événements et des choses sans se laisser obnubiler par des détails ou des aspects superficiels. Il était perspicace et savait découvrir les réalités intérieures.

Il était très cordial et cultivait l'amitié avec fidélité et simplicité. La distinction de son comportement et de son langage n'étouffait ni l'humour, ni la délicatesse.

Il avait une culture étendue ; son esprit curieux et réfléchi s'était enrichi de nombreuses connaissances compétentes dans le domaine de l'histoire, de l'Art sacré ou des traditions liturgiques.

Tous ces acquis intellectuels, il savait les ordonner en "grandes synthèses" comme il disait. Et, de cette façon, il nous avait donné, à nous, ses élèves, des points de repères pour mieux comprendre les mouvements de l'histoire ou de la spiritualité.

Par dessus tout, le Père Guiot était un prêtre, sulpicien, dévoué à la formation des prêtres, à l'édification de l'Eglise et à sa mission dans le monde. Il était tout à la fois enraciné dans la grande tradition et ouvert aux évolutions du monde. Il consacra, en particulier, un temps important de sa vie à la formation et à l'accompagnement des jeunes en milieu indépendant.

Ses derniers jours ont été une belle ascension vers le Père. Notre évêque avait pu lui donner le sacrement des malades trois jours avant l'heure décisive. Le Père Guiot participait à la célébration avec une foi et une piété édifiantes ; il s'efforçait même de s'unir aux chants avec un sens musical qui ne s'était guère amélioré au cours des années.

Et le lendemain, comme le Père Picard s'entretenait avec lui de sa vie, de sa maladie, de l'échéance prochaine de la mort, il déclara : "Avec beaucoup d'amour, j'offre ma vie pour la Sainte Eglise et pour l'avènement du Royaume".

C'est dans cette disposition qu'il nous a quittés sans jamais perdre sa lucidité le 8 février 1993.



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France
Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 40

Automne 1993

ECHOS DU 8e STAGE DE
FORMATION ARCHIVISTIQUE SPECIALISEE
(Quimper, 11 - 17 juillet 1993)

A) Introduction :

- Ambiance générale du stage
- Allocution de Mgr Molette à l'ouverture du stage

B) Quimper

- Les archives diocésaines
- Les taolennou
- La cathédrale de Quimper
- Saint Jean Discalcéat, "Santik-Du"

C) Landévennec

- L'abbaye
- La bibliothèque et ses fonds celtiques
- Complémentarité Archives-Archéologie
- Le musée de Landévennec

D) Vannes

- Bibliothèque et Archives diocésaines
- La cathédrale de Vannes
- A la découverte de la ville de Vannes

E) Le Trégor

- Les grands missionnaires du Trégor au XVIIe s.

F) Archives et informatique

Annexe

G) Une paroisse et ses archives

Ambiance générale

Sur les hauts de Quimper, le Centre de Kérivoal, une magnifique maison tenue par les Frères des Écoles Chrétiennes, nous accueille pour ce huitième stage de formation spécialisée. En ce dimanche soir 11 juillet 1993, les participants arrivent l'un après l'autre, en ayant parfois parcouru des milliers de kilomètres. Le dîner d'accueil est l'occasion pour Mgr Molette de saluer officiellement les vingt participants et les cinq conférenciers du stage. Mgr Guillon, évêque de Quimper est parmi nous pour ce repas. Il nous adresse à son tour quelques mots d'encouragement à l'orée de ce stage.

Dès le lundi matin et jusqu'au samedi, se sont succédé exposés et conférences dispensés par nos formateurs : Mgr Molette, M. le chanoine Pierre Bizeau, le père Pierre Sourisseau, Mlle Brigitte Waché et Sœur Madeleine Saint-Jean Leblanc. Le jeudi, Mme Huguette Lapointe-Roy nous a rejoint pour nous partager son expérience dans les cas de béatification. La semaine a été agrémentée de deux excursions. La première nous a conduits à Vannes pour y découvrir le merveilleux travail du père Moisan et pour y visiter la ville de saint Vincent Ferrier. Le vendredi a été consacré tout entier à la visite de l'Abbaye de Landévennec : nous y avons découvert un monastère tout neuf, mais pourtant si riche par son histoire ! Les fouilles sur l'emplacement de l'ancien monastère, le magnifique musée historique et l'incomparable bibliothèque bretonne ont été pour tous les participants l'objet d'un très grand intérêt. Cette excursion s'est faite sous l'experte direction du père Jean-Louis Le Floc'h qui nous avait conduit par deux fois en ville de Quimper : pour y découvrir ses archives diocésaines et pour admirer la très belle et intéressante cathédrale en réfection.

Après ces quelques indications sur le programme général du stage, j'aimerais donner mes impressions, forcément subjectives, sur l'ensemble de la semaine.

Une vingtaine de participants et une demi-douzaine d'animateurs dans une même maison, tout cela était inimaginable sans une vie fraternelle intense. Nous avons pu célébrer ensemble la messe et partager de bons moments pendant les excellents repas servis par le Centre de Kérivoal. Les quelques temps libres ont permis l'échange d'expériences professionnelles et humaines entre les participants et les animateurs. Cela a été source de très grande richesse pour tous.

Le programme des conférences était si copieux qu'il a même fallu plus d'une fois déborder sur les soirées pour que nos formateurs arrivent au bout de leurs prestations. Heureusement que le temps était plutôt maussade, nous ôtant ainsi l'envie de profiter des pauses pour aller admirer la mer si proche (tentation à laquelle le soussigné n'a finalement pas pu résister !) Merci à nos formateurs pour le partage de leurs connaissances, mais aussi de leurs si riches expériences. Leur temps de parole en a été allongé, mais cela nous a beaucoup stimulé et permis de mieux nous rendre compte de la complexité du travail d'archiviste ecclésiastique.

Mgr Molette nous a dit plusieurs fois qu'il ne serait plus parmi les organisateurs des prochains stages de formation. J'espère qu'il accepte de reporter sa décision, tant ses connaissances, son entregent et sa personnalité sont riches. Que d'autres stagiaires aient la chance de vivre une telle formation sous sa conduite !

Pour terminer, il ne me reste qu'à féliciter tous les organisateurs du stage : Mgr Molette d'abord, mais aussi le Père Sourisseau dont la présence était si discrète, mais tant efficace. Merci au chanoine Bizeau, à Sœur Madeleine Saint-Jean, à Mesdames Waché et Lapointe-Roy. Merci encore à nos hôtes de Quimper, au Père Le Floc'h, si passionné et si passionnant, à nos guides de Vannes et de Landévennec. Merci enfin aux responsables du Centre de Kérivoal pour leur disponibilité. C'est aussi grâce à eux que tous les participants du huitième stage de formation archivistique spécialisée en garderont un très bon souvenir.

Chanoine Olivier Roduit
(Abbaye de Saint-Maurice)

Ouverture du 8e stage de formation archivistique spécialisée (Quimper, 11 juillet 1993)

Excellence,
Chers collaborateurs,
Chers stagiaires,

Au moment où nous inaugurons le 8e stage de formation archivistique spécialisée, organisé par l'Association des Archivistes de l'Église de France, vous savez tous pourquoi nous sommes réunis ici ce soir.

La raison, en effet, c'est que de plusieurs côtés, et avec une insistance témoignant de la conscience du service proprement ecclésial que représente la responsabilité d'archiviste ecclésiastique ou religieux, j'ai été sollicité d'organiser encore une fois un stage. Les décès, les mises à la retraite, le jeu des nominations renouvellent sans cesse ce corps très particulier. Et à cette demande instante, je n'ai pas cru pouvoir me dérober malgré le couperet conciliaire, qui aurait dû m'atteindre. Et aussi malgré la disparition du regretté père Jean Mauzaize qui jusqu'au bout avait toujours apporté à nos stages une compétence, une érudition et une gentillesse irremplaçables, et à qui je ne peux manquer de rendre un hommage fervent aujourd'hui.

Et maintenant le vieux serviteur de l'Église que je suis se doit donc, si brièvement cela soit-il, de rappeler le cadre de ces journées, leur contenu et l'esprit qui y préside.

Nous avons déjà tenu sept stages : dans nos cinq Instituts catholiques d'abord, puis à la Faculté de théologie de l'université de Strasbourg et enfin à Tours, ville qui par saint Martin est dans notre pays à la fois berceau du développement épiscopal et de la vie monastique ; ces stages auront contribué à former quelque deux cents archivistes. Et voici que nous ouvrons ce 8e stage à Quimper, ville prestigieuse par l'importance multiforme de ses archives diocésaines aux destinées desquelles préside le très cher chanoine Jean-Louis Le Floc'h, qui chaque année répond à plus d'un millier de consultations, et que nous remercions très vivement de tout ce qu'il a réalisé, et désire continuer à faire ces jours-ci, pour rendre aussi fructueuses que possible nos journées de travail. Sont donc ici réunis pour huit jours une vingtaine d'archivistes, diocésains, religieux et religieuses, de France, Belgique, Suisse et Togo, qui, sous la conduite de cadres particulièrement qualifiés, pourront acquérir une formation, un perfectionnement et une mise en ordre de leurs connaissances et expériences, en vue d'un exercice plus adapté des responsabilités qui leur incombent du seul fait de leur charge.

Pour assurer cette formation en ce qu'elle a de spécifique, notre référence, outre les exigences canoniques et les exigences techniques, est bien évidemment, non seulement notre Règlement général des Archives de l'Église de France, inséré -comme vous le savez- dans notre Manuel, mais aussi le message pontifical qui en a accompagné la publication. Car l'origine de ces stages, c'est l'insistance persuasive du regretté cardinal Antonio Samoré, alors Archiviste de la Sainte Église romaine, à qui je tiens à rendre un hommage très fidèle : si ces stages ont déjà pu apporter quelque chose de bon, c'est bien à lui que nous le devons par le souffle qu'il nous a communiqué. C'est lui qui m'a incité à les réaliser; et j'ai tenu à lui faire annoncer lui-même le premier stage au cours de notre 4e congrès, lorsqu'il est venu à Paris, en novembre 1979, porteur d'un message pontifical qu'il m'est échu de lire du haut de la tribune de l'UNESCO ; il a aussi tenu à inviter les "formateurs des formateurs" à venir au Vatican communier en profondeur à la source des archives de l'Église catholique.

Quant à notre Règlement, il avait été préparé par une enquête auprès des archivistes intéressés, puis par une consultation de tous les évêques et supérieurs (et supérieures) majeurs de France. Lors du congrès de 1979, le texte ainsi obtenu a été présenté à tous les congressistes, afin de pouvoir tenir compte de leurs dernières réflexions, en présence du cardinal Samoré (dont les suggestions venaient d'y être intégrées); et c'est après une ultime révision de ce texte par le cardinal Samoré, la Secrétairerie d'État et l'Archivio vaticano, que notre Règlement a été diffusé en juin-juillet 1980. Ce texte représente donc

une base extrêmement solide et autorisée ; et d'ailleurs il sert de référence bien au-delà de nos frontières hexagonales.

Outre les cours théoriques et pratiques prévus pour la formation archivistique spécialisée que visent à donner nos stages, et qui généralement auront lieu le matin, nous aurons à coeur, comme dans nos stages antérieurs de réaliser, le plus souvent dans l'après-midi, quelques visites susceptibles de constituer autant de leçons de choses pratiques : à commencer, bien évidemment par le dépôt des Archives diocésaines de Quimper, ainsi que toutes ses ressources annexes, qu'il nous sera possible de découvrir. De même, dans l'après-midi du 14 juillet, nous comptons aller à Vannes, afin d'aborder d'une manière très concrète la question de la complémentarité d'une bibliothèque (la bibliothèque diocésaine de Vannes est en effet un exemple privilégié) et d'un fonds d'archives. L'abbé André Moisan, responsable particulièrement compétent de la bibliothèque diocésaine de Vannes et président de l'Association des bibliothèques ecclésiastiques de France, est aussi responsable des archives diocésaines historiques du diocèse ; dans ces deux secteurs de ses responsabilités il a le souci de servir l'identité ecclésiale de l'un et l'autre organisme. Et le vendredi 16 juillet, nous irons passer la journée à l'abbaye de Landévennec, qui, sur notre sol est un site absolument privilégié par les traces successives des diverses générations chrétiennes qui s'y sont succédé. Non seulement nous pourrons ainsi prendre la mesure du monachisme celtique et de ses sources ; mais aussi notre démarche nous permettra de souligner *in situ* la complémentarité des diverses sources documentaires, monumentales ou archéologiques et manuscrites ; et nous pourrons aussi confronter nos expériences d'expositions avec le musée tout récemment installé et dans lequel apparaît le souci de rendre un témoignage culturel à la foi qui animait les moines.

C'est bien dire que ces visites ne sont pas des passe-temps de vacanciers en mal d'émotions inédites, mais véritablement des leçons de choses s'intégrant dans le cadre d'un stage laborieux. Or, il faut peut-être souligner que ces visites sont choisies en fonction des ressources locales. C'est toujours ce que nous avons fait dans nos stages ; et cela même est une leçon de choses pour des archivistes ecclésiastiques et religieux ; car partout il leur est possible de faire parler les vestiges du passé ; partout ils ont à se préoccuper de la complémentarité des diverses sources culturelles ; et partout aussi il leur incombe de faire jaillir des sources pour que s'abreuvent les générations présentes et futures. Il ne s'agit pas de conserver des momies, des témoins morts d'un passé révolu ; car ce qui est en jeu, dans les archives ecclésiastiques et religieuses, ce sont, selon une pensée chère à Paul VI, les traces ecclésiales du passage du Seigneur sur nos chemins d'humanité.

Et c'est aussi pourquoi, outre les cours théoriques et pratiques et outre les visites, il y a aussi un troisième élément irremplaçable, qui appartient depuis les origines à nos stages, c'est l'esprit que la vie partagée contribue à communiquer

Et évoquer cet esprit, c'est ce sur quoi je vais terminer ces quelques paroles que je vous adresse au seuil de ce qui sera sans doute le dernier stage dont j'assumerai la responsabilité. Car, si, malgré le poids des ans, j'ai accepté de répondre à la demande pressante qui m'a été adressée, c'est précisément parce que je ne pouvais pas me dérober à ce service d'Église. Pour m'acquitter de cette ultime exigence, je vous confierai deux choses : d'abord, la réponse que je fais aux évêques ou supérieurs qui me demandent quelles qualités doit avoir l'archiviste qu'ils envisagent de nommer ; puis les réflexions qu'inspire la situation présente. Car, la vie humaine, c'est bien la rencontre d'une personne avec un contexte auquel il imprime sa trace.

Quelle est donc ma réponse à un évêque ou à un supérieur qui me demande quelles qualités doivent être celles de l'archiviste ? Je réponds :

1°) que ce soit d'abord un contemplatif : car il lui faudra reconnaître le visage de l'Église dans la trame de l'histoire des hommes, pour en engranger, en gérer, et en communiquer les moindres frémissements ;

2°) que ce soit aussi un tombeau, pour qu'il puisse n'être scandalisé de rien, ni de découvrir que l'évêque qui l'a ordonné ou qui a reçu sa profession perpétuelle était un très authentique mystique ou bien que tout son épiscopat fut un véritable et héroïque chemin de croix, ni de découvrir qu'il a menti en matière grave au pape ou bien qu'il entretenait une maîtresse et qu'il a laissé trois bâtards ;

3°) qu'il ait une santé morale à toute épreuve et qu'il ait une conscience forte, qui sache ne pas se retrancher même derrière la vertu d'obéissance pour accepter quelque connivence avec quelque falsification de la vérité que ce soit, et qu'il ait pour premier souci l'honneur des plus méprisés (des prêtres les plus méprisés du diocèse, des religieuses les plus méprisées de la communauté), convaincu que les notables et ceux qui humainement parlant sont encensés, courtisés ou craints, ont probablement déjà reçu leur récompense ici-bas ; 4°) s'il a toutes ces qualités, qui sont absolument indispensables et préalables, il faut peut-être encore une chose : tâcher de s'assurer qu'il sait lire et aussi lui fournir des fichiers, des boîtes d'archives, des rayonnages, etc.

Quant aux réflexions qu'inspire la situation présente, voici ce que je dois vous dire : je dois tout simplement reprendre les adieux de saint Paul aux anciens d'Éphèse :

"Je sais, moi, qu'après mon départ il s'introduira parmi vous des loups redoutables qui ne ménageront pas le troupeau, et que du milieu même de vous se lèveront des hommes tenant des discours pervers dans le but d'entraîner les disciples à leur suite. C'est pourquoi, je vous dis : Soyez vigilants" (Act. XX, 29-31).

Qui sont ces "*lupi rapaces*" ?

Le premier, c'est vous-même, c'est chacun d'entre nous. Oui, le plus néfaste "*lupus rapax*", c'est notre pusillanimité, la pusillanimité de l'intelligence et la pusillanimité de la volonté. C'est le refus de discerner ce qui menace notre responsabilité, pusillanimité de l'intelligence ; c'est le refus de réagir contre tout ce qui menace notre responsabilité, pusillanimité de la volonté. Et permettez-moi de vous rappeler que le démon ne peut agir ni sur l'intelligence ni sur la volonté. Mais il peut indirectement atteindre l'intelligence et la volonté : l'intelligence, en agissant sur l'imagination, ce qui peut troubler l'entendement ; la volonté, en agissant sur la sensibilité, ce qui peut diminuer la force de résistance de la volonté. Il est nécessaire de maintenir notre intelligence lucide et notre volonté inflexible ; et cela, ça dépend de chacun d'entre nous. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas tenir compte du terrain de manoeuvre tel qu'il est. Bien au contraire. Mais si l'on refuse de savoir où aller, il est à peu près certain qu'on n'ira pas là où il faudrait aller ; et si d'avance on a décidé de ne pas y aller, il est certain qu'on ne prendra jamais le moindre moyen pour sortir de la situation. À ce sujet, permettez-moi de rappeler la parole de Jean-Paul Sartre, qu'il convient évidemment d'adapter puisqu'elle a été écrite à propos de l'anti-sémitisme, mais dont il est facile à chacun de voir l'application :

"Si l'antisémite est [...] imperméable aux raisons et à l'expérience, ce n'est pas que sa conviction soit forte ; mais plutôt sa conviction est forte parce qu'il a choisi d'être imperméable".

Ceci étant rappelé, il me faut aussi évoquer les trois difficultés que vous rencontrerez. Je les ai évoquées dans mon intervention de février 1992 à Mexico ; puis j'ai publié le texte de cette intervention en annexe du bulletin de l'automne dernier ; or cette publication m'a valu une lettre très chaleureuse de l'étranger, une lettre de remerciements d'une supérieure générale qui était étonnée que je connusse si bien la situation qui était aussi celle de son propre pays !

Les trois difficultés, qu'on ne saurait se dissimuler et dont on ne saurait prendre son parti, ce sont :

1°) l'incurie et l'inconscience de trop de responsables ecclésiastiques et religieux ;
2°) la volonté de certains services d'archives civiles publiques, d'arriver à mettre la main sur toutes les archives, y compris expressément sur les archives de source ecclésiastique et religieuse ;

3°) la détermination d'un certain nombre de soi-disant "chercheurs", soucieux pour divers motifs, avoués ou non, de mettre en accusation l'Église catholique.

Voici donc les exigences auxquelles il vous faudra être fidèles et les difficultés qu'il faudra surmonter, - ce pourquoi vous pourrez vous aider les uns les autres.

Pour terminer, je voudrais, Excellence, vous remercier tout spécialement d'être venu encourager nos stagiaires. Et vous me permettez de vous remettre, en souvenir de cette rencontre, un exemplaire du diplôme qui sera remis, avec une autre formule bien évidemment, aux stagiaires, à la fin du stage.

Mgr Charles Molette

Q U I M P E R

Compte-rendu de la visite des stagiaires

aux ARCHIVES DIOCESAINES DE QUIMPER

Lundi 12 juillet 1993

Première partie.

Notre première après-midi de stage fut consacrée à la visite des archives du diocèse de Quimper. Nous sommes reçus par Monsieur le Chanoine Le Floc'h, dans l'ancien couvent des Cordelières. Celles-ci y résidèrent jusqu'en 1742, date à laquelle elles furent dispersées, accusées qu'elles étaient d'être de connivence avec le Jansénisme. Les Jésuites leur succédèrent, en 1839, chassés à leur tour par les persécutions dont ils furent la première cible.

Puis ce couvent fut acheté en 1906 par l'évêque de Quimper, expulsé de sa demeure, et devint l'évêché de Quimper. Depuis, les Archives du diocèse sont déposées dans ce qui fut l'infirmerie des Jésuites, et la Bibliothèque diocésaine envahit de ses rayonnages la nef de la grande chapelle construite par les Jésuites un siècle plus tôt, tandis que le chœur est devenu le refuge de 150 statues provenant des églises de la région et heureusement sauvées de la destruction.

Toutes ces explications, le Chanoine Le Floc'h nous les donne avec toute sa verdeur et un brin de malice, sous le regard bienveillant, interrogateur ou sévère des évêques du 19e siècle, dont les portraits tapissent les murs de la salle où nous sommes réunis.

Nous apprenons aussi l'histoire du diocèse de Quimper et Léon, diocèse concordataire, formé de parties plus ou moins grandes des anciens évêchés du Léon, de Cornouaille, de Tréguier, de Vannes et de Dol. Son territoire est celui du département du Finistère. Nous saurons qu'en 1973, l'Archiviste reçut, en vrac, les archives du Grand Séminaire, puis celles du Petit Séminaire, et qu'il lui faut assurer le rangement de tout ce qui a été récolté dans les paroisses, que sa tâche est immense et loin d'être achevée quoiqu'en bonne voie.

Après ces explications, c'est la montée silencieuse de tout le groupe, par un escalier étroit, jusqu'au sanctuaire des "commencements", terme plus dynamique que celui d'"Archives".

Deuxième partie

Nous voici dans la première salle des Archives : sur les rayonnages de ce qui fut l'ancienne bibliothèque, se succèdent des boîtes classées selon les normes du Manuel des Archives de l'Eglise de France : classement exhaustif des documents de l'Ancien Régime en AA, et des documents, ceux-ci fort peu nombreux, de l'époque révolutionnaire, en BB. Aux mandements épiscopaux et aux rapports des synodes - en E - font suite les enquêtes épiscopales et les rapports de visites canoniques en F. Dans la série K (documents concernant les Oeuvres), le Père Archiviste nous signale les boîtes : "Filles de la côte". Il s'agit d'un mouvement d'action catholique des Filles de marins, branche de la J.O.C.F. Plus loin, les documents concernant le passage, dans le diocèse, de Notre-Dame de Boulogne, révèlent la ferveur étonnante alors soulevée.

Autour de la salle, à portée de main, les doubles des nombreux registres de catholicité, si souvent consultés par les chercheurs. Nous avançons toujours ; ici et dans la seconde salle, à côté des documents inventoriés et rangés chronologiquement dans leurs boîtes, de nombreuses caisses avec leur contenu préclassé, de gros registres venus des Grand et Petit Séminaires, riches de renseignements sur la formation du clergé... et même une riche chasuble du XVIIe siècle sous housse de plastique. A noter aussi, sur rayon, la grande enquête Boulard de 1957.

Une des richesses de ces archives est certainement son fonds breton, comprenant -entre autres- des prédications en langue bretonne.

Dans la seconde salle, un placard fermé à clef. Documents historiques -momentanément incommunicables- et des insignes dont l'origine reste mystérieuse. De là, nous passons à la Bibliothèque installée dans la belle et grande chapelle construite par les Jésuites : revues, livres classés méthodiquement ou encore à classer. Aux anciens fonds du diocèse, des grand et petit séminaires, s'ajoutent des dons de livres et les bibliothèques des prêtres décédés. Il ne faut pas oublier les usuels de valeur mis à la disposition des chercheurs dans la salle de consultation des archives. En janvier dernier, a débuté l'informatisation du catalogue.

A la bibliothèque comme aux archives, il faut souligner la grande richesse du fonds breton, en particulier plusieurs exemplaires de la vie des saints, *Buez ar zent*, qui tenaient un si grand rôle aux veillées d'autrefois, et, parmi les très nombreux périodiques en langue bretonne, la série 1865/1883 de l'hebdomadaire *Feiz ha Breiz*. Quant aux "Taolennou" que nous découvrons à côté de nombreuses statues de bois ou de pierre, recueillies ici "en sauvetage", ils seront présentés ci-dessous.

Cette bibliothèque constitue un fonds de premier valeur pour l'histoire religieuse du diocèse et s'ouvre largement aux universitaires, étudiants et chercheurs.

Troisième partie

Après une longue station dans les salles d'archives et à la bibliothèque, nous revenons au petit salon des évêques, où le Père Le Floc'h nous tient sous le charme de sa présentation d'une série de "Taolennou".

Qu'est-ce qu'un "taolenn" ? (pluriel : taolennou). C'est un tableau religieux, support d'une prédication spirituelle, lors des Missions bretonnes.

Ces prédications en "images", faites par des missionnaires diocésains ou des jésuites, s'adressaient à l'origine à des populations qui ne savaient ni lire, ni écrire, mais se servaient admirablement de leurs oreilles et de leurs yeux. Bien évidemment, tout se faisait en langue bretonne.

Souvent aussi, cette prédication au moyen des "Taolennou" ne s'adressait qu'à des petits groupes : retraites fermées, pourrions-nous dire aujourd'hui.

Après avoir défini ce que sont les "Taolennou" et avoir désigné ceux qui en étaient bénéficiaires, voyons en quoi ils consistaient :

Les tableaux dont les dimensions approximatives varient entre 1,20 x 0,90 ou 2,00 x 1,50, représentent les grandes étapes de la vie chrétienne. Les plus grands que nous avons examinés se présentent ainsi :

Partie supérieure - le ciel, où les saints sont parfaitement identifiables grâce à leurs attributs.

Partie inférieure - l'enfer, avec tous les supplices qu'on pouvait imaginer pratiqués par les démons.

Partie centrale - la vie humaine, bonne ou mauvaise.

Les plus petits de ces tableaux intriguent par leur présentation. Un grand coeur prend presque toute la surface du tableau. Il est surmonté d'une tête d'homme ou de femme dont le regard et la position des lèvres révèlent déjà son état d'âme ; point n'est besoin d'être grand psychologue pour le deviner.

Le coeur est la révélation de l'état intérieur du chrétien. L'étoile, brillante ou obscurcie, symbolise la foi. L'oeil au regard vif ou terne indique l'état

de la conscience. Les symboles sont parlants : on y voit le péché grave sous la figure d'animaux divers ou d'objets très suggestifs :

Le paon pour l'orgueil - le bouc, c'est la luxure - Le porc, la gourmandise - L'escargot, la paresse - Le lion, la colère - La vipère, la jalousie - Le crapaud, l'avarice - Le miroir, la coquetterie - le biniou, la danse - Les cartes, le jeu - Le vin, l'ivresse

Sur un autre taolenn, des signes de conversion apparaissent : la colombe et les langues de feu indiquent que l'Esprit-Saint n'attend qu'un mouvement de repentir pour entrer dans l'âme... La présence de l'ange gardien veut bien aussi dire quelque chose.

Et les tableaux se succèdent avec des modifications très nettes et très parlantes. On se rend compte quand l'âme commence à avoir la contrition imparfaite puis la vraie contrition de ses fautes. On la voit qui prend les moyens de persévérer en faisant pénitence... Parfois, c'est la rechute... elle retourne au péché. Finalement, on se trouve en présence de la mort du pécheur qui aboutit à l'enfer, ou à celle du juste qui a suivi la voie étroite qui mène au salut... Le passage par le purgatoire est aussi mentionné.

Ces taolennou, présentés et expliqués chaque jour pendant une semaine dans les missions bretonnes et les retraites, ont servi de support, pendant trois siècles environ, à une démarche spirituelle pour les chrétiens de Basse-Bretagne.

Certains d'entre nous se souviennent alors du temps, pas encore si lointain, où, enfants, ils découvraient chez eux les évangélistes ou les grands catéchismes en images qui les instruisaient pareillement.

Conclusion

L'oeil pétillant et attentif aux moindres frémissements de vie, le Chanoine Le Floc'h ne ménage pas les explications, les agrémentant d'anecdotes les plus variées, tout comme il doit le faire avec les très nombreux consultants qui viennent le trouver chaque année. C'est là que nous voyons transparaître l'âme ardente de notre archiviste breton, son sens pastoral, son souci d'éducateur. Nous devinons aussi qu'il communique ses documents à bon escient, et nous invitant au même discernement et à la même discrétion, "en toute charité".

1ère partie et conclusion - Sr Marie-Paul Bergantzlé
(Sainte-Ursule de Tours)

2ème partie - Sr Marie-Albert Casabon-Seigneur
(Dominicaines de Sainte Catherine de Sienne)

3ème partie - Sr Paulette Brault
(Christ Rédempteur)

LES TAOLENNOU

Remarque liminaire

Les taolennou sont des documents à caractère religieux. Ils ont été conçus, créés, pour des exercices spirituels, pour l'instruction religieuse. Ce sont donc des objets fonctionnels. Ils s'adressent à un public bien précis : des chrétiens bas-bretons. Ils peuvent évidemment présenter d'autres intérêts que l'aspect religieux, par exemple sociologique, artistique. Mais leur raison d'être, c'est de devenir le support d'une prédication et d'une démarche spirituelle. Evacuer cette dimension serait trahir leurs auteurs et leurs utilisateurs, et donc trahir l'intégrité de l'histoire.

Introduction

Fanch Roudaut, auteur, avec Alain Croix et Fanch Broudic, d'un ouvrage intitulé *Les chemins du Paradis, Taolennou ar Baradoz* (Douarnenez, 1988, 192 p.) a écrit : "Une prédication appuyée sur un support visuel, ce n'est pas original. Cependant, en Bretagne, et surtout en Basse-Bretagne, ce mode de pastorale a connu un engouement et une durée sans égal ailleurs, semble-t-il. D'ailleurs, il n'y a qu'en breton que le terme taolenn, qui signifie tout simplement tableau, peut être employé absolument pour désigner les tableaux composés à l'usage des missions et des retraites." C'est aussi chez nous que sont nés des modèles iconographiques dont la diffusion a dépassé largement le cadre de la péninsule. C'est aussi chez nous qu'est conservé le plus important stock de ces tableaux. Autant de raisons de parler de ces fameux taolennou."

Outre la série des diapositives de M. Roudaut, j'ai amené quelques spécimens de taolenn, pour que vous puissiez les voir, les examiner, les toucher. Voici une d'abord de Michel Le Nobletz, datant donc du 17e siècle ; c'est une faveur pour vous de la voir, car les "cartes" de Michel Le Nobletz ne sont plus exposées au public. Ensuite vous voyez une taolenn du 19e siècle, et enfin une troisième, roulable, qui appartient à la dernière génération de tableaux. Si vous passez par Quimper, vous pourrez contempler, aux archives de l'évêché, plusieurs séries complètes de taolennou, et en particulier les fameuses "cartes" de Michel Le Nobletz.

Michel Le Nobletz

C'est par lui que je commence, car il est l'initiateur des taolennou. Né le 29 septembre 1577 au manoir de Kerodern en Plouguerneau, fils d'Hervé, notaire public et royal, et de Françoise de Lesguern, il est quatrième garçon d'une famille de onze enfants. Il fait ses premières études dans les écoles presbytérales de Saint-Frégant et Plouguerneau, puis à Ploudaniel, sous la direction d'Alain Le Guen.

En 1596, il accompagne ses trois frères aînés à Bordeaux au collège de Guyenne, passe l'année suivante à Agen chez les jésuites et revient ensuite à Bordeaux pour ses études de théologie. Son père le presse de se faire ordonner, afin de pouvoir être doté d'un bon bénéfice (cure ou canonicat). Mais Michel a fait un autre choix ; il va terminer ses études théologiques en Sorbonne ; il est ordonné prêtre en 1607 à 30 ans.

Le conflit qui l'oppose à son père va durer quelques années, car le choix de Michel est définitif : c'est celui d'évangéliser les gens du peuple, les pauvres. Il s'y prépare par une année de solitude et de méditation à Tréméac'h. Déjà ce prêtre non conformiste est appelé "ar beleg fol" (le prêtre fou). Rapidement cependant, il convertit ses parents, ainsi que ses deux soeurs Anne et Marguerite à sa conception de la vie chrétienne.

Le missionnaire

Après un essai de vie religieuse chez les dominicains de Morlaix, il commence une vie itinérante de missionnaire ; il est attiré par la mer : Ouessant, Molène, Saint-Mathieu, Le Conquet. En 1613, il donne une mission à Landerneau et pour la première fois il y utilise les taolennou. Il visite ensuite les côtes de Cornouaille, avec l'agrément de l'évêque du lieu : Ile-Tudy, Pont-l'Abbé, le Cap Sizun, Audierne où il est mal accueilli, l'Ile de Sein qu'il trouve démunie de prêtre, Meilars dont il accepte le rectorat, mais qu'il quitte rapidement. Il arrive à Douarnenez où il trouve enfin sa stabilité : il y restera près de 25 ans, de 1617 à 1640. Douarnenez va lui servir de laboratoire pour ses méthodes apostoliques, et spécialement pour ses taolennou qu'il va utiliser comme supports à sa prédication, en guise de méthode audio-visuelle. En 1640, il est chassé de Douarnenez par un vicaire général cornouaillais vindicatif qui lui donne l'ordre de rentrer dans son Léon natal et de ne plus remettre les pieds en Cornouaille. Il se retire alors au Conquet, où il continue son ministère ; il y décède en 1652.

Méthodes apostoliques de Michel Le Nobletz ...

Ce qui motiva les oppositions et contradictions qu'il rencontra, ce furent ses innovations. Douarnenez, à cette époque, était une grosse bourgade de pêcheurs dépendant de la paroisse et du recteur de Ploaré. Or il s'installa à Douarnenez, occupant la chapelle Sainte-Hélène sans préavis et sans crier gare, ce qui était une incorrection à l'égard du recteur du lieu. Mais Dom Michel était un original et, en même temps, un chrétien authentique qui avait pris l'évangile au sérieux. Sa passion fut d'assurer la formation religieuse du petit peuple.

Et à cette époque, celui-ci en avait bien besoin. Michel apparaît sur la scène de l'histoire au cours de la deuxième décennie du 17^e siècle. Pendant les dernières années du 16^e, la Basse-Bretagne avait connu des moments bien difficiles : guerre de religions transposée au niveau de la province entre royaux et ligueurs, brigands de grands chemins et pillards, tels La Fontenelle, épidémies et famine. Le clergé, de son côté, était, dans bien des cas, au-dessous de sa tâche : absentéisme des recteurs, cumul des bénéfices, incompétence d'une partie des prêtres par défaut de séminaires.

... servies par un renouveau spirituel

Mais c'est aussi à ce moment que s'amorce ce qu'on a appelé la réforme catholique : un renouveau spirituel qui a été servi par un faisceau de circonstances favorables, de bons évêques, l'arrivée de nouveaux ordres religieux voués à l'enseignement (jésuites, ursulines), à la prédication populaire (capucins, carmes déchaux), au service des pauvres et des malades (augustines). C'est dans ce contexte que s'inscrit l'apostolat de Michel Le Nobletz ; il apparaît comme un pionnier. Il a très vite senti en effet ce dont le peuple avait besoin ; c'était une prédication simple, une sorte de catéchisme progressif à l'usage des adultes. Car la prédication ronflante utilisée à cette époque passait par dessus la tête des fidèles. La plupart de ceux-ci étaient analphabètes.

Il fallait donc recourir au chant et à l'image. Le chant : il s'agissait de mettre en cantiques le contenu de la foi et les exigences du comportement moral. Dans le monde populaire, le chant était utilisé pour marquer et célébrer des événements : ce qui est chanté se retient plus facilement. Certains de nos cantiques bretons ont là leur origine. Le disciple de Michel, le Père Maunoir, utilisa cette méthode sur une grande échelle.

Les taolennou

L'image. C'est ici que se trouve l'origine des taolennou, dont Michel Le Nobletz est l'initiateur en 1613 à la mission de Landerneau. Comment se présentent ces fameuses taolennou ? Nous avons la chance d'en avoir conservé quelques unes,

douze exactement (plus deux copies). Ce sont des tableaux de 50/60 cm sur 80/90, peints habituellement un peu dans tous les sens. Il est assez miraculeux que ces peintures soient parvenues jusqu'à nous. Qui les a peintes ? On ne le sait avec certitude que pour quatre qui sont dûment signés d'Alain Lestobec, registrateur du port du Conquet où existait une tradition de dessein de cartes marines.

Il semble que Françoise Troadec ait aussi participé à ce travail. Et ceci explique la place donnée à la mer et à la navigation dans ces cartes, de même que l'exactitude du pourtour des côtes du Léon dans la carte des "Cinq talents" qui se trouve sur cette diapo. Mais les directives venaient évidemment de Michel Le Nobletz ; il n'est pas exclu que lui-même n'ait pas peint certaines de ces "cartes".

Ce qui frappe, dans ces cartes de Michel Le Nobletz, c'est d'abord la multitude des détails, des petits dessins, dont chacun a son sens dans le tableau, la profusion des images, le réalisme des dessins. On peut le constater, par exemple, sur ces deux cartes, la carte dite "Mêlée", faite d'une série de dessins relatifs au comportement moral ; et sur la carte intitulée "Miroir du monde" où on trouve divers chemins symbolisant le parcours de l'existence humaine, chemins où certains s'égarer et vont à la perdition, et d'autres, engagés dans le droit chemin, parviennent au but, c'est-à-dire à la béatitude éternelle. Outre ce symbolisme, c'est le caractère franchement énigmatique qui marque certains de ces tableaux. Pour mieux fixer l'attention, Michel cherche à intriguer : ses tableaux demandent explications, qu'il nous a laissées heureusement sous l'appellation de "déclarations".

La carte de la Croix

Voici sommairement le contenu de la déclaration de la carte dite de la Croix "Au milieu de la carte figure une belle croix fleurie qui représente la belle vie que nous devons mener en suivant l'étroit chemin des commandements. Le pied de cette croix est fondée sur les fonts baptismaux où nous avons promis de reconcer au péché.

A gauche est une voie large qui s'éloigne peu à peu de la croix : c'est la voie de la perdition. Cet homme est pourtant chrétien : sa route prend racine dans les fonts baptismaux ; mais il refuse les croix qui lui sont proposées ; il accomplit bien quelques bonnes oeuvres ; mais il se laisse peu à peu prendre par les vices ; du coup, il subira des croix qu'il n'a pas recherchées et culbutera dans la chaudière du diable.

A l'extrême droite, c'est une voie large, celle des païens et des hérétiques ; ceux dont la route n'est pas fondée dans le baptême ; ceux qui adorent des idoles, écoutent l'enseignement de l'hérésie et, pour finir, deviennent la proie des diables.

Au milieu, parallèlement à la croix fleurie se dessine une voie plus raide, partant des fonts baptismaux. Cet homme porte sa croix à l'exemple de Jésus, écoute la voix du prédicateur, donne partout le bon exemple et, à la fin de sa vie, est accueilli par le Christ qui lui tend la main pour l'introduire au céleste palais".

Il est évident que Michel Le Nobletz n'a pu guère utiliser ces tableaux dans les missions, en raison de l'exiguïté des images et aussi des complications de sa symbolique. Elles devaient servir à des petits groupes qui venaient faire retraite à Douarnenez, ou encore pour des explications données par des femmes auprès de l'église ou dans le cimetière.

Voilà une autre innovation de Michel : faire expliquer ses tableaux par des femmes qu'il avait formées à cela. Sur ce point il fut violemment attaqué. Pensez donc : confier l'explication de la Parole de Dieu à des femmes du peuple ! Mais il vainquit toutes les oppositions et objections.

L'héritage de Michel Le Nobletz

Quel fut le sort de ces taolennou après la mort de Michel ? Ces tableaux avaient sans doute des qualités, mais aussi des défauts. On pouvait leur reprocher en particulier leur aspect trop énigmatique, trop compliqué et surtout peut-être leurs dimensions étriquées. Il apparaît que le Père Maunoir, successeur de Michel, ne continue pas longtemps l'explication de ces tableaux : il était organisateur de grandes assemblées de missions dans lesquelles ces petits tableaux ne pouvaient être utilisés.

Aussi, nous voyons, dix après la mort de Michel, l'évêque de Cornouailles demander que l'on reprenne l'explication de ces tableaux ; ces séances avaient donc cessé d'être organisées. Est-ce le décès des femmes affectées à cela ? On ne sait. Cependant, si l'utilisation de ces cartes de Dom Michel n'a pas été poursuivie, on retrouve dans les tableaux postérieurs, et jusqu'en plein coeur du 20e siècle, deux inspirations émanant de ses taolennou : ce sont les chemins et les coeurs.

Les chemins conduisant soit à la perdition, soit au paradis, tels qu'ils sont présentés dans la carte de la Croix que je viens d'expliquer, se retrouveront sous une forme ou sous une autre dans la plupart des taolennou postérieurs. De même en est-il des coeurs présentés par Michel dans la carte qu'il intitule "Exercice pour tout homme chrétien qui désire parvenir à la vie éternelle", et dont l'intuition pédagogique est la suivante : tout se passe dans le coeur de l'homme, le bien, le mal ; ce qui est important, c'est la conversion du coeur. Jusqu'au début du 20e siècle les taolennou vont se présenter sous la forme d'un énorme coeur, surmonté d'une tête. Il existera donc, malgré tout, un riche héritage que Michel va léguer à ses successeurs.

Le Père Maunoir et ses missions

En rejoignant son Léon natal, Michel Le Nobletz s'était désigné un successeur en la personne de Julien Maunoir, jésuite de la résidence de Quimper. Celui-ci était né en 1606 à Saint-Georges-de-Reintembault dans le diocèse de Rennes. Ayant appris le breton, à la suite d'un pèlerinage à Ty-Mamm-Doue en Kerfeunteun, il se mit à prêcher dans les environs de Quimper, où il revint pour un second séjour définitif, à l'issue de ses études théologiques. Déchargé d'enseignement au collège, il était affecté exclusivement au ministère de la prédication et de la confession. Il allait poursuivre l'action de Michel Le Nobletz, mais sur une toute autre échelle. Pendant 43 ans, jusqu'à sa mort en 1683, il parcourut toute la Bretagne, mais très spécialement les diocèses de Cornouaille, Léon et Tréguier, organisant au total 439 missions. Il associa assez rapidement des prêtres diocésains à ce travail, après les y avoir formés, en leur faisant faire d'abord leur propre mission. Il était particulièrement attentif à la qualité des prédications, des confessions, et du déroulement des processions de clôture, qui relevaient un peu du théâtre. Il utilisa aussi, mais bien plus que Michel, le cantique comme moyen d'instruction religieuse, en raison de l'illettrisme d'une grande partie des fidèles.

Mais, contrairement à ce que l'on a dit et écrit, le Père Maunoir n'a pas réalisé de taolennou. Sans doute les a-t-il utilisées un peu au début de son ministère, et peut-être pour faire plaisir à Michel Le Nobletz. Mais il les a très vite délaissées. Le Père Le Jollec, jésuite de Quimper, dans une vie du Père Maunoir, demeurée inédite, montre bien que la journée de mission, telle que l'organisait le Père Maunoir, ne comportait pas de place pour l'explication des tableaux. Cependant, le Père Julien Maunoir fut un organisateur hors pair des missions en Bretagne, un véritable génie en la matière.

La Mission

Comme la Basse-Bretagne va bénéficier pendant trois siècles de cette institution, telle que l'a conçue Julien Maunoir au milieu du 17e siècle, et qu'elle

va devenir un des lieux d'explication des taolennou, il convient de la présenter brièvement.

Il s'agit de la mission qu'on appellera plus tard "mission de l'intérieur", pour la distinguer des missions en terres lointaines, celles-ci ayant pour objectif l'annonce de l'Evangile aux nations païennes. La mission de l'intérieur, par contre, s'adresse à des chrétiens. On lui a donné le titre de "mission" pour bien marquer qu'il s'agit de l'intervention d'un clergé venant de l'extérieur de la paroisse, d'un clergé muni précisément d'un ordre de mission émanant de l'évêque, avec un objectif très précis et qui est la rénovation, la remise à jour de la vie chrétienne de la communauté paroissiale. En conséquence, tous les exercices spirituels de la mission vont être organisés en fonction de cet objectif : prédication très fournie, examens de conscience détaillés, confessions générales, chant des cantiques, procession de clôture. C'est au nombre de ces exercices que figure, en bonne place, l'explication des taolennou.

Les missions sont un des éléments moteurs de la réforme catholique. Elles n'étaient pas réservées à la Basse-Bretagne, mais ce qui marque la spécificité bretonne des missions, c'est d'abord la langue : elles sont surtout prêchées en breton ; c'est ensuite la longévité de l'explication des taolennou à laquelle se prête particulièrement la langue bretonne. La mission ainsi conçue était bien adaptée à la société rurale dont les derniers feux ont perduré en Basse-Bretagne jusqu'au milieu du 20e siècle, et il est significatif de constater que la mort de cette société rurale a coïncidé avec la fin de ces missions traditionnelles comportant l'explication des taolennou. Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, pour parvenir à saisir ce que sont les tableaux de missions, il importe d'avoir une connaissance de l'essentiel du contenu du message chrétien d'une part, et de l'essentiel des composantes et du système de valeurs de cette société rurale actuellement caduque, d'autre part.

Vincent Huby et les retraites fermées

Au cours de la seconde partie du 17e siècle apparaissait un autre exercice spirituel complémentaire de la mission, c'était la retraite spirituelle. La mission s'adressait au tout venant ; c'était une mobilisation générale des paroisses. La retraite va s'adresser à une élite avec des exercices spirituels de même nature que pour la mission, mais plus affinés, plus poussés. Et surtout, la retraite se déroulera dans un cadre adapté au recueillement. Conformément au sens du terme "retraite", on va se retirer du monde pour un exercice spirituel intense : ce sera une retraite fermée.

L'initiateur de cet exercice spirituel s'appelait Vincent Huby. Il était né à Hennebont en 1608. Entré chez les jésuites en 1625, il fut d'abord professeur, puis recteur du collège de Quimper. A partir de 1655, il se mit, comme le Père Maunoir, aux missions bretonnes. Mais en 1663, il devint le créateur et premier organisateur de retraites fermées à Vannes, imité en cela tôt après par Julien Maunoir à Quimper. Mais il s'agissait de retraites d'hommes qu'on pouvait facilement organiser dans les collèges de jésuites et plus tard dans les séminaires. La mise en place de retraites de femmes supposait des maisons adaptées à ce genre d'exercices, et dirigées par des femmes. La première maison de cette nature fut fondée à Vannes par le Père Huby en 1674 et confiée à la direction de Catherine de Francheville ; celle de Quimper créée en 1678 était confiée à Claude de Kerméno ; celle de Saint-Pol-de-Léon (1680) était organisée par mademoiselle de Kersauzon.

Des taolennou pour les retraites ...

Dans le cadre de la retraite, le règlement journalier prévoyait une récréation après le repas de midi. Voyant que les retraitants ne savaient comment occuper ce temps libre, le père Huby imagina d'utiliser cette heure pour expliquer des tableaux symboliques. Pour cela il adopta, parmi les intuitions de Michel Le Nobletz, les images du coeur et les chemins de la vie, le coeur étant cependant surmonté d'une tête.

... adoptées dans les missions

Julien Maunoir ne fut pas le seul organisateur de grandes missions au 17e siècle ; des prêtres séculiers, dont certains formés à son école, présidèrent des missions. Parmi ceux-ci figure Guillaume Paillart, supérieur des retraites et séminaires de Cornouaille et recteur de Ploaré ; il exerça son ministère dans le diocèse de 1675 à sa mort en 1706. Il introduisit, dans les missions qu'il dirigeait, une explication de tableaux qui était un mélange, semble-t-il, de cartes de Dom Michel et de tableaux du Père Huby. Mais très vite les taolennou de ce dernier devinrent la série classique, comprenant douze tableaux adoptés dans les missions bretonnes jusqu'à la fin du 19e siècle.

Interrompues pendant la Révolution de 1789, les missions reprirent dès 1808 et l'organisation des retraites tôt après, l'explication des douze taolennou en étant l'un des exercices. Cela dura ainsi jusqu'au début du 20e siècle, époque où François Balanant, aumônier des Frères à Quimper publia une brochure représentant sur les pages de gauche la série des douze tableaux, et, leur faisant face, sur les pages de droite, une brève explication en langue bretonne dont voici le résumé en français :

Présentation de la série classique des douze tableaux

Premier tableau. Voici un homme en état de péché mortel. Ici figurent les images symboliques utilisées dans tous les taolennou. La tête représente un homme satisfait et bien nourri. L'oeil, c'est la conscience, plus ou moins éveillée (ici obscurcie) ; l'étoile, c'est la foi, plus ou moins vive (ici ternie). Le diable est présent au milieu du coeur. Les péchés capitaux sont figurés par des animaux : le paon, pour l'orgueil ; le crapaud, l'avarice ; le bouc, la luxure ; la vipère, l'envie ; le cochon, la gourmandise ; le lion, la colère ; l'escargot, la paresse. En bas du tableau et hors du coeur, figurent les instruments du péché : miroir, biniou, bouteille, cartes. Mais Dieu continue d'être à l'oeuvre : l'Esprit Saint est représenté par la colombe et les langues de feu ; l'ange gardien prie... Tout l'appareil symbolique est en place ; il va servir de soutien à la démarche spirituelle proposée par la mission.

Deuxième tableau. L'attrition (ou contrition imparfaite). Cette femme, en état de péché, veut changer de vie. Sa tête a une allure modeste, les yeux sont baissés, le visage empreint de tristesse. Les animaux tournent le dos pour partir. Le diable de même. L'ange gardien menace celui-ci d'un lance-flamme, et rappelle à cette femme ses fins dernières : celle-ci écoute la voix de sa conscience. L'oeil est à moitié fermé ; l'étoile de la foi est plus brillante. La femme est épouvantée par les risques qu'elle prend. Tous les instruments du péché sont rejetés. Mais il lui manque une chose : une bonne confession.

Troisième tableau. La contrition parfaite. Cette pécheresse a hâte de se défaire du poids de ses péchés. Elle va se confesser et prend la résolution de mener une nouvelle vie. L'ange gardien tout joyeux va achever son oeuvre. Il présente à cette femme un livre et un crucifix. C'est le livre de la vie de la pécheresse, couvert de mauvaises herbes. Sur le crucifix elle peut lire l'amour de Dieu pour elle. Son coeur est profondément touché. Elle a les larmes aux yeux et dans le coeur. Dès qu'elle a reçu l'absolution, les diables s'en vont, l'Esprit-Saint remplit son coeur, l'étoile de la foi brille, la conscience est tranquille.

Quatrième tableau. La pénitence. Cet homme, qui fut un grand pécheur, a été touché par la grâce et n'a plus qu'un désir : réparer ses fautes. Dans le coeur, on voit Jésus sur la croix et les instruments de la Passion. Les souffrances du Sauveur provoquent ses larmes. Pour réparer, il lui faut une nourriture spirituelle forte, entretenue par la prière, la lecture de l'Évangile, de l'Imitation et de la Vie des Saints, l'aumône, le jeûne et l'abstinence, la discipline, la fidélité à la messe, le sacrement de pénitence et la retraite spirituelle, symbolisés

dans l'image par un chapelet, un livre, une main tendue, un poisson, un fouet, une église, une rivière, un calvaire.

Cinquième tableau. Le retour vers le péché. Cette femme a des cheveux frisés, un collier de perles autour du cou ; elle rit avec un petit air effronté. Elle a un oeil fermé sur tout ce qui regarde le salut, et l'autre grand ouvert sur les plaisirs du monde. Dans le coeur, Jésus n'est plus en croix et les instruments de la Passion ont disparu. L'étoile de la foi est obscurcie et la conscience assoupie : elle a délaissé les oeuvres de pénitence. L'ange gardien a beau frapper à droite et à gauche, les vilains animaux s'accrochent au coeur, qu'un bourgeois attaque et où une femme de mauvaise vie frappe, ces individus qui précisément avaient provoqué la chute avant la mission. Mais cette femme ne se défend pas.

Sixième tableau. La rechute. Cet homme avait fait une bonne mission. Mais il a oublié ses devoirs de chrétien. Sa chevelure est soignée, sa moustache retroussée. Il ne pense qu'aux folies du monde. Au bas du tableau, on voit un miroir, des cartes, une bouteille, un biniou ; un livre portant le titre de "roman", c'est-à-dire livre pourri, et des mauvais journaux ; c'est de cela qu'il se nourrit. Le masque est le signe de l'hypocrisie, car il voudrait se faire passer pour un honnête homme. Et pourtant, en quel triste état est son âme : le diable y trône ; ses valets y sont à la maison. L'étoile de la foi est noire, l'oeil de la conscience mort. Cependant, il n'est pas laissé à l'abandon : l'ange gardien et l'Esprit-Saint veillent. Mais s'il mourait dans cet état !...

Septième tableau. La mort du pécheur. C'est un des cinq tableaux qui ne portent pas de coeur. La miséricorde de Dieu, qui est grande, a des limites. Cet homme a obstinément fermé l'oreille à l'appel de Jésus. Souvent la mort frappe le pécheur inopinément. Voici sur la table des cartes, une bouteille : il est saisi en pleins plaisirs. Au-dessus de son lit, un diable lui présente son livre de vie. Comment mettre de l'ordre dans une conscience si chargée ? Trop tard. Autour de lui, uniquement des diables et des animaux immondes. L'ange lui tourne le dos en pleurant : son livre de vie est vide ! Au bas du tableau figurent ses mauvaises actions : la plume (ses mauvais écrits), des cartes (toujours dans les plaisirs !), l'épée (assassin de bien des âmes, par ses écrits, ses discours et ses exemples), le masque (il a trompé tellement de monde). Quel poids devant son juge !...

Huitième tableau. Le jugement et l'enfer. Voici la mort du pécheur au milieu d'une vie déréglée. Au haut du tableau figure un ange, une balance en main. De part et d'autre, un autre ange, déroulant un papier : la vie du pécheur, qui s'y trouve inscrite, est pesée dans la balance et trouvée trop légère. Son ange, très malheureux, lui dit adieu pour toujours et garde la couronne qui lui était destinée. Il est jugé pour toujours ! Aussitôt un diable s'empare de lui et l'entraîne en enfer au milieu des flammes, parmi des animaux immondes. Les portes de l'enfer verrouillées sur lui ne s'ouvriront plus jamais !

Neuvième tableau. La voie du salut. Il s'agit en substance du contenu, à peu de chose près, de la carte de la croix de Michel Le Nobletz : deux voies larges qui conduisent à la perdition, une voie étroite et rugueuse qui conduit au paradis.

Dixième tableau. La persévérance. Ici on revient au coeur. Cette femme a pris le bon chemin ; depuis la mission, rien ne l'a arrêtée, ni peines, ni fatigue, ni pénitence. Dans le quatrième tableau, les oeuvres de pénitence étaient en dehors du coeur ; ici elles sont à l'intérieur, car on y tient davantage ; on a compris que rien ne vaut la pénitence pour écarter les tentations. L'oeil de la conscience est bien ouvert. L'étoile de la foi resplendit. Le crucifix est au milieu du coeur. Notre Sauveur Jésus est le maître ici. Dans le coeur figure une chose que vous n'avez pas encore vue : un autel, car cette femme va fréquemment chercher la force dans la communion. Elle ne manque plus à la messe sur semaine quand elle en a le temps. Les valets du diable font mine encore de lever le nez vers cette âme, mais

leur maître, en s'en allant avec sa fourche, les appelle à le suivre : "Allons à la maison ; ici nous perdons notre temps".

Onzième tableau. La mort du juste. Voici le juste parvenu au bout de son pèlerinage terrestre. Il a peiné toute sa vie pour gagner sa couronne. Sur la table, auprès de son lit, la présence d'un crucifix et de deux cierges bénis indiquent que le prêtre lui administre le sacrement des malades, et à mesure qu'il fait les onctions d'huile sainte, son ange, d'un trait de plume, efface sur son livre de vie les péchés qu'il a pu commettre par faiblesse. Saint Michel, armé d'un glaive, chasse le diable, qui s'enfuit en enfer avec le livre de vie du malade absolument vide. Les enfants avec leur mère sont agenouillés auprès du lit ; leur père leur donne sa dernière bénédiction. Il s'en va dans la sérénité, car l'ange de la bonne mort lui montre le paradis ouvert. Saint Pierre, la clé en main, lui indique la place qui lui est réservée.

Douzième tableau. Le purgatoire. Voulez-vous aller tout droit au Paradis ? Il vous faudra expier vos péchés sur terre, sinon il faudra le faire au purgatoire. On voit ici, dans un puits plein de flammes, beaucoup de gens qui ne sont pas suffisamment purifiés pour aller en paradis. Les anges descendent vers eux pour porter au ciel ceux qui ont terminé leur pénitence et qui ont une bonne famille sur terre, qui prie pour eux, offre des messes et des services pour hâter leur délivrance. Notre Sauveur Jésus, assis sur un magnifique trône, tient une couronne dans la main. A sa gauche, Marie ouvre les bras pour accueillir ses enfants, et les anges tout autour chantent les cantiques du paradis. A sa droite, nous voyons deux vieillards et un petit enfant. Le grand-père et la grand-mère ne sont pas restés longtemps au purgatoire, car ils ont laissé sur terre de bons enfants qui ont prié pour eux. Le petit enfant est un petit ange qui a été frappé par la mort avant d'avoir eu le temps de souiller sa blanche robe de baptême. Il voit sa maman arriver au paradis. Quelle joie pour lui et pour elle qui va serrer sur son coeur ce petit être pour lequel elle a versé tant de larmes. Avant la clôture de la mission, partagez, je vous en prie, les grâces ici reçues, avec les âmes de vos chers défunts qui sont peut-être encore au purgatoire.

Ces explications sommaires permettent de saisir la symbolique, en réalité très simple et compréhensible, des taolennou, ainsi que le parcours spirituel qu'on proposait au cours d'une semaine de mission, et qui était tout de même considérable.

Telle fut la série de taolennou, à peu près immuable, en exercice pendant environs deux siècles.

Au vingtième siècle

Je vais maintenant résumer l'évolution du dernier demi-siècle (1900-1950) de l'existence vivante des taolennou. Voici donc, brièvement, la fin de l'histoire des tableaux de mission.

A l'aube du 20e siècle, les "taolennou" étaient préoccupés par deux problèmes. Et d'abord par la taille des tableaux. Effectivement les douze tableaux de la série classique étaient habituellement de taille restreinte. Ainsi, les taolennou expliquées par l'abbé Balanant, et que je viens de vous présenter, faisaient 70 cm sur 58. C'était nettement insuffisant pour les grandes assemblées. On imagina, pour la facilité du transport, de peindre sur des toiles roulables, fixées sur un bâton servant à les suspendre. Dans ces conditions, il devenait possible d'augmenter considérablement la taille.

Des séries de sept tableaux

L'autre problème concernait le nombre des tableaux. La durée des retraites était d'une semaine ; la mission, de son côté, était divisée en semaines, pour des

groupes distincts et successifs. Or on fonctionnait avec douze tableaux. Ne convenait-il pas d'en réduire le nombre ? Mais c'eût été s'attaquer à une tradition, immuable depuis deux siècles, d'utilisation de douze tableaux. Le premier qui l'osa fut un jésuite, finistérien il est vrai, ancien élève du petit séminaire de Pont-Croix et du séminaire de Quimper, et qui fut pendant deux ans prêtre diocésain avant d'entrer chez les jésuites. C'était Jean Bourdoulous, né à Gouézec le 22 décembre 1855 ; ordonné prêtre en 1880, il fut vicaire à la paroisse des Carmes à Brest. En 1909, il publiait un opuscule intitulé "Taolennou ar mission renket a nevez gant eur missioner breizad" (1). Des douze tableaux traditionnels, le père Bourdoulous passe à sept. Pourquoi ce chiffre ? Sans doute, parce que mieux adapté au calendrier d'une mission ou d'une retraite. Pour y parvenir, il a dû opérer des réductions. D'abord, en ramenant dans deux coeurs, d'une part toutes les vertus, d'autre part tous les péchés capitaux, en les accompagnant - autre innovation - d'une abondante illustration. Conformément au contenu de la série classique, la mort du pécheur et celle du juste sont traitées, chacune en un tableau. Les trois derniers sont plus originaux. En effet, le père Bourdoulous imagina de réaliser sur de grandes toiles une représentation sur trois niveaux : en haut, le paradis ; au milieu, l'existence terrestre ; en bas, le purgatoire ou l'enfer. Ces trois tableaux sont intitulés : "le purgatoire", "la tentation, le paradis, l'enfer", "le jugement général".

En définitive, on retrouve dans cette série de sept tableaux, toutes les intuitions de la série classique et traditionnelle des douze. Les modifications essentielles résident dans l'agencement et la présentation des thèmes.

... puis de quatre tableaux

Au cours de l'entre-deux guerres apparut une nouvelle série composée de quatre taolennou. L'initiative en revenait à Jean François Grall, né à Loc-Eguiner-Ploudiry le 13 juillet 1874. Prêtre en 1898, il fut vicaire à Laz et à Plouguerneau ; puis recteur de Scrignac et de Ploudaniel, enfin curé de Crozon de 1929 à 1960. Il fait partie de la lignée des grands "tableauteurs" et présidents de missions. C'est en 1923 qu'il publia un petit opuscule intitulé "Taolennou ar Mision" (2). En ramenant le nombre des tableaux à quatre, sans doute - ce n'est qu'une hypothèse - Jean-François Grall cherchait-il à avoir les coudées plus franches pour introduire l'explication des tableaux dans le cadre d'une semaine. Pour cela, il a rassemblé plusieurs des thèmes classiques sous une seule rubrique. Le premier tableau rassemble les thèmes des péchés capitaux, les divers chemins de la vie, des vertus ; le second, le pardon, la pénitence ; le troisième, la rechute, la mort du pécheur, l'enfer ; le quatrième, la persévérance, la mort du juste et le purgatoire. En définitive, concernant, le fond, aucune idée nouvelle.

Dans la même ligne, deux séries de cinq

Au 20e siècle, apparaissent sur le terrain des missions bretonnes bretonnantes de nouveaux "ouvriers" : les Oblats de Marie, les Montfortains, les Capucins. Pour marquer leur spécificité, ceux-ci tiendront à avoir leurs propres séries de taolennou.

Les Oblats, établis à Saint-Brieuc, ont publié en 1934 une série sous le titre de "Melezour an eneu - Taolennou ar Mision" (3). Cette série se place dans la ligne des tableaux de François Grall, avec une seule différence : la répartition en deux taolennou du contenu de son premier tableau.

Les Montfortains, résidant à Guipavas, plus tard au Rody, s'adressèrent à Xavier de Langlais qui leur dessina une série de cinq également. Outre les quatre tableaux inspirés de la série de François Grall, il a ajouté lui, aussi, un

(1) "Les tableaux de mission réorganisés par un missionnaire breton".

(2) "Tableaux de mission".

(3) "Miroir des âmes - Tableaux de mission".

cinquième : les chemins de la vie, avec la représentation du fondateur de la congrégation, saint Louis Grignon de Montfort, qui montre le chemin du Calvaire. La voie du salut est subdivisée en trois : le chemin des célibataires, celui des époux, celui des personnes consacrées. Mais dans un coin, en bas de la toile, est aussi esquissé celui de l'enfer. Tout en haut, on voit le Christ couronnant Marie sa mère.

La dernière série

Ce fut celle qui fut peinte par Xavier de Langlais pour les capucins. En voici le commentaire donné par M. Fañch Roudaut :

"Les taolennou de 1938 symbolisent bien la fin des taolennou "classiques", une sorte d'ultime évolution des images créées deux siècles et demi plus tôt par Vincent Huby. Depuis déjà quelques décennies, une partie des fidèles s'est détournée de ce mode de présentation de la religion, en en mettant en cause la forme. Mais l'on peut se demander si, tout autant que la forme, ce n'est pas le fond qui est contesté. C'est en tout cas ce qu'on pourrait penser en regardant la dernière série connue, sans doute la dernière réellement peinte, de taolennou. Le même Xavier de Langlais, qui travaille cette fois, non pas avec les monfortains et le Père Rozec, mais les capucins et le Père Médard, réalise en 1946, quatre tableaux, dont il est difficile de trouver la filiation avec les oeuvres précédemment présentées. Le coeur surmonté d'une tête a disparu, question de forme. Mais, et cela est certainement d'une autre importance, les thèmes traités ne sont plus vraiment les mêmes, la façon de présenter la religion a évolué. Un seul exemple, celui de la parabole du fils prodigue. Dans les tableaux des jésuites de Quimper, il est le symbole du pécheur, dans la série du Père Médard, il devient l'image du pénitent, de celui que son Père accueille à bras ouverts.

"Plus un seul diable, alors qu'il était présent dans la majorité des tableaux précédents. On est loin aussi de cette grande peinture représentant la terre et l'enfer que le chanoine Peyron aurait composée pour dissimuler le trou de sa cheminée. Vous aurez déjà remarqué l'absence de paradis. Le malicieux chanoine prétendait ne pas être capable de figurer les félicités éternelles. L'enfer par contre l'a bien inspiré, et, entre autres détails, je voudrais attirer votre attention sur la petite scène qui figure en bas à droite du tableau : un démon ricanant, armé de l'attribut spécifique du tableautier, la baguette, est en train de commenter un taolenn devant un public de damnés. Ils n'ont, c'est évident, pas voulu écouter sur terre l'explication des taolennou, et c'est pourquoi ils doivent en subir le commentaire en enfer..." (Fañch Roudaut)

Conclusion

Dans une mission, le premier rôle, écrit par le chanoine Kerbirou, revenait au taolennou, et ce sujet demanderait tout un développement qu'il n'est pas possible d'aborder dans le cadre de cette conférence. Je me suis contenté ici d'un survol de l'histoire et de la destinée des taolennou. Vous pouvez trouver dans l'ouvrage de Fañch Roudaut, Alain Croix et Fañch Broudic, une étude très poussée de ces tableaux, envisagée sous des aspects divers. Je me contente, en terminant, de redire qu'il s'agit là d'objets fonctionnels, qui peuvent nous étonner aujourd'hui mais qui ont servi de support, pour une multitude de chrétiens bas-bretons, à une démarche spirituelle très sérieuse et à une remise à jour de leur vie chrétienne. A ce titre, ces taolennou méritent aussi notre respect.

Jean-Louis Le Floc'h
(archiviste diocésain - Quimper)

QUIMPER ET SA CATHEDRALE

Quimper, dit la légende, aurait été fondée par Gradlon, roi de Cornouaille. Celui-ci, ayant trouvé refuge auprès de l'ermite Corentin, en fit le premier évêque de la ville ; la cathédrale est donc sous le vocable de saint Corentin.

La présence chrétienne est attestée à Quimper dès l'époque gallo-romaine. Un premier édifice aurait été construit au Ve siècle, puis une église romane au XIe siècle que remplaça progressivement la cathédrale actuelle. Commencée en 1239, elle ne sera terminée qu'au début du XVIe à cause des difficultés financières et techniques et des aléas de l'histoire.

Le chœur gothique est du XIIIe siècle, la nef du XVe. Elle comporte trois étages : arcades, triforium et galerie supérieure. Les piliers alternés se répondent deux à deux. Cette nef est très nettement déviée par rapport au chœur, sans doute à cause de l'humidité du sol due au cours souterrain de l'Odét, déviation interprétée mystiquement comme répondant à l'inclination de la tête du Christ sur la croix. Les vitraux de la partie supérieure sont du XVe siècle, les baies basses du XIXe, ces dernières souvent détériorées et certaines scènes devenues illisibles.

La chapelle des fonts baptismaux est éclairée par un beau vitrail moderne, reproduisant des scènes bibliques sur le thème de l'eau. On y remarque également une statue de saint Jean-Baptiste du XVe siècle en albâtre anglais et une Vierge à l'enfant polychrome.

La cathédrale abrite de nombreux gisants des évêques qui se sont succédé sur le siège de Cornouaille ; des reliquaires, en particulier celui de saint Corentin, et celui de la chapelle du Saint Sang qui rappelle un miracle du temps des croisades. On n'oubliera pas non plus le maître autel en bronze incrusté de pierreries, offert par Napoléon III et la statue de Santik Du, le petit saint noir, ami des pauvres, aux pieds duquel, depuis des siècles, les fidèles viennent déposer du pain pour les mendiants.

Une permission spéciale nous a permis de pénétrer dans le chœur en réparation : restauration des charpentes, injection de béton dans les voûtes et les piliers, restitution de la polychromie primitive, restauration des vitraux.

Un rapide tour à l'extérieur nous permet d'admirer le portail occidental du XVe siècle. Les armoiries ont été martelées à la Révolution, et au trumeau un Christ a remplacé la statue de Jean V, duc de Bretagne. Les sculptures des voussures où alternent, granit et kersanton, ont dû être finement travaillées, mais actuellement attaquées par la pollution, elles sont dans un état alarmant, et on pense les remplacer par des copies.

La cathédrale est dotée de deux flèches qui datent du XIXe siècle et qui furent financées par le "sou de saint Corentin", chaque habitant de Quimper donnant un sou par an pour permettre leur construction.

Malgré un chantier de six siècles et la diversité des influences qui se lisent dans son architecture, cette belle église forme aujourd'hui un ensemble homogène.

La visite de la cathédrale terminée sous l'égide de Monsieur le Chanoine Le Floc'h, dont le talent de conteur et l'érudition nous auront permis tout au long de notre séjour de pénétrer un peu l'histoire de cette province celtique, nous découvrons le vieux Quimper : la place Saint-Corentin, avec le musée des Beaux-

Quoi qu'il en soit, sitôt nommé recteur, il va se singulariser. Non seulement il marche nus pieds, mais il distribue aux pauvres tous ses revenus disponibles. Quand on sait combien les "bénéfices" ecclésiastiques étaient recherchés à cette époque, et précisément comme bénéfices, on mesure toute l'ampleur de rupture que Jean Discalcéat introduit, d'entrée de jeu, dans les habitudes acquises à l'intérieur du corps cléricale. Et cette rupture sera encore plus évidente, plus radicale, lorsque quelques années plus tard, il abandonnera volontairement ce "bénéfice", par ailleurs si convoité.

Il abandonne ses pauvres de Rennes pour se donner totalement aux pauvres de Quimper et se faire pauvre lui-même au couvent Saint-François. C'était encore une rude époque que celle de ce second versant du moyen-âge. L'essor intellectuel et économique du XIIIe siècle avait profité à une élite, et contribué à améliorer les conditions de vie de certains. Mais comme cela risque souvent de se produire, ce développement avait contribué, disent les historiens du XIVe siècle, à accentuer les différences entre les riches et les pauvres.

Parmi ceux-ci, les plus démunis étaient les pauvres mendiants, reconnus officiellement comme une catégorie sociale, et qui constituaient l'état le plus misérable de la société, celui précisément dont François d'Assise s'était fait solidaire au nom de Jésus-Christ, en se faisant lui-même pauvre mendiant. En temps normal ils vivaient ou survivaient, mais à la moindre perturbation un peu importante dans la vie sociale, ces pauvres devenaient les premières victimes. A cet égard, les contemporains de Jean Discalcéat vivaient dans la hantise d'une triple calamité, qui a suffisamment marqué les esprits à travers l'histoire pour qu'on l'ait introduite dans la litanie des saints : "*A peste, fame et bello, libera nos Domine*", "De la peste, de la famine et de la guerre, préservez-nous Seigneur". Or, précisément, la vieille capitale de la Cornouaille, au cours des dernières années de la vie de Frère Jean, a connu cette triple calamité. Ce furent des années dramatiques pour la cité de Quimper-Corentin. Prise d'assaut en 1344 par les troupes de Charles de Blois, assiégée en 1345 par celles de Jean de Montfort, atteinte par la famine en 1346, terriblement décimée par la grande peste en 1348 et 1349. En temps de calamité publique, ceux qui possèdent les moyens de la fortune les emploient pour échapper au péril. Mais ceux qui n'ont rien ? Et c'est précisément au cours de ces cinq dernières années de sa vie, que Jean Discalcéat, dans cette cité martyrisée par la guerre, la faim et la maladie, se donna sans compter, s'identifiant encore plus totalement avec les pauvres, donnant tout ce qu'il pouvait, soignant les pestiférés, ensevelissant les morts. Il y laissera sa propre vie.

Ce qui a frappé encore le biographe anonyme de frère Jean, c'est son comportement au milieu de ses frères en religion. Et ce témoignage est d'autant plus saisissant, que le biographe vivait avec lui au couvent de Quimper. La vie franciscaine a un bon siècle d'existence lorsque frère Jean y entre. Les historiens du XIVe siècle marquent bien que certains couvents de Frères mineurs avaient déjà besoin de réforme à cette époque ; il en est ainsi de toutes les familles religieuses ; le penchant de la routine oblige régulièrement au retour aux sources. Or, au couvent de Quimper, au milieu de ses frères, Jean Discalcéat témoigne d'un comportement tout à fait original. Il va toujours au-delà de la Règle. Celle-ci impose deux carêmes par an, Jean s'en impose huit. Son habillement est plus pauvre, plus loqueteux que celui qui est prévu. Son temps de prière et d'oraison est aussi volontairement prolongé. Quant à l'exercice de son ministère sacerdotal, tant dans sa paroisse de Rennes que dans la ville de Quimper, il est d'une régularité exemplaire. Quand on connaît la vie cléricale de l'époque, on comprend que cela aussi suscite l'admiration de son biographe. On peut à bon droit se demander si ce souci, cette obstination à aller au-delà de la Règle ne marquait pas, de sa part, une réaction contre une fâcheuse tendance à s'en tenir en-deçà. En tout cas, les historiens nous en disent suffisamment pour qu'on soit autorisé à le penser.

Quoi qu'il en soit, la constante qui nous apparaît dans le comportement de frère Jean, c'est un souci de ruptures successives, tout au long de sa vie. Non pas avec les personnes, bien au contraire, mais avec des comportements collectifs, avec des mentalités acquises et bien assises.

Rupture avec un certain comportement social, en se faisant pauvre avec les pauvres, les méprisés, les délaissés, totalement donné à eux, particulièrement au moment du sauve-qui-peut général quand chacun ne pense plus qu'à soi-même. Rupture avec le comportement ecclésiastique, dans l'usage, puis l'abandon de son "bénéfice". Rupture à l'intérieur même de la vie religieuse, en face d'un probable laisser-aller.

Mais toutes ces ruptures sont accomplies au nom de l'Évangile, uniquement au nom de l'Évangile. Comme son père François d'Assise, dont il s'efforce de suivre les traces un siècle après sa mort. Pour devenir le pauvre de l'Évangile, celui qui a tout quitté pour suivre le Christ, abandonnant même des avantages légitimes, sans doute parce qu'il estimait que dans l'époque où il vivait, il fallait aller jusque là pour que brille pour tous, riches et pauvres, la lumière de l'espérance de l'Évangile....

Aussi, le témoignage, le message de Frère Jean Discalcéat coule de source. Son époque est révolue. La société qu'il a connue n'existe plus. Les problèmes de la vie de l'Église, de la vie religieuse sont vécus aujourd'hui dans un contexte différent du sien. Mais le message de Jean Discalcéat demeure, parce que c'est le témoignage d'un croyant en Jésus-Christ, qui a voulu vivre radicalement l'Évangile. L'Évangile ne vieillit pas, il transcende l'Histoire et toutes les formes de la société. Par dessus tout, c'est certainement le témoignage de la pauvreté évangélique qui nous frappe dans la vie de Frère Jean Discalcéat. On ne doit pas être surpris, puisqu'il a voulu mettre ses pas dans ceux de François d'Assise...

Il fut un héros de l'Évangile en son temps. Et si l'on nous demandait de citer maintenant des noms d'habitants de Quimper-Corentin en cette première moitié du XIVe siècle, il est probable, à part quelque rare érudit, que personne ne pourrait le faire. Qui connaît même les noms des évêques de Quimper à cette époque ? Le nom d'un homme est resté dans la mémoire du peuple, Jean Discalcéat, l'humble parmi les humbles, le pauvre. Car le jugement du peuple chrétien ne s'y est pas trompé. Il a reconnu en lui celui qui avait radicalement tout quitté pour suivre Jésus, celui qui a vécu avec intensité la valeur qui demeure, la valeur d'éternité : l'amour.

Jean-Louis Le Floc'h
(archiviste diocésain - Quimper)

LANDEVENNEC

VISITE à l'ABBAYE DE LANDEVENNEC (Vendredi 16 juillet 1993)

Le but de ce déplacement donne un air festif à cette journée qui sera, comme les précédentes, riche de découvertes. Départ : 9 heures. Un brouillard dense et malencontreux nous prive de la beauté du paysage, mais le Père Le Floc'h attire notre attention sur des particularités du trajet : routes bretonnes sous leur dais de feuillage, caractères d'Enclos voisins de la route... Au retour, ce seront les pentes du Menez-Hom, la baie de Douarnenez, à l'horizon...

Arrivés devant l'abbaye, le Père Marc nous accueille et après une rapide découverte du cadre et des bâtiments, nous voici devant une exposition de richesses manuscrites, que l'Archiviste saura nous faire apprécier.

Un peu d'histoire, d'abord : 485, saint Guérolé fonde l'abbaye.

Les Archives ont connu bien des vicissitudes, comme les bâtiments, pour aboutir aux Archives départementales. Seul, l'évêque de Quimper, abbé commendataire, en 1781, gardera les siennes. Un de ses successeurs, Mgr Fauvel, en fera la restitution au monastère.

Ce fonds est le "rescapé" de déprédations nombreuses : invasions normandes, guerre de la Ligue au XVI^e siècle opposant les Anglais, alliés de Henri IV, aux Espagnols soutenant le duc de Mercoeur...

Malgré les dispersions, nous pouvons admirer des fac-similés :

- * le diplôme de Louis le Pieux (818), ordonnance qui fait adopter au monastère celtique de saint Guérolé la règle de saint Benoît ,
- * des reproductions d'évangélistes (IX^e, X^e siècles) conservés à New York ou à Oxford ,
- * un calendrier (X^e s.). Il en reste huit mois. L'original se trouve à Copenhague. La notation d'une marge : 913, est précieuse. C'est la date d'une destruction de l'abbaye par les Normands ,
- * la charte de Raméric, abbé de Montreuil-sur-Mer, confirmant le don de la terre de Cavron aux moines bretons exilés. L'original (XII^e s.) serait à Metz ,
- * le cartulaire de l'abbaye, en dépôt à la Bibliothèque municipale de Quimper,
- * la reproduction d'un document de la Bibliothèque nationale (1296) faisant état d'une enquête ordonnée par Philippe le Bel : un trafic suspect existerait dans les petits ports bretons ? La réponse tient en cinq lignes : "pas de trafic". Que le roi de France comprenne ! Le même document mentionne une incursion anglaise avortée parce que repoussée. L'explication en sera donnée par les fouilles qui ont mis à jour des soubassements de fortifications entourant l'abbaye.

D'autres pièces encore :

- * de respectables incunables, des bulles de nomination, un registre de fermages (XVII^e, XVIII^e s.). Les résultats du vote de la communauté enregistrant l'appel contre la bulle *Unigenitus* révèlent que l'ensemble se situe du côté janséniste : un seul réfractaire.

Plus loin :

- * un terrier de 1682 pour l'établissement de l'impôt foncier,
- * une lettre patente de Louis XIV (1652) ; le sceau de cire brune est impressionnant par ses dimensions,
- * la grosse du procès de 1783 opposant l'évêque de Quimper, Mgr Toussaint, François Joseph Conen de Saint-Luc, aux derniers moines. Il s'agissait de supprimer le titre abbatial en vue de faire passer la mense abbatiale dans le giron de la mense épiscopale !

Pour finir : il semble bien que si les Archives de l'Abbaye sont plus ou moins dispersées, elles demeurent très riches et bien marquées du caractère breton. En effet : voici des mandements de plusieurs ducs de Bretagne, le Livre d'Heures de la duchesse Anne (reproduction du XIX^e s.).

La langue bretonne est bien présente : un gros dictionnaire, l'Histoire de Bretagne, du Théâtre populaire, un volumineux album illustré à chaque page Voyages en Bretagne (1846), et tout ce qui n'est pas noté...

La vue d'ensemble de ces Archives, si incomplète soit-elle, captivante et nourrie de la documentation inépuisable du Père Marc, nous transporte en d'autres temps, en d'autres lieux, tout près de la baie, en contre-bas, là où s'installèrent saint Guérolé et ses compagnons, là où les fouilles se poursuivent. Mais aujourd'hui, nous participons à l'Eucharistie, avec la Communauté, revenue en 1950, qui continue la prière et la louange de Dieu sur cette terre de Bretagne.

Soeur Jeanne-Marie Fort (Marie Auxiliatrice)

Soeur Madeleine Dalle (évêché d'Orléans)

LEVRAOUEG SANT GWENOLE

LA BIBLIOTHEQUE DE L'ABBAYE DE LANDEVENNEC

Une abbaye bénédictine se conçoit difficilement sans une bibliothèque de quelque conséquence. Même si le monastère n'est pas d'abord une académie ou un centre de recherches, il est clair que la vitalité d'une communauté comporte une part importante de vie intellectuelle. Toute abbaye possède une bibliothèque où les moines trouvent ce qui leur est nécessaire touchant les sciences ecclésiastiques : théologie, écriture sainte, liturgie, vie spirituelle, etc. ; sans négliger leur culture générale.

Mais Landévennec dispose, en outre, d'une bibliothèque d'intérêt régional, cas peut-être unique en France, bibliothèque spécialisée en matière bretonne, ouverte de surcroît à la consultation des chercheurs. C'est de cette bibliothèque que l'on parle généralement lorsqu'on fait référence à la "bibliothèque de Landévennec". C'est d'elle qu'il sera ici question.

Je voudrais en retracer brièvement l'histoire et en donner un petit aperçu.

Les premiers pas

Fondée en 1878 à Kerbénéat (près Landerneau) par Monseigneur Nouvel de La Flèche, la communauté se sentit, dès les débuts, vocation à militer dans le domaine de la culture bretonne, religieuse surtout. En 1889, le père Corentin Le Guen (de Plouvorn) avait voulu, avec l'appui de son ami le chanoine Abgrall, fonder une revue trimestrielle "Mignon al levriou mad", pour la diffusion du livre breton. Cela comportait évidemment un travail de collecte et de bibliothèque. Mais le projet n'eut pas de suite. Les avatars de la communauté, exilée durant dix-sept ans au Pays de Galles, puis péniblement reconstituée à Kerbénéat à partir de 1922, empêchèrent de le reprendre avant longtemps. Mais en 1938, à peine nommé prier de la communauté, le père Louis-Félix Colliot relançait le projet sous une autre forme ; il s'agissait, cette fois, de constituer à Kerbénéat une bibliothèque bretonne de prêt et, pour la constituer, le père prier faisait appel à la générosité de tous ceux qui voudraient bien lui confier toutes espèces d'ouvrages dans ce but. Mais l'appel ne rencontra que très peu d'écho, et bientôt la guerre allait en arrêter la réalisation.

Tant et si bien que, dans les années d'après-guerre, alors que la communauté s'agrandissait et s'apprêtait à reprendre Landévennec, la bibliothèque bretonne de Kerbénéat se trouvait être plus que modeste. Cependant le don fait par la marquise de La Ferronnays d'une partie du fonds de Kerjégu (château de Trévarez) y apportait, dans les années 50, un lot non négligeable d'ouvrages de grande valeur, tel que la première édition des Grandes Chroniques de Bretagne de Alain Bouchart (1514). Ce n'était pas suffisant pour constituer un ensemble documentaire de consultation. La solution allait venir avec le rachat et le relèvement de Landévennec et par un chemin inattendu.

Le docteur Louis Lebreton

Elle vint d'un grand bibliophile breton qui, depuis déjà une quinzaine d'années, avec une remarquable persévérance et un flair exceptionnel, avait entrepris de monter une bibliothèque bretonne de grande envergure. Originaire de Saint-Séglin en Ille-et-Vilaine, le docteur Louis Lebreton exerçait sa profession médicale à Bourbriac (Côtes d'Armor) depuis 1937. Membre actif du Bleun-Brug et du Gorsed de Bretagne, mouvements culturels, ses relations avec le monde des bibliophiles et antiquaires de Bretagne (et au-delà) lui permirent de mettre ses projets à exécution et de rassembler chez lui une bibliothèque presque complète : ouvrages,

revues, journaux, documents divers. Son intention était de la confier à une communauté monastique en mesure de la prendre en charge et de la mettre au service du public. Après qu'il eut songé à l'abbaye, alors en reconstruction, de Boquen, ce fut l'annonce faite à Saint-Pol-de-Léon, dans la nuit du 5 au 6 août 1950, de la résurrection de Landévennec qui emporta sa décision, laquelle reçut, dès l'année suivante, l'accord du père Abbé : sa bibliothèque serait déposée en la nouvelle abbaye de Landévennec, et en deviendrait la propriété à sa mort.

En 1951, était mise sur pied, en vue de la reconstruction de Landévennec, une "association des amis de Landévennec", et les statuts en précisait ainsi l'un des objets : favoriser l'étude et la mise en valeur du patrimoine artistique et littéraire de la Bretagne... Création d'une bibliothèque bretonne et d'un foyer de culture celtique, avec aménagement de locaux permettant de recevoir les chercheurs... Dès lors, la bibliothèque, avec les éléments venus de Kerbénéat, et d'autres donations, connut un développement rapide. A telle enseigne que, dès le 29 février 1960, alors qu'elle occupait encore des locaux provisoires, pouvait avoir lieu, sous la présidence de M. Andrieux, préfet du Finistère, et de Monseigneur Vincent Favé, évêque auxiliaire de Quimper, son inauguration sous le nom de "Levraoueg Sant Gwenolé". L'occasion était bonne d'en redéfinir les objectifs : "La bibliothèque est axée sur les divers sujets d'étude et de recherche en matière de Bretagne, mais sans négliger ce qui intéresse les autres pays celtiques. Il s'agit donc de réunir des collections et de disposer pour la communication tous les documents qui présentent un intérêt religieux, historique, littéraire ou artistique, voire scientifique, qu'il s'agisse de revues, de volumes, de microfilms et de copies de documents ; il n'est pas jusqu'à la carte postale, surtout pour peu qu'elle soit ancienne, qui ne puisse être utile à la recherche..."

Quarante années durant, le docteur Lebreton, non content d'assurer le transfert de sa bibliothèque, s'occupa de concert avec le père Grégoire Ollivier, du rangement, du répertoriage, de l'amélioration de cette bibliothèque désormais l'une des plus importantes de Bretagne. Après 1965, une fois l'église abbatiale construite, et ainsi libéré le local qui, jusque-là, servait de chapelle, un ensemble de rayonnages y fut mis en place par l'entreprise Dourmap de Brest, sur trois étages, le rez-de-chaussée étant réservé à la bibliothèque bretonne.

Le docteur Lebreton s'est éteint le 19 juillet 1991. On comprend que l'abbaye lui garde une grande reconnaissance, mais aussi tous ceux qui profitent de son travail pour leurs recherches.

Au cours des années, d'autres fonds sont venus s'ajouter au sien, mais plus modestes.

Sans doute est-il difficile d'estimer avec précision les dimensions de la bibliothèque ainsi constituée, mais on peut avancer, compte tenu de la variété des publications, le chiffre de 15.000 ouvrages.

On aura remarqué qu'il manque à cette bibliothèque ce que beaucoup de personnes s'attendent à y trouver, s'agissant d'une si antique abbaye, des archives. Il n'y en a pour ainsi dire pas. Outre que, depuis la Révolution, ce qui reste des archives est aux archives départementales, il faut savoir que l'abbaye de Landévennec a perdu les siennes propres dans les aléas de son histoire. Un procès-verbal de l'année 1599, au lendemain des guerres de la Ligue, nous précise que la soldatesque, logée à l'abbaye en 1594, y a brûlé les boiseries, puis les archives : "Jetèrent la plus grande partie au feu et le reste sous les pieds de leurs chevaux tellement qu'ils ont été perdus et gâtés." Ce qui restait en 1790 fut confisqué et transporté à Châteaulin ; les parchemins s'en allèrent, les uns à Morlaix pour servir à envelopper le tabac, les autres à Brest pour faire des gargousses à poudre !... L'étonnant est qu'il en soit resté suffisamment pour occuper actuellement quatre mètres de rayonnage aux archives départementales.

Visite de la Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque elle-même est interdit, on comprend pourquoi une salle de consultation est mise à la disposition des chercheurs. Mais il ne nous est pas défendu ici d'y jeter un coup d'oeil.

Le visiteur ne doit pas s'attendre à la découverte d'un mobilier de grand style, ni de salles vastes et ornées comme on concevait autrefois les bibliothèques... Une longue série de rayonnages métalliques où s'alignent, sans laisser beaucoup de vides, des ouvrages anonymes, avec des couloirs de circulation calculés au plus juste, de manière à gagner le maximum de place. Pour en percevoir la richesse et en prendre connaissance, il faut s'y promener d'épi en épi et en cueillir un à un les ouvrages.

Tout au fond, voici d'abord le domaine de la vie religieuse en Bretagne: livres de piété, dont les fameuses "Buhez ar Zent", catéchismes des diocèses bretons, cantiques populaires, hagiographie. Vient ensuite ce qui touche à la langue bretonne : grammaires et dictionnaires, linguistique, littérature, revues. Couvrant plusieurs rayons voici les revues scientifiques publiées en Bretagne et même plus loin (Vendée, Poitou...). Le droit et la jurisprudence constituent un fonds important, plus encore le nobiliaire de Bretagne, d'un très grand intérêt quand on sait que la noblesse en Bretagne constituait les 5 % de la population. Après quoi on aborde à l'histoire proprement dite, avec les grands ouvrages généraux, Bouchart, Le Baud, d'Argentré, Lobineau, Morice et autres, La Borderie, et les ouvrages plus spécialisés, dont les livres journaux et brochures de l'époque révolutionnaire, ainsi que quantité de monographies concernant les villes et communes des cinq départements bretons. La géographie, le tourisme, la marine ne sont pas oubliés. Ni la musique, riche d'ouvrages celtiques et de sa collection unique de chansons populaires sur feuilles volantes. Le folklore voisine avec les légendes arthuriennes, et trouve un précieux complément dans une collection remarquable de cartes postales. Tout un épi est réservé aux biographies, et à un ensemble de documents et pièces biographiques. La littérature bretonne d'expression française s'étend du XVIIe siècle à nos jours, avec les Queffelec, Le Quintrec ou Xavier Grall. Le monde celtique est là aussi, Ecosse, Irlande, Pays de Galles, Cornouailles, en anglais ou dans la langue du pays. Enfin, et j'en passe, telles que les questions économiques et sociales ou politiques, la documentation concernant la vie ecclésiastique des cinq diocèses : documents épiscopaux, semaines religieuses, bulletins et palmarès des collèges privés, bréviaires, missels et rituels. Il faut y ajouter, conservés à part, des collections plus ou moins complètes de bulletins paroissiaux. Ailleurs, encore une collection exceptionnelle, léguée par Mme de Morant, d'images de piété, quelque 25.000, du XVIe siècle jusqu'à nos jours.

Trop rapide promenade qui ne permet évidemment que d'admirer le paysage sans pouvoir en apprécier les détails. Je voudrais seulement, avant de quitter la bibliothèque, m'arrêter avec vous à quelques pièces plus particulièrement dignes d'intérêt. Il y a là, j'en ai déjà parlé, cette édition originale des Grandes Chroniques de Bretagne de 1514, avec sa reliure d'origine, sa belle typographie des débuts de l'imprimerie, ses célèbres bois gravés. Non loin de là les diverses éditions de l'histoire de d'Argentré, dont la première, de 1582. Dans un tout autre domaine, deux albums d'algues, constitués en 1827 dans la région de Saint-Pol-de-Léon par Du Dresnay, et dont la plupart des pièces ont conservé la fraîcheur de leurs couleurs. Parmi les ouvrages de géographie, les quatre volumes de la "Topographia Galliae" de Vranckrick, géographie de la France entière, en néerlandais, avec cartes et dessins des villes en 1660. Parmi les grammaires et dictionnaires bretons, la grammaire de Grégoire de Rostréren (1738), et ces curieux "collocou" du Roscovite Quicquer, manuels de conversation bretons-français du XVIIe siècle. Cinq énormes volumes, tout en vélin, représentent cinq des neuf "terriers" couvrant la Bretagne, que Colbert, en 1682, fit exécuter pour réajuster la base de l'impôt du fouage : pour les cinq, 250 mètres carrés de peau !... En

géographie aussi, les deux volumes, impressionnants, des dessins de Taylor et Nodier : toute la Bretagne de 1840 en lithographies. Enfin, malgré l'absence d'archives constituées, quelques lots de parchemins vénérables : un mandement inédit du duc Jean V, et toute une série de mandements successifs de la chancellerie ducale concernant l'abbaye Notre-Dame de la Joie à Hennebont depuis Jean IV jusqu'à François II de France.

Un gros travail reste à faire, qui est de rendre cette bibliothèque de plus en plus fiable, en particulier d'entreprendre son informatisation. Mais déjà bien des chercheurs, étudiants, surtout en travail de maîtrise, y trouvent de quoi répondre à leurs recherches, parfois même des pièces introuvables. Et l'on espère que dans l'avenir elle pourra rendre de plus en plus service, car c'était bien le souhait de tous ceux qui ont contribué à la créer.

fr. Marc Simon

Au musée de Landévennec

Inscription pour scriptorium

Qu'ici s'asseyent ceux qui écrivent les paroles de la Loi sainte
ainsi que les enseignements sacrés des saints pères.

Qu'ils se gardent de mêler leurs propos frivoles à ces paroles,
afin que ne s'égare point leur main discrète.

Qu'ils se procurent des ouvrages soigneusement corrigés
et que la plume du volatile aille par le droit chemin.

Qu'ils distinguent le sens précis des phrases
au moyen des pieds et des césures,
et posent les signes de ponctuation à leur place exacte
afin que le lecteur dans l'église, devant ses frères dévots,
ne lise pas des erreurs ou bien ne tourne peut-être court soudain.

C'est une noble tâche que de copier des livres sacrés,
et le scribe ne manquera pas sa récompense.

Il est préférable d'écrire des livres que de planter des vignes ;
celui-là entretient son ventre, celui-ci son âme.

Il est loisible au maître de faire connaître beaucoup de vieux
ou du neuf, mais chacun lit les saints écrits des pères.

Alcuin (IXe s.)

**L'ABBAYE DE LANDEVENNEC
de SAINT GWENOLE à NOS JOURS**

(Complémentarité Archives - Archéologie)

Les origines chrétiennes de la Bretagne armorique demeurent aujourd'hui encore passablement perdues dans les brumes du passé. Ceci explique les efforts conjugués de la recherche contemporaine.

L'histoire de l'abbaye de Landévennec se trouve confrontée à la même pénurie des témoins ; pas le moindre document depuis les VI^e, VII^e et VIII^e siècles pour le moment. C'est seulement au début du IX^e siècle que brusquement la brume se déchire, sur cette rive de l'Aulne, et nous découvrons un authentique monastère dit de Landéwinoch en plein exercice.

L'abbaye avant le XII^e siècle

Saint Gwénolé, né en Armorique, de parents venus du pays de Galles, fonde son propre monastère sur l'île de Tibidy, puis s'installe définitivement sur le rivage tout proche, à l'emplacement qui est resté celui de l'abbaye. Une datation au carbone 14 donne plus ou moins l'an 500.

Seules les données archéologiques peuvent compléter l'insuffisance des "archives" en ces débuts imprécis. Mais la superposition en mille-feuille des occupations successives crée une réelle difficulté pour retrouver les traces des débuts de l'abbaye. Les premiers bâtiments étaient des constructions légères laissant des traces infimes en comparaison des murs maçonnés des édifices plus récents.

On peut espérer que les recherches actuelles aboutiront un jour à une connaissance, au moins relative, de cette période. Dès maintenant les sondages archéologiques remontent au-delà du IX^e siècle.

Les plus anciennes découvertes :

Un seul emplacement, pour l'instant privilégié, a permis la mise au jour de bases de murs dont la datation est bien incertaine mais qui sont de toute évidence antérieurs au premier grand bâtiment bénédictin du IX^e siècle : deux murs de construction plutôt grossière avec des traces de tombes, même plus anciennes. Cette découverte est capitale en ce qui concerne l'abbaye : elle situe le noyau autour duquel se sont développés tous les bâtiments successifs : église et monastère. Ce n'est qu'une hypothèse mais on suppose que ce "noyau" représente le centre religieux de l'abbaye au départ.

Le monastère du IX^e siècle

Les premières constructions ont été recouvertes par un ensemble très étendu comprenant église et monastère sur le même emplacement, qui ne sera jamais abandonné jusqu'à la Révolution. Ces constructions - église, logis conventuel, cloître - sont datables du IX^e siècle au plus tard et constituent très probablement le premier monastère "bénédictin".

En effet, un document inséré dans la Vie de saint Gwénolé par Gurdisten (vers 870) rapporte la soumission de Matmonoc, abbé de Landévennec, représentant peut-être l'ensemble des abbayes bretonnes, à Louis le Pieux, empereur carolingien en 818. Louis le Pieux aurait imposé aux Bretons la règle bénédictine en usage en France, au lieu de la règle dite "celtique" qui était pratiquée en Bretagne

depuis l'arrivée des évangélistes venus de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Noter la présence antérieure d'une "petite église" carolingienne, d'où les reliques de saint Gwénolé auraient été transportées dans la grande église d'après la *vita* de saint Gwénolé écrite vers 870 par Gurdisten ; ce qui situe dans le temps la construction de cet ensemble. Noter aussi la pente du Vallon, la présence du ruisseau et les craintes d'humidité dans les murs des édifices qui expliquent la construction en terrasses.

Des traces d'incendie de l'église du Xe siècle nous amènent à l'évidence d'une dévastation plus radicale par les Vikings qui ont attaqué et pillé l'abbaye carolingienne. Les documents historiques en font foi également et nous précisent que les moines sont partis en 913 à Montreuil-sur-Mer dans le Nord de la France, et ne sont revenus qu'au milieu du Xe siècle.

Réoccupation de l'abbaye

Grâce aux donations des fidèles et du duc lui-même, nous dit la Charte d'Alain Barbe-Torte, l'église détruite par les Normands a été reconstruite.

On pense que cette église a repris le plan de l'édifice carolingien, ce qui augmente du même coup la connaissance de l'un et de l'autre.

Quant au monastère du Xe siècle, on sait qu'il n'a pas été atteint par la campagne de reconstruction ; les moines ont dû occuper les salles les moins endommagées de l'ancien monastère, ne restaurant que l'église.

Cet abandon d'une partie des bâtiments a duré très longtemps, puisque l'emplacement actuel du monastère n'a été réoccupé qu'après la construction de l'église romane et que le couvent médiéval des XII-XIII^e siècles a réutilisé partiellement les murs carolingiens. La salle du Chapitre s'est alors installée sur les dépotoirs nivelés du Xe siècle où elle s'est maintenue jusqu'au XVIII^e siècle.

On ne pourra pas toutefois se faire une idée exacte de l'implantation monastique au Xe siècle tant que la fouille des bâtiments carolingiens ne sera pas complètement achevée, puisqu'une aile de cet édifice reste encore en partie inexplorée.

Mais d'ores et déjà les fouilles archéologiques ont mis au jour les bâtiments successifs des XII-XIII^e siècles, puis du XVe siècle, enfin du XVII^e siècle.

Sr Lucie de Jésus Gaubert
(Monteils)

LORSQUE VOUS VISITEZ LES RUINES...

L'ÉGLISE :

- Les murs actuels sont ceux de l'église romane fin 11^e - début 12^e siècle, mais un certain nombre de piliers ont été refaits au 19^e siècle (ils sont signalés par des plantations à l'intérieur de la maçonnerie).
- A partir de la dénivellation au milieu de la nef, c'est l'église du 9^e - 10^e siècle qui est présentée, avec un puits, des fours à cloches, et l'aménagement du Chœur de pèlerinage. Le carrelage de l'avant-choeur a été retiré pour assurer sa conservation.
- Dans le déambulatoire, autour du Chœur, on retrouve le niveau de l'église romane, mais les murs du chevet de l'église carolingienne sont visibles comme s'ils affleuraient sur le sol.
- Le transept sud, qui mène vers le cloître, est bordé par 2 chapelles :

* la plus proche du Chœur est le "tombeau de Gradlon". Elle ne date que du 12^e siècle et n'est donc pas contemporaine du "Roi" ou Comte Gradlon. Les fresques sont encore plus récentes (16^e-17^e siècle).

* l'autre chapelle est l'ancien tombeau de St-Gwénoù, c'est-à-dire l'église primitive de l'Abbaye : elle a été réduite, mais englobée dans le plan de l'église romane.



Carrelage du 10^e siècle

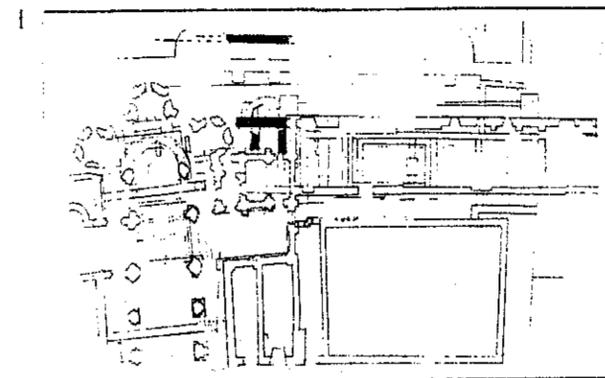
LE CLOÎTRE

- Les vestiges sont ceux du cloître du 17^e siècle, qui a été rasé après la Révolution. Il comprend la cour du cloître, au centre avec un puits, les galeries qui l'entourent et, au premier plan, les bâtiments d'accueil de l'Abbaye du 17^e siècle.
- Entre l'église et la cour du cloître, des chambres d'hôtes avaient été transformées en four à chaux au 19^e siècle. Elles sont en cours de restauration.
- Le mur qui borde le cloître au sud délimite les communs de l'Abbaye (cuisines, locaux de fonction, infirmerie, etc.)
- La galerie Est du cloître, au pied du grand mur de façade du monastère est en cours de fouille. On y a retrouvé, entre autres, les bases des piliers du cloître carolingien (9^e siècle).

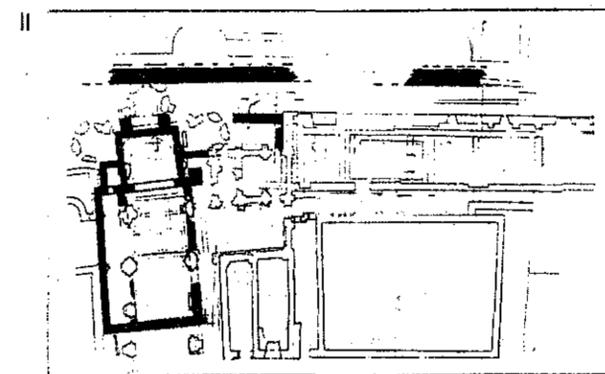


Piliers du cloître carolingien

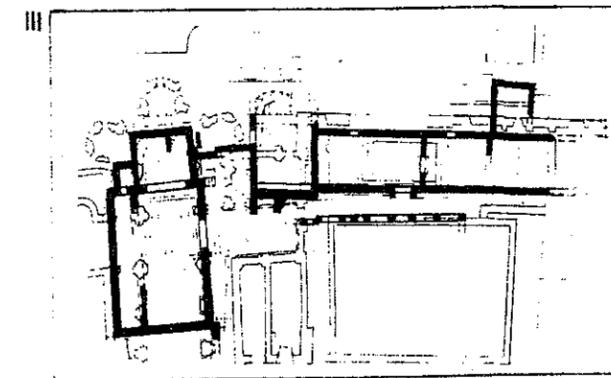
Les DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES permettent de reconstituer non seulement les plans des bâtiments qui se sont succédés sur le site, mais aussi L'HISTOIRE DE L'ABBAYE, en association avec les quelques rares Archives conservées.



On a retrouvé peu de choses encore des premiers bâtiments installés sur le site : des murs d'une petite église, une partie de la clôture de l'Abbaye... Cette période se situe aux 6^e-7^e siècles : les moines vivent encore selon une règle dite "celtique" venue d'Irlande et du Pays de Galles, et occupent des cellules indépendantes, en forme de huttes entourant l'église.

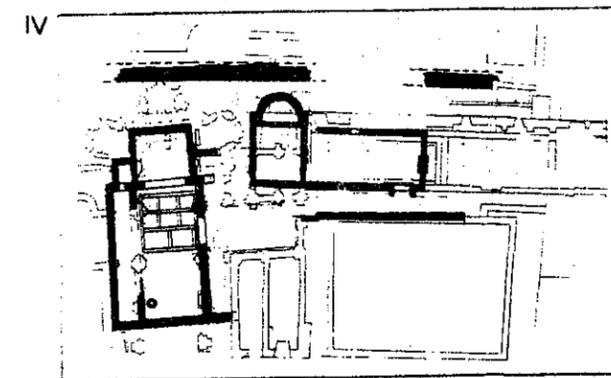


Au cours du 8^e siècle, l'Abbaye s'agrandit grâce aux donations des Comtes de Cornouaille (le Roi Gradlon de la légende) : une grande église est construite en complément, tout à côté de la petite où l'on conserve encore le tombeau de Saint Gwénoù. Les deux bâtiments sont reliés par un passage en escalier, probablement accessible aux Pèlerins. La première clôture est remplacée par une large muraille, qui protège l'Abbaye du côté de la mer.



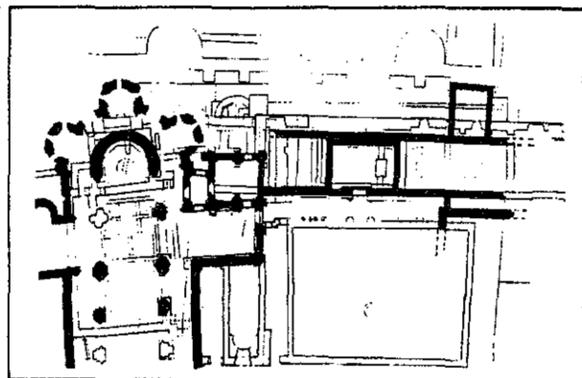
Au milieu du 9^e siècle, le tombeau de Saint Gwénoù est transporté dans le Chœur de la grande église, et l'ancien bâtiment, reconstruit, devient une chapelle, toujours raccordée à l'église. Dans le prolongement de cette chapelle, on édifie un monastère, un cloître et des communs sur le modèle des Abbayes Bénédictines : les moines ont abandonné la règle celtique en 818. C'est la grande époque de prospérité et de rayonnement de l'Abbaye : les Pèlerins affluent, des livres sont écrits et illustrés dans les scriptoria de Landévennec...

Cette prospérité est interrompue par les incursions des Normands, qui incendient les bâtiments en 913. Les moines quittent leur Abbaye avec les reliques de St-Gwénoù, et se réfugient dans le Nord, à Montreuil-sur-Mer, où ils restent une trentaine d'années.

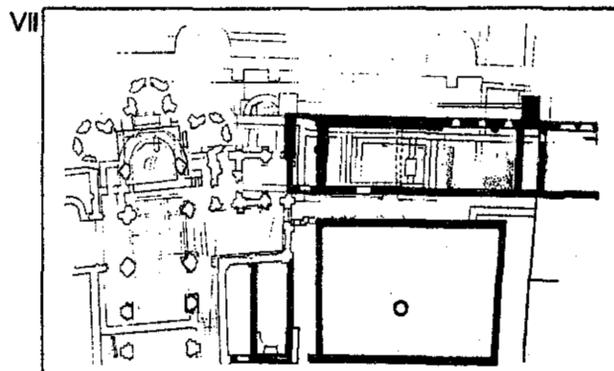


Au retour des moines, vers 950, l'église et la chapelle sont reconstruites grâce aux donations d'Alain Barbe-Torte, de la famille des Comtes de Cornouaille, devenu Duc de Bretagne. Le monastère est partiellement abandonné, tous les efforts des moines étant concentrés sur l'église; mais la muraille du 8^e siècle est restaurée, par crainte des Normands probablement.

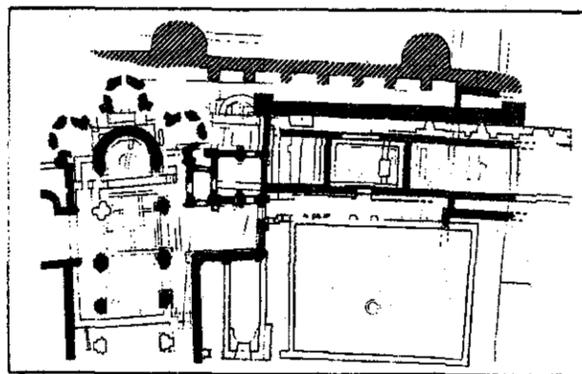
MUSEE DE LANDEVENNEC



Du 14^e au 17^e siècle, la Guerre de 100 ans, les Guerres de religions et autres conflits internes, ainsi que les Abbés "commendaiaires" (nommés par le Roi) achèvent de ruiner l'Abbaye dont les bâtiments se délabrent. A plusieurs reprises, des pillards, anglais ou ligueurs, dévastent l'église et le monastère, brûlent les archives et emportent les objets du culte.



Un siècle plus tard, fin 11^e, l'église est entièrement refaite, sur un plan différent, suivant la grande vague de construction des églises romanes qui touche la France dans son ensemble. La muraille extérieure est alors rasée. Le monastère et le cloître ont été réoccupés, mais on a surtout restauré les bâtiments carolingiens du 9^e siècle. Seule la salle du chapitre a bénéficié d'un nouvel aménagement.



Au 17^e siècle, l'église est consolidée, le cloître et le monastère reconstruits par les moines Mauristes (réformateurs bénédictins) qui remontent pour un temps l'Abbaye. Cette renaissance est provisoire et lorsqu'éclate la Révolution, les délégués de l'Assemblée Nationale ne trouvent plus que 3 moines à licencier.

Aux 12^e et 13^e siècles, après la réfection de l'église, on entreprend une grande campagne de reconstruction du monastère et du cloître. On ne connaît pas encore la disposition exacte du cloître, mais le monastère est aménagé avec une façade fortifiée du côté de la mer, puisque la muraille du 8^e-10^e siècle a disparu.

Pendant toute cette période, du 11^e au 13^e siècle, l'Abbaye connaît encore une certaine prospérité, mais dans le courant du 13^e siècle, les attaques anglaises et l'insécurité grandissante nécessitent la construction de tout un système de fortifications.



Aspect de l'Abbaye au 17^e siècle

Surprenant, de prime abord, l'intérieur de ce musée, style du XX^e siècle, très fonctionnel, le "nec plus ultra de la modernité", a-t-on dit.

En retrait par rapport au site et si parfaitement intégré qu'on n'en soupçonne pas l'existence. C'est à l'issue du 1500^e anniversaire de l'installation des premiers moines à cet endroit que germa l'idée d'un Musée pour cette abbaye, la plus ancienne de Bretagne (485). Ce "Musée du site de Landévennec" a été conçu en 1987 par un architecte morlaisien, Monsieur Mostini. Il est géré par le Parc Régional d'Armorique.

On y est accueilli par la statue de saint Gwénolé et, grâce à une lumière diffuse, c'est l'entrée dans le mystère : le mystère de la quête de l'invisible. Au centre, un grand carré, qui évoque à la fois la clairière du culte celtique et le chœur d'une église : planté sur quatre fois quatre piliers et, tout autour, l'histoire de l'abbaye qui, dans ses grandes lignes, a d'ailleurs épousé celle de la Bretagne.

Tout, ici, évoque la vie monastique, une "clairière" ouverte sur la forêt. Si le musée présente deux parties : le centre carré et un déambulatoire, le visiteur est constamment renvoyé au centre : c'est le cœur du musée, à ciel ouvert pour symboliser l'ardente attente de l'au-delà en même temps que la Jérusalem céleste de l'Apocalypse (ch. 21).

Le regard est attiré par un sarcophage de bois du IX^e siècle, exhumé en 1985 de l'ancienne église carolingienne. Ce sarcophage creusé dans le tronc d'un chêne a été si longtemps immergé qu'il a dû être traité pendant trois ans afin de remplacer l'eau qui l'imbibait par de la résine.

C'est le sarcophage d'un "Benoît", nom habituel des cadets des châtelains de Cornouaille. Au-dessus, c'est l'évocation du ciel ouvert avec les symboles des quatre évangélistes et, sur les côtés, entre autres, des illustrations de manuscrits bretons et la reproduction d'un Evangélaire de Landévennec du IX^e siècle dont l'original est actuellement à New-York.

Le déambulatoire présente l'histoire de l'abbaye : impossible d'être exhaustif quant aux richesses qu'on y découvre !...

Notons, dès l'entrée du musée, une statue de marbre de Carrare réalisée par un artiste hongrois et qui évoque la présence de l'Esprit, des briques gallo-romaines des III^e et IV^e siècles qui ont servi de dallages à l'église du Xe siècle.

Sur le pourtour, c'est toute l'histoire de l'abbaye au fil des siècles. Une première partie présente l'Armorique païenne avant l'arrivée des Bretons avec l'évocation du culte celtique. Puis c'est la fondation du monastère, la christianisation et la multiplication des paroisses aux noms familiers : "Lan" pour les paroisses monastiques et "Plou" (suivis des noms de saints locaux) pour les paroisses d'origine séculière.

L'abbaye elle-même est évoquée par la reconstruction du scriptorium avec des fac-similés de nombreux manuscrits liturgiques, ce scriptorium "îlot de paix et de réflexion" où s'asseyaient "ceux qui écrivent les paroles de la Loi sainte, copient et enluminent les textes sacrés..." On y voit les objets : encre, plume, parchemins, etc... qui leur servaient à écrire.

Viennent ensuite les maquettes du monastère : celle du premier monastère, celle du monastère carolingien et c'est l'évocation de l'incursion des Normands, du raid viking du Xe siècle. De l'abbaye romane des XII^e-XIII^e siècles, le visiteur peut admirer plusieurs chapiteaux découverts lors des fouilles et présentant

généralement une décoration linéaire. De cette époque datent aussi trois boulets anglais trouvés dans les murs de l'abbaye et un document de 1213 signalant que les Anglais n'ont pu entrer...

Il reste quelques piliers du cloître gothique et le gisant du dernier abbé régulier Jehan du Vieux-Châtel (1522). Ensuite vient le temps des abbés commendataires. Une maquette présente aussi le monastère du XVIIe siècle, doté d'une belle façade de dix-sept fenêtres. La période révolutionnaire n'est pas évoquée mais un dessin du XIXe montre les ruines au milieu des palmiers d'un extraordinaire "jardin colonial".

La partie intitulée "De la ruine au renouveau" retrace l'histoire plus récente : vendue en 1875 au comte de Chalus qui, providentiellement, va consacrer sa vie et sa fortune au sauvetage de l'abbaye jusqu'à ce que s'ouvre, de 1953 à 1958, le chantier de la nouvelle abbaye. Et là notre guide, aussi compétent qu'accueillant : le Père Marc Simon, nous signale, avec un humour malicieux, "la photo du siècle", celle de l'ancien Père Abbé, Dom Colliot, énonçant en 1950 à Saint-Pol-de-Léon, face à la mer, devant 20.000 personnes enthousiastes : "Nous avons racheté Landévennec !", ainsi que les photos émouvantes du retour des moines et de la bénédiction de la première pierre.

Ajoutons que, pour préparer à la visite du Musée du site de Landévennec, il existe un montage audio-visuel de qualité, créé par Maurice Tristan en 1985 : mélange d'histoire et de vie monastique en une sorte d'hymne triomphal à l'histoire de Landévennec. Peu de paroles mais des trouvailles visuelles et poétiques de ces "chercheurs de Dieu".

Ce Musée raconte un histoire : celle d'un monastère qui adapte aux contingences des lieux et des époques le quotidien de sa vie, dans la référence, qui demeure à travers les vicissitudes du temps, à la Règle de saint Benoît. "Une source a jailli..." qui continue d'irriguer l'Eglise en ce beau coin de Bretagne et bien au-delà.

Le Musée s'enrichit, au fil des années, par l'apport des fouilles archéologiques, entreprises en 1958, reprises et poursuivies à partir des années 1984-1987 sur le site des anciennes abbayes de Landévennec.

Sr Brigitte Botte (Maison Sainte-Marthe)

Sr Marie Péron (Immaculée de Saint-Méen)

VANNES

BIBLIOTHEQUE et ARCHIVES DIOCESAINES de VANNES

Présentation par Père André Moisan, Bibliothécaire et Archiviste de l'Evêché de Vannes depuis 1984.

1. La Bibliothèque

Nous visitons une bibliothèque qui est le type même d'une rénovation très intéressante, réalisée en trois ans. En effet, le local de la bibliothèque, créé dans un ancien grenier, inauguré officiellement en 1987, est l'oeuvre du P. Moisan

La Bibliothèque du Séminaire fonctionne comme Bibliothèque publique ; elle est bien fréquentée. Elle sert aux séminaristes, aux personnes en formation permanente, pastorale ou universitaire ; elle est aussi spécialisée en histoire locale pour le Morbihan et possède un fonds breton de 3800 ouvrages, dont Astérix...

Composée d'abord de 3600 ouvrages, elle en compte maintenant 47.000. Elle s'enrichit aussi des legs des prêtres âgés ou décédés.

Elle est ouverte au public les mercredi, jeudi et vendredi de 15 à 18 heures. Le prêt se fait contre paiement d'un abonnement de 75 francs ou une taxe de 5 francs pour un volume.

Le P. Moisan est disponible pour les emprunteurs ou les chercheurs. Il répond à leurs questions et les guide dans leurs recherches, il accompagne les auteurs de travaux académiques.

Le P. Moisan nous présente quelques **spécimens rares** de la Bibliothèque :

- un ouvrage de Pierre d'Ailly relatif au Livre des Sentences de Pierre Lombard, publié en 1490, sans doute le plus ancien de la bibliothèque...
- un bréviaire de 1536 ayant appartenu au Cardinal de Guignoney. Ce bréviaire local fut supprimé par le pape Pie V au profit de l'édition romaine.
- un Livre d'heures avec des enluminures. oeuvre du XVIe siècle, de toute beauté et d'origine bretonne, c'est le "fleurion" de la bibliothèque...
- un Missel vannetais de 1530, imprimé à Paris, décoré des gravures de la consécration sur parchemin, qui intègre dans son calendrier et son propre les fêtes des saints bretons, par exemple saint Vincent de Valence et saint Patern.

Pour la **Révolution**, citons :

- un cahier "Eglise et Révolution" publié à l'occasion du bicentenaire.
- l'épreuve du livre *Charles Le Masle, évêque constitutionnel*, à paraître en automne 1993,
- un dossier manuscrit sur les prêtres du diocèse de Vannes, réalisé pour les conférences décanales de 1936. Ce dernier tient aussi du **document d'archives**.

2. Les Archives

Les archives concernant le diocèse de Vannes se trouvent à la cathédrale, aux Archives départementales et à l'évêché. Elles sont toutes munies de répertoires et fichées selon le règlement de l'AAEF.

Elles comprennent les fonds usuels des paroisses et du diocèse mais aussi un fonds unique de bulles et documents concernant le procès de canonisation et le culte de saint Vincent Ferrier.

Nous avons pu voir à l'Evêché :

- un glossaire manuscrit en quatre langues (français, breton, anglais, latin) ,
- un registre des prêtres et un catalogue des recteurs ,
- un registre de catholicité d'après la Révolution ,
- le catalogue des archives départementales pour les BMS.

Le Père Moisan a insisté sur la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les instances et les institutions publiques.

Il dit aussi qu'avoir deux mandats conjoints peut présenter des inconvénients mais aussi des avantages : thèmes communs aux deux fonds, meilleure utilisation de pièces mixtes.

Notre visite se termine par un agréable rafraîchissement.
Encore merci au P. Moisan.

Fernand Bussard (évêché de Fribourg Suisse)

Père Jean Bertail (évêché de Dijon)

Dernière heure

Le Père Sourisseau vient de perdre son père, âgé de 87 ans, le 2 novembre 1993, en Vendée. Nous prierons pour celui que le Seigneur vient d'appeler et pour ceux qui restent dans la peine.

VISITE A LA CATHEDRALE DE VANNES

La ville de Vannes affiche dès l'abord son attachement à saint Vincent Ferrier : statues, nom du saint honorent monuments et rues... Jusqu'à la cathédrale de Saint-Pierre-aux-Liens dont le titre est quasi éclipsé par la rayonnante renommée du saint patron vannetais : le porche de la cathédrale est en effet surmonté de sa statue et la rotonde intérieure est l'écrin de ses reliques.

La sacristie actuelle - ancienne cour recouverte en 1935 - ne peut prétendre au séjour du saint. Nous ne nous attendions pas à y trouver quelque vénérable trace... Et pourtant, l'amitié du P. Moisan avec le curé de la cathédrale nous vaut en ce lieu une présentation solennelle de documents précieux : bulles de papes, lettres des ducs de Bretagne, évêques, rois de 1451 à 1634, constituant le dossier complet du procès de canonisation de saint Vincent Ferrier.

La cathédrale est essentiellement de style gothique du XVe s. (110 m. de long, c'est la plus grande de Bretagne).

Elle remplace une cathédrale romane en ruines du XIIe s. dont l'unique vestige est la base de la tour carrée romane supportant l'actuel clocher. Mais une première cathédrale, dont on ignore l'emplacement, avait été détruite par les Vikings en 919... c'est dire l'ancienneté des communautés chrétiennes du lieu.

La façade de la cathédrale où nous pénétrons aujourd'hui fut refaite en style gothique au XIXe s. L'écroulement de la façade précédente faillit être fatal au buffet d'orgue. Celui-ci fut alors restauré : supporté par six colonnes de chêne, il conserve des tuyaux d'origine.

Au XVIe s. le transept est construit en style gothique flamboyant. Pour abriter les reliques de saint Vient Ferrier, une rotonde (chapelle ronde style renaissance chrétienne) est réalisée en 1537 par Jean Daniélou - abrégiateur à Rome des Lettres apostoliques. On y admire au centre l'autel-tombeau ; sur les murs, 15 médaillons (emplacement de chemin de croix ?) et 13 niches (statues ?) - une tapisserie du XVe s. (Aubusson ?) relatant la vie, les miracles, la canonisation du saint - tandis que la châsse reliquaïre en or et argent abrite les restes de son corps. On a remis le bras de saint Vincent Ferrier aux Espagnols de sa région natale (Valence d'Espagne) en 1959.

De chaque côté du transept, une porte : à gauche la porte des chanoines ouvrant sur ce qui fut l'ancien cloître des chanoines du XVIe s. (en anses de panier) ; à droite, une porte ducale, murée aujourd'hui et devant laquelle se trouve un rétable du XVIIIe s. (style baroque) dédié lui aussi à Vincent Ferrier.

Sous le chœur (style roman reconstruit) "est inhumée Jeanne de France, fille du roi Charles VI, épouse de Jean V, duc de Bretagne de 1399 à 1442, ainsi qu'Isabeau Stuart, épouse de François Ier, duc de Bretagne de 1442 à 1450". Sous l'autel : caveau des reliques du bienheureux Pierre-René Rogues dont nous évoquerons la figure ci-après.

La chapelle absidiale (chapelle du Saint-Sacrement) abrite de part et d'autre à son entrée les enfeus de deux évêques vannetais :

- François d'Argouges : 1692-1716
- Sébastien de Rosmadec : 1622-1646.

Avant de quitter cette cathédrale, évoquons la vie et l'oeuvre de nombre de **saints** vénérés en Bretagne :

Tout d'abord les **7 fondateurs de l'Eglise de Bretagne** :

1. Saint Patern	1er évêque de Vannes	élu en 467)	Ils nous invitent
2. Saint Pol	1er évêque de Léon	VIe s.)	au pèlerinage
3. Saint Corentin	1er évêque de Quimper	VIe ou VIIe s.)	Tout bon Breton
4. Saint Briec	abbé de Saint-Briec	vers 502)	qui se respecte
5. Saint Malo	évêque de Saint-Malo	VIe s.)	doit réaliser
6. Saint Samson	évêque de Dol	VIe s.)	ce pieux
7. Saint Tugdual	évêque de Tréguier	vers 500)	"tour de Bretagne"!

Au passage, ils nous parleront de leurs compagnons dans la Communion des saints, personnages parfois hauts en couleur, canonisés par le peuple, parfois humbles martyrs oubliés.

1) On a déjà évoqué **saint Vincent Ferrier**, moine espagnol, grand orateur. La vénération dont il est entouré ne tient pas à son court passage d'un an en cette ville mais bien à sa prédication étonnante qui rassemblait des milliers de personnes sur une place proche de la cathédrale. Vincent était confesseur des papes en Avignon. Fut-il attiré à Vannes par le Duc ?... Mort en cette ville en 1419, il fut canonisé en 1455.

2) A **saint Patern** se rattache une légende : chassé par la population, il serait mort loin de Vannes... La sécheresse sévit alors et les vannetais, pris de remords, vont chercher ses reliques pour obtenir la pluie, avec succès !

3) **Saint Emilion** subit la même infortune. Mais le joyeux moine ne se laisse pas abattre : il s'empare de pieds de vigne, et s'en va les faire fructifier en terre bordelaise !

4) **Roland de Roncevaux**, comte de Vannes, rencontre pour la première fois Charlemagne dans une forêt voisine. Les Bretons le proclament **saint** dès qu'ils connaissent son épopée.

5) **Saint Salomon**, roi de Bretagne au IXe s., fut lui aussi acclamé par le peuple, mais sa canonisation ne fut pas avalisée par la sainte Eglise romaine et pour cause : à son actif : quelques victimes éliminées sans pitié sur l'autel de son règne !

6) Le **bienheureux Pierre-René Rogues** (1758-1796), martyr de la Révolution, prêtre vannetais. Il a fait ses études au collège jésuite Saint-Yves, puis chez les Lazaristes à Paris. Après sa profession, de retour à Vannes, il est professeur au séminaire, recteur de Méné. Arrêté en 1795, alors qu'il porte la communion à un mourant : il sera exécuté en mars 1796. Béatifié en 1934 par le pape Pie XI (hélas le document du procès d'exécution révolutionnaire a disparu de la bibliothèque).

A regret, nous quittons cette cathédrale pour retourner au séminaire... Nous y visitons la bibliothèque. Le Père Moisan nous présente quelques exemplaires de précieux documents avec la passion du "professionnel" spirituel. Puis il nous "réconforte" avec un Vouvray limpide et rafraîchissant apprécié de tous.

Sr Josiane Comte
(Castres)

Le bienheureux Pierre-René Rogues (1758-1796)

Pierre-René Rogues naquit à Vannes le 11 juin 1758 dans une maison de la rue de la Monnaie, aujourd'hui détruite.

Il fit ses études au collège Saint-Yves de Vannes, actuellement collège Jules-Simon. Il quitta cet établissement à 17 ans, et, une année plus tard, il demandait son admission au Séminaire, attiré par la religion dans laquelle il avait été élevé. Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1782, dans l'église du Séminaire, église paroissiale du Mené, maintenant détruite.

Quatre années après son ordination, le 25 octobre 1786, il entra au Séminaire Saint-Lazare à Paris, dans la congrégation des prêtres de Saint-Vincent-de-Paul. Après son noviciat, il fut envoyé comme professeur de théologie au Grand Séminaire de Vannes.

Deux ans plus tard, c'est la Révolution. "Des nuages menaçants s'élevaient à l'horizon politique".

La Constitution civile du clergé fut votée le 12 juillet 1790.

Cette Constitution sema la perplexité parmi le clergé. Fallait-il prêter serment à une loi pleine d'ambiguïtés, ou résister, c'est-à-dire s'exiler à l'étranger ou vivre clandestinement.

Quatre prêtres courageux, dont Monsieur Rogues, restèrent clandestinement à Vannes. Pour accomplir sa mission pendant les deux années qui suivirent, Monsieur Rogues risqua continuellement sa vie. Recherché par la police, il ne sortait que la nuit, changeait très souvent de cachette, la maison de sa mère étant surveillée. Il n'a pu vivre ainsi qu'avec l'appui de la population, mais toujours sous la menace d'une dénonciation.

Le soir du 24 décembre 1795, alors qu'il portait le "Saint Viatique" rue de la Préfecture (actuellement rue Emile Burgault), il s'aperçut qu'il était suivi. Il continua son chemin pour ne pas attirer d'ennuis à la personne chez qui il se rendait. Arrêté et conduit au Département où siégeaient plusieurs de ses anciens condisciples, il refusa de s'évader malgré l'insistance de ses amis, ne voulant pas les compromettre.

Pendant ces quelques semaines, il fut l'"aumônier" de la prison, confessait et consolait les nombreux prisonniers.

Monsieur Rogues comparut devant le tribunal criminel le 2 mars 1796. Il fut condamné à mort, avec mise à exécution de la sentence sous les 24 heures. Il écouta sa condamnation avec beaucoup de calme puis fit des adieux touchants à sa mère, avant de retourner en prison.

Le lendemain, à 3 heures de l'après-midi, Pierre-René Rogues est conduit sur la place du Marché, dite aujourd'hui de l'Hôtel-de-Ville, où la guillotine était dressée. Il aperçoit celui qui l'a dénoncé, arrêté et livré. Il lui adresse une parole amie et lui donne, croit-on, sa montre comme gage de pardon. D'une fenêtre placée en face de la guillotine, il reçoit l'absolution d'un prêtre courageux, comme lui, puis il se livre au bourreau en prononçant les paroles de Notre Seigneur sur la croix : "Seigneur, je remets mon âme entre vos mains". A ce moment le bourreau, qui le connaît très bien, à qui il a fait jadis le catéchisme, hésite et se demande ce qu'il doit faire ; Monsieur Rogues l'encourage et lui dit sans hésiter : "Mon ami, faites votre devoir".

En 1934, au terme de l'Année Sainte (1933-1934), Pierre-René Rogues fut déclaré bienheureux par le pape Pie XI. Le 13 juin 1934 eut lieu la reconnaissance des reliques et le 4 juillet la translation officielle à la cathédrale. Les reliques furent placées dans un petit caveau sous l'autel. Une effigie de cire évoque le martyr portant l'Eucharistie.

A LA DECOUVERTE DE LA VILLE DE VANNES

En cet après-midi du 14 juillet 1993, le groupe des stagiaires archivistes réunis à Quimper est invité à visiter la capitale du Morbihan voisin. Est-ce pour participer à la clôture des festivités marquant le deuxième millénaire de la ville de Vannes ? Non, celles-ci se sont achevées la veille par le feu d'artifice traditionnel. Nous sommes attendus par le Père Moisan, archiviste et bibliothécaire du diocèse de Vannes, dans la cour du Grand Séminaire. Ce vaste bâtiment avait appartenu aux Capucins, puis, au XIXe siècle, aux Ursulines. En 1903, le diocèse de Vannes en fit l'acquisition et y installa le Grand Séminaire diocésain, lequel comptera jusqu'à 300 séminaristes ! (heureuse époque). Le nouveau bâtiment construit en 1937 a accueilli un hôpital militaire français en 1939 et a été ensuite occupé par les Allemands, en partie puis en totalité, jusqu'à la Libération de 1945. Le séminaire a donc fonctionné en ces lieux jusqu'en 1942, et fut transféré à l'extérieur, dans la ville de Vannes. Devenu Séminaire inter-diocésain, il rassemble actuellement une trentaine de séminaristes des diocèses de Vannes, Quimper, Brest, Laval. Les anciens bâtiments sont utilisés par de nombreux groupes et accueillent aussi différents services diocésains, ainsi que la Bibliothèque et les Archives.

Après cette brève présentation, le Père Moisan confie les stagiaires à une jeune guide de la Ville de Vannes pour une visite commentée, menée magistralement.

Vannes date du Ier siècle avant J.C. Envahie à la fin du IIIe siècle par les Romains, des constructions gallo-romaines s'élevèrent bientôt à proximité : un vaste Forum, un Castrum et des Remparts englobant environ cinq hectares.

Au siècle suivant, les Saxons, boutés hors de leur île débarquèrent dans toute la région. Jusqu'à la fin du Moyen Age, la ville se cantonne aux limites du Castrum gallo-romain. Les Ducs de Montfort au XVe siècle, grâce à des travaux importants doubleront la superficie de la ville.

Au XVIIe siècle, Louis XIV en raison de la "Révolte des bonnets rouges", punit le Parlement de Bretagne en l'exilant à Vannes en 1675. Les habitations de bois dont la ville était construite n'ont pas l'heur de plaire à la Cour de Bretagne. Les Parlementaires font donc édifier des hôtels particuliers que nous pouvons encore admirer aujourd'hui. La ville, sous l'impulsion des exilés se développe : des chantiers importants sont ouverts. C'est à cette époque que sont aménagés les nouveaux quais du port, en asséchant la basse-ville. Quelques années après, Louis XIV fait grâce aux révoltés et les renvoie à Nantes.

A leur départ, le commerce maritime dépérit, la vie économique sommeille. La ville ne se réveillera de sa léthargie que sous le Second Empire.

Au XXe siècle, vers les années soixante, la ville connaît une croissance urbaine remarquable, passant de 25.000 habitants en 1954 à plus de 50.000 en 1992. Centre universitaire, Vannes est aussi un pôle technologique important (P.I.B.S. : Parc d'Innovation de Bretagne Sud).

Mais revenons à l'ancienne ville. Nous y pénétrons par la Porte Saint-Vincent; Ouverte en 1624 dans les remparts, détruite par les marées, cette Porte fortifiée fut reconstruite en 1704 en style baroque. Au centre de cette porte de granit noir, on plaça en 1623 une statue de saint Vincent Ferrier, patron de la ville de Vannes. Elle fut renversée en 1793, supplantée par celle d'un sans-culotte à bonnet phrygien et rétablie après le Concordat. En 1891, on a renouvelé la statue et placé au-dessous les armes de la ville.

Saint Vincent Ferrier se présente main droite levée, en signe de protection. La légende dit que lorsque la main du saint s'abaissera, la ville sera noyée ! Au-

dessus de la statue, les armoiries de la ville de Vannes (XVIIe siècle) gravées dans le granit - une hermine, symbole de pureté, et des lévriers, signifiant que Vannes est une ville de chasse ducale. En dessous du blason, flotte la devise de la ville : A MA VIE, symbole de fidélité. Vannes est en fête en ces jours, aussi à droite de la Porte flotte la bannière de la ville : hermine blanche cravatée sur fond rouge, rappelant aux vannetais "qu'il vaut mieux mourir sur le rempart que de se rendre à l'ennemi". A gauche, une bannière noire avec en lettres d'or "II", indiquant que Vannes fête cette année le bimillénaire de la cité des Vénètes, Darioritum. Franchissant cette porte, nous pénétrons dans la ville par des rues piétonnes, fleuries, très animées. Place du Poids-Royal, où depuis des générations se tient, chaque semaine, le contrôle des balances de la région. Place des Lices, où de fiers chevaliers s'affrontaient au Moyen Age dans d'importants tournois - d'où son nom - dont l'un des plus célèbres remonte à 1587. Sur cette place, saint Vincent Ferrier réunissait jusqu'à 5.000 personnes venues écouter ses prédications dont les thèmes favoris étaient les fins dernières et le jugement de Dieu. A un angle de rue, une maison pittoresque parmi les 280 maisons de bois des XVe et XVIe siècles. C'est la maison de "Vannes et sa femme" ! Deux personnages sculptés en pleine masse, formant enseigne, reflet de l'aisance et de la convivialité des propriétaires. Les mains de ces personnages devaient tenir des gobelets et des pichets, signes de débauche, aussi furent-elles coupées (dit-on). Le château Gaillard, du XVe siècle, abrita le Parlement de Bretagne, lors de son exil. Le duc Gilles de Ré y aurait séjourné. Aujourd'hui, un Musée de la Préhistoire (un des meilleurs d'Europe) y est installé, ainsi qu'une société de polymatique.

Les abords de la cathédrale sont animés en ce jour de fête par des groupes de musiciens nous rappelant les troubadours qui, au Moyen Age, devaient se produire ainsi au détour des ruelles.

Nous parvenons aux remparts gallo-romains. 900 mètres en sont encore abordables ou visibles, tandis que les 700 mètres restant sont inclus dans des propriétés privées. Le système défensif de la ville comportait 4 tours sur ces remparts et un donjon. Celui-ci n'existe plus. Par contre la Tour de Joliette (géole) des XVe et XVIe siècles subsiste. La Tour de la Poudrière, en forme de "U", construite au XVIe sur les fondations romaines ; la Tour du Connétable, avec de belles fenêtres du XVIe et le Bastion neuf ou Eperon de la Garenne, de style espagnol, demeurent toujours.

Au pied des Remparts, de beaux Jardins à la française s'étalent jusqu'aux portes d'un vaste bâtiment construit en 1866 pour le fils de Napoléon III, lequel en raison de la chute de l'Empire ne put y résider. Aujourd'hui ce Palais abrite la Préfecture du Morbihan.

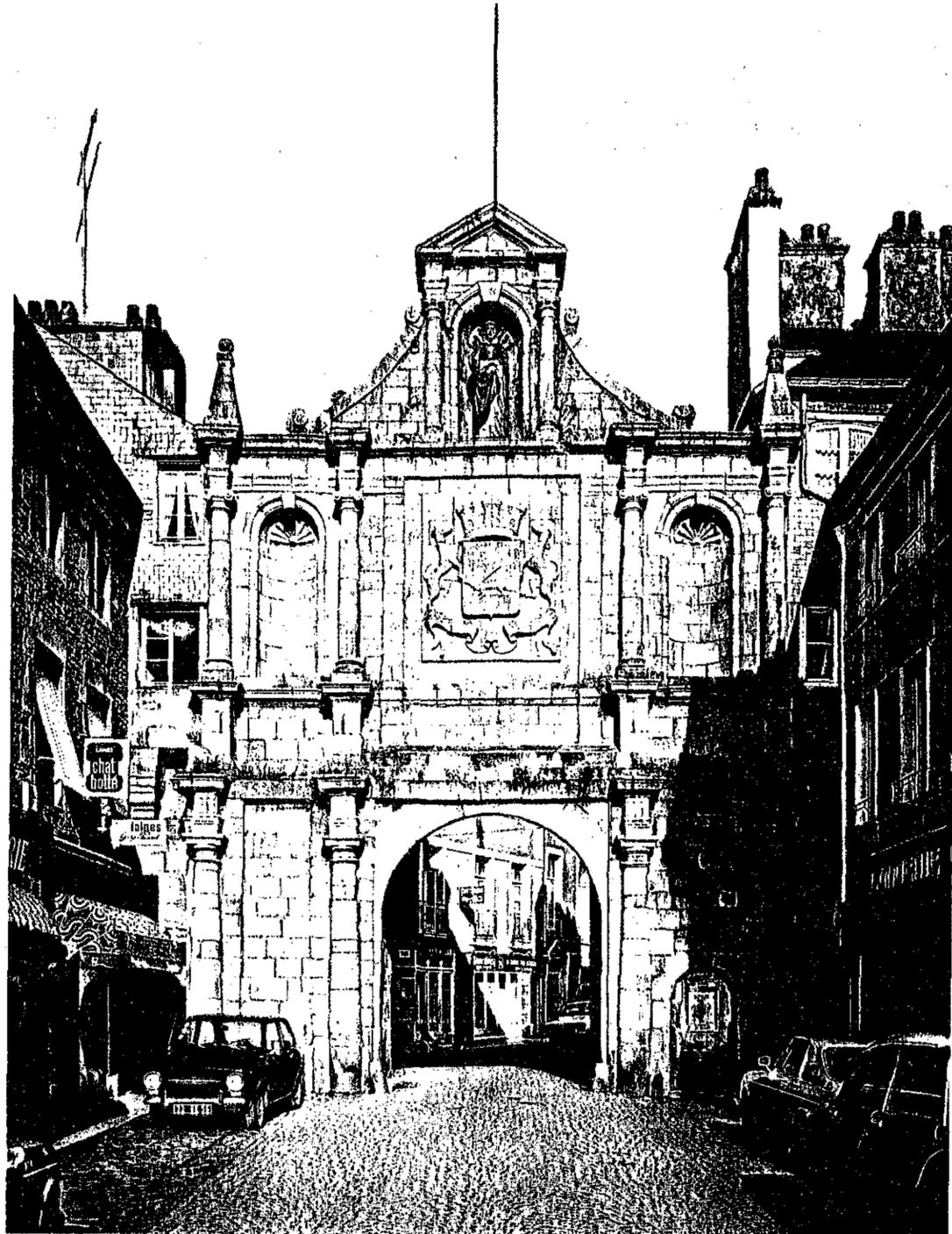
La ville bimillénaire de Vannes est traversée par une petite rivière canalisée, la Marle, sur les bords de laquelle des lavoirs publics furent édifiés en 1820. Cette construction d'un étage, à colombages de bois et tuiles d'ardoise grise, est garnie de cascades de fleurs. Les lavandières vannetaises après avoir frotté leur linge, à genoux sur le dallage, allaient l'étendre sur l'herbe des vergers de l'évêché contigus au lavoir, et ceci jusqu'en 1950.

Ville coquette, vivante, attachante, Vannes mérite la visite; Elle a conquis les stagiaires de Quimper.

Sr Michelle Jeannerot

(N.D. des Apôtres)

LE TREGOR

AVEC LES GRANDS MISSIONNAIRES DU TREGOR
AU XVII^e SIECLE

La "Porte Saint-Vincent" exalte le souvenir de saint Vincent Ferrer (1355-1419), prédicateur dominicain d'origine espagnole mort à Vannes où son corps et son souvenir restent une gloire locale assez populaire. Il est représenté le bras levé pour bénir son peuple d'adoption

"Je serai, Messieurs les Vannetais, votre avocat près de Dieu"

Merci d'abord à Madame Jouan qui m'a invitée à vous faire cette causerie, merci à vous tous qui êtes venus m'écouter.

Ma causerie s'intitule "Avec les grands missionnaires du Trégor". Ils sont avec nous d'abord parce que leurs noms se sont conservés dans les mémoires des Lannionnais jusqu'à nos jours, comme le montre le tableau exposé sous vos yeux. Ils sont avec nous grâce à leur correspondance ou à leurs écrits : sur 30.000 lettres de saint Vincent de Paul, 3.000 sont parvenues jusqu'à nous. Les Visitandines, de leur côté, ont conservé une partie de la correspondance de Madame Du Houx. On trouve, dans les bibliothèques, les ouvrages de Monsieur de Trémaria, celui de Monsieur Le Gall de Kerdu. Mais la grande originalité de ces missionnaires, qui fait leur succès jusqu'à nos jours, ce sont les images dynamiques qu'ils ont élaborées et qui s'utilisent encore dans le monde entier : les tableaux ou images du cœur. Supposons maintenant que, par un enregistrement mystérieux, nous les entendions nous parler familièrement. C'est là que j'ai la joie de vous faire partager ma découverte : un manuscrit du monastère Sainte-Anne de Lannion, qui nous rapporte presque mot à mot les retraites données à la communauté de 1669 à 1676. Nous entendrons le Père Huby, Monsieur Plivern, Monsieur Le Gall de Kerdu (par l'intermédiaire de la Mère de Kerméno), Monsieur de Trémaria et Madame Du Houx, chacun avec son style particulier et très personnel.

Ma causerie comportera trois parties :

- 1°) L'évocation de trois précurseurs sans lesquels rien n'aurait pu se faire.
- 2°) Un récit de l'arrivée et de l'action en Trégor de chacun de nos "grands missionnaires", suivi de "la grande première" qu'ils réalisent ensemble à Lannion en 1671.
- 3°) Leur influence aujourd'hui encore.

Après cette causerie, par quelques diapositives, nous irons "sur les pas de nos grands missionnaires" : lieux où ils ont laissé leur souvenir ou exercé leur apostolat.

Voyons d'abord les trois précurseurs : deux sont bien connus, le troisième, un Costarmoricain de Quintin, l'est beaucoup moins. Nous le découvrirons.

A droite du tableau : Monsieur Vincent (saint Vincent de Paul). Tous admirent son action charitable, mais on oublie souvent son activité apostolique :

- 1) Former des prêtres en ouvrant, en 1642, un séminaire à Paris, où viennent de nombreux Bretons.
- 2) Donner des missions en France et à l'étranger. Pour cela, grouper des volontaires dans la Congrégation de la Mission : ce sont les Lazaristes. Il leur confie aussi la direction des séminaires qui s'établissent peu à peu dans les diocèses.
- 3) Et surtout, après avoir assisté Louis XIII à ses derniers moments (en 1643), Vincent de Paul est nommé par la Régente, Anne d'Autriche, au Conseil de Conscience qui choisit les évêques de France. Il les connaît, à sa mort, presque tous.

Nous savons, par sa correspondance, son amitié pour l'évêque de Tréguier : Monseigneur Balthazar Grangier. C'est ainsi qu'en 1654, les Lazaristes viennent fonder le Séminaire de Tréguier. Qui s'en souvient encore ?

Le deuxième à gauche du tableau est bien connu aussi. C'est Michel Le

Nobletz, venu en personne catéchiser en Trégor. Il est l'un des prêtres les plus savants de son temps : il sait l'hébreu, la Bible en grec par coeur, le latin et le breton. Doué d'une imagination prodigieuse, il arrive à mettre à la portée des plus ignorants, même des illettrés, les grandes vérités de la foi. Ses "cartes", sur peau de mouton comme les cartes marines de l'époque, sont encore conservées à Quimper, aux archives de l'évêché - elles sont à l'origine des taolennou-.

Venons à notre **Costarmoricain**, au bas du tableau : **Jean Rigoleuc**. D'une famille bourgeoise modeste, il a la chance de pouvoir suivre les cours dans le tout nouveau collège des Jésuites de Rennes. Brillant élève, il devient l'un des meilleurs humanistes de Bretagne. Fort pieux, il entre chez les Jésuites. Tout de suite après sa première profession (ses premiers vœux), nous le retrouvons à Rennes où, pédagogue passionné par son enseignement, il enthousiasme ses élèves. Deux d'entre eux lui resteront fidèles et partageront son apostolat : **Julien Maunoir**, du diocèse de Rennes, et **Vincent Huby**, du diocèse de Vannes. Tous deux entreront au noviciat des Jésuites de Paris en 1625. Quelques années plus tard, ils retrouveront leur ancien maître, enrichi, grâce au Père **Louis Lallemand**, d'une science toute nouvelle : l'expérience de la vie spirituelle et mystique, qu'il leur partagera fraternellement. Elle fera d'eux de véritables hommes apostoliques. C'est **Vincent Huby** qui assistera le Père **Rigoleuc** à sa mort et recevra ses notes spirituelles conservées ainsi jusqu'à nos jours.

Des écrits du Père **Rigoleuc**, j'ai choisi un petit passage, vrai tableau de moeurs du XVIIe siècle, bien proche de ceux de **La Bruyère**.

Il s'agit de la maîtresse des novices d'un couvent d'Ursulines : de nombreuses jeunes filles, pleines de générosité, sont entrées au monastère. Il est évident que certaines n'ont pas une vraie vocation. En conscience, la maîtresse des novices doit les rendre à leur famille avant la profession. Écoutons les objections :

"Mais c'est une fille de qualité !"

"Le monastère a de grandes obligations à ses parents".

"Elle est la nièce de la Révérende Mère !"

"Soeur d'une religieuse que l'on considère beaucoup."

"Elle offre une grosse dot".

"Ce n'est encore qu'une enfant qui changera avec l'âge".

"Et après tout, si l'on regardait de près et si l'on faisait un choix scrupuleux des sujets qu'on reçoit dans les cloîtres, on n'en recevrait guère..."

A toutes ces objections, **Rigoleuc** réplique :

"Un petit nombre de bons sujets appelés de Dieu à la Religion (c'est-à-dire à la vie religieuse) la serviront incomparablement mieux qu'un grand nombre qu'on y recevra sans vocation". Cette citation nous montre en **Rigoleuc** à la fois l'humaniste au style si vivant et le spirituel qui voit plus loin que les intérêts humains.

Maintenant nous allons suivre les deux élèves de **Rigoleuc** et les voir tous deux arriver en Trégor.

Julien Maunoir, d'abord; Sa vie est bien connue. Je la résume : Envoyé au collège de Quimper, il apprend le breton, et reçoit de **Michel Le Nobletz** toutes ses "cartes", sa clochette et sa baguette blanche pour expliquer les tableaux. **Michel Le Nobletz** mourra tout heureux de savoir son oeuvre en de si bonnes mains.

Le Père **Maunoir**, qui a écrit le récit de ses courses apostoliques à la demande de ses supérieurs, commence donc à prêcher des "Missions". Elles ramènent à une vie authentiquement chrétienne des foules nombreuses et opèrent parfois de véritables conversions. L'une d'elles nous intéresse particulièrement : celle de **Nicolas Saludem de Kerazan**, seigneur de **Trémaria**, conseiller au Parlement de Bretagne. Il est alors connu à Rennes pour sa vie de luxe et de plaisir. Il est veuf

pour la deuxième fois et, de sa première femme, il a eu deux jumeaux, un garçon et une fille. Sa conversion à la vue du Crucifix, dans un moment de désespoir, nous fait penser à celle de son contemporain **Blaise Pascal**. Une petite plaque de cuivre, l'épithaphe de **M. de Trémaria**, dans l'oratoire de **Sainte-Anne de Lannion**, nous évoque cette transformation. Elle se termine par quatre vers.

EPITAPHE de M. de TREMARIA

Cy gist le Corps de Monsieur de Trémaria
prêtre missionnaire
autrefois conseiller en Parlement
décédé en l'an 1674, âgé de 53 ans.
Lequel après avoir donné place au monde
dans son coeur lorsqu'il vivait en l'estat
laïque, a employé les dernières dix huit
années de sa vie à en faire un public et
généreux mépris estant ecclésiastique.
Ce fust l'aspect du crucifix qui ostat
de son coeur l'esprit du monde et il s'est
employé du depuis à chasser le démon des
coeurs par ses fréquentes missions et à
y mettre Jesus Crucifié par les enseignements
d'oraison qu'il a donné.
Son esprit estoit quasi toujours recolligé
dans son coeur pour y penser à la passion
de nostre Seigneur. Son coeur se reposait
tellement en cette veue (vue) de Jesus Christ
qu'en ses plus grands maux il avait une
patience extraordinaire
et il a voulu que son corps reposast dans
cette chapelle de Jesus Crucifié pour montrer
qu'il désirait que son âme reposast éternel-
lement dans les plaies de son Sauveur.
Cet homme de mondain devenu tout céleste
Montre que Jesus Christ contemplé dans un coeur
Peut si bien le gagner et s'en rendre vainqueur
Que jamais le Démon, ny péché n'y reste

Requiescant in pace (sans doute sa fille et lui)

Plaque de cuivre gravée dans l'oratoire du Monastère Sainte-Anne à Lannion.

Dès 1657, **M. de Trémaria** et **Monsieur Galerne**, le recteur de **Mur-de-Bretagne**, arrivent avec le Père **Maunoir** au **Yaudet**. La mission permet de rendre au **Pardon** sa dimension religieuse qu'il avait bien perdue.

Deux ans plus tard, comme nous le raconte "**La chronique des Ursulines**", en 1659, c'est le Père **Vincent Huby** qui vient à **Lannion**. Conseiller des Ursulines de Bretagne, il aidera à la fondation du monastère de **Lannion**, il s'occupera spécialement de cette communauté, d'où ses nombreux séjours dans notre ville. Lorsqu'on lit le livre de **M. Georges Minois** : "**Les Religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime**", toute une partie de la vie des Ursulines des 32 monastères de Bretagne est occultée car elle est bénévole : en effet, l'éducation en externat des filles de nos villes bretonnes est gratuite ; seules quelques pensionnaires riches qui font vivre le monastère apparaissent dans les comptes des économes. Ces comptes sont d'ailleurs fort bien tenus, mois par mois. Cela m'a permis en feuilletant le registre de l'économe des Ursulines de **Vannes**, de trouver la note suivante : 1659 - novembre.

Je l'ai photocopiée :

Ce 8e novembre 1659, nous avons reçu de Monsieur de Trémaria, pour trois quartiers de pension de sa fille Demoiselle Corentine Saludem qui écheront le 12e mai prochain, la somme de 90 livres dont il a reçu acquis.

Monsieur de Trémaria est alors à Vannes et sa fille Corentine aussi. Mais celle-ci va bientôt se fixer en Trégor, et cela précisément grâce aux Missions. L'histoire vaut la peine d'être contée :

De Paris, où il réside, un prêtre originaire de Tonquédec, Vincent de Meur, fondateur des Missions étrangères, a entendu parler des Missions du Père Maunoir et des grandes processions qui reprennent toute l'Histoire sainte et qui clôturent les cérémonies. Il décide de faire donner une mission à Tonquédec en 1665 et de se joindre à l'équipe qui aide le Père Maunoir. M. de Trémaria est là aussi. Or, parmi les nombreux auditeurs venus à cette mission, il y a un jeune seigneur des environs. C'est le fils d'un collègue de M. de Trémaria au Parlement de Rennes, le seigneur de Kerduel : Jean-Baptiste Hingant de Kérisac, de l'âge de Corentine. Vous devinez le reste : Corentine va devenir dame de Kerduel. Deux soeurs de M. de Trémaria viendront elles aussi en Trégor : Gillette-Corentine de Kérazan, la marraine de Madame de Kérisac, deviendra ursuline à Lannion. Le chanoine Peyron, archiviste du diocèse de Quimper en 1908, avait retrouvé une lettre d'elle à son cousin de Tréanna. Quant à la dernière soeur de M. de Trémaria, son prénom est Marie-Guyonne. Le Père Maunoir nous dit qu'elle a accompagné son frère dans ses missions de Cornouaille, Léon et Trégor, comme catéchiste des enfants et des jeunes filles. C'est tout ce que nous savons d'elle. Qu'est-elle devenue après la mort de son frère ? Nous l'ignorons. Monsieur de Trémaria a lui aussi auprès de sa fille un pied-à-terre en Trégor, à Kerduel. C'est là qu'il composera un livre dont il existe encore quelques exemplaires : "L'employ de la journée d'un bon chrétien" - par Mr DTPMS = M. de Trémaria, prêtre missionnaire séculier. C'est un résumé simple de ses prédications. Il rappelle comment assister pieusement à la messe, comment prier. Dans un autre petit livre, il insiste sur l'oraison cordiale, prière à la portée de tous. Ce deuxième livre s'intitule : "Chemin assuré et plus court pour aller au ciel". L'autorisation de publier nous fait connaître son ami : M. Le Gall de Kerdu (sans doute de Kerdu en Ploumilliau). Il signe : "Docteur de la Sapience", la faculté de théologie de Rome (et non de la Sorbonne de Paris) et recteur de Serval. C'est lui qui, aussi ingénieux que Michel Le Nobletz, va créer des images dynamiques pour permettre à tous de faire oraison avec le coeur, dans la foi. Son livre, "L'oratoire du coeur" a été imprimé jusqu'à la fin du XIXe siècle. On le redécouvre maintenant avec admiration, car son "oraison cordiale" est bien proche de "la prière du coeur", qui se répand de plus en plus en France actuellement.

Vous connaissez tous, je pense, la tombe si pieuse de M. Le Gall de Kerdu, à Serval, dans le cimetière : "*Expecto donec veniat immutatio mea*" = Je suis en attente de ma transformation définitive. J'attends la résurrection de la chair" - son calice, les cinq plaies de Notre Seigneur - une courte épitaphe. Tout autour de l'église, nous trouvons les sept chapelles de la Passion, qui lui doivent leur origine. M. Le Gall de Kerdu a d'abord imaginé sa méthode de prière sous forme d'une grande feuille illustrée qui s'est beaucoup répandue en Bretagne sous le titre : "Méthode facile à toute sorte de personnes pour faire oraison avec Jésus Christ, au fond du coeur". Il part à Rome et en offre une au pape Alexandre VII, pendant sa dernière maladie (1667). A Rome, il compose son livre en italien en 1668. De retour en Bretagne, il le fait traduire (peut-être par M. de Trémaria qui parle si bien de l'oraison cordiale, lui aussi) et les éditions se succèdent depuis 1670 jusqu'en 1895. Le Père Maunoir l'adapte en breton, le cantique breton des sept stations de la Passion existe également, le Père Huby emprunte bien des éléments des gravures pour composer ses douze tableaux. Jean Leuduger, le fondateur des Filles du Saint-Esprit, s'en sert également dans son livre "Le Bouquet de la Mission". L'oraison du coeur devient familière à tous à cette époque.

De l'Est (Paris) et de l'Ouest (diocèse de Saint-Pol-de-Léon) arrivent pour aider aux Missions, deux prêtres : l'un, déjà expérimenté, Monsieur Esnault, dont la famille est bretonne, sans doute de Ploulec'h. Il vient pour un stage auprès du Père Maunoir, mais M. de Trémaria lui conseille de rester à Lannion comme aumônier d'un monastère que vous connaissez tous - et qui vient de se fonder en 1667 : le monastère des Hospitalières de Sainte-Anne. Il accepte, et, tout en aidant aux missions, il sera le confesseur et le consolateur de tous ces pauvres accueillis à l'hôpital. Sa tombe est à Ploulec'h : Eno prêtre 1709.

Depuis longtemps déjà sainte Anne est honorée à Kérampont et un hospice accueille les malades. Mais il est dans un tel état de délabrement que le jeune Joseph-Corentin Kerméno de Plivern, venu aider aux missions, est pris de pitié et décide de consacrer sa fortune à le relever, en 1672, à la sollicitation de ses deux cousines religieuses hospitalières arrivées à Lannion en 1667, de Quimper.

Dans l'oratoire de Sainte-Anne, une petite plaque de cuivre, son épitaphe, nous le fait mieux connaître

EPITAPHE de M. de KERMENO de PLIVERN

Ci gist le corps de noble et discret Messire Joseph Corentin de K/meno, seigneur de Plivern. Prêtre natif de l'évêché de Léon, Supérieur et fondateur de la communauté des Religieuses Hospitalières de cette ville de Lannion. Lequel quitta le monde et reçut les Ordres Sacrés à la sortie de l'Académie (= à la fin de ses études théologiques), fit voeu de faire une fondation d'une communauté en l'honneur de la Très Sainte Vierge, choisit celle des dites religieuses qui s'établissaient lors, y amena ses deux soeurs qui s'y firent religieuses et officia à la cérémonie de leur Profession, la même année qu'il se fit prêtre et se retira auprès de la dite communauté où il a vécu près de 45 ans d'une conduite et d'un exemple à édifier tout le pays par ses rares vertus, son esprit de retraite, d'oraison et de solitude, sa charité à secourir tous les pauvres nécessiteux et son zèle à procurer des âmes à Dieu par la direction. Décédé le 18è Avril 1716 à l'âge de 72 ans.
Requiescat in pace

Plaque de cuivre dans l'oratoire de Sainte-Anne de Lannion. J'en ai corrigé l'orthographe des plus fantaisistes (ce qui d'ailleurs fait supposer que le texte a été composé par une de ses coeurs, car en 1716, l'orthographe est fixée en France).

Il ne nous reste plus à découvrir qu'un seul personnage : c'est une femme, une veuve, douée d'un sens pratique très grand, d'une fine psychologie et d'un style très agréable. Sa vie mystique peut être rapprochée de celle de Mère Yvonne Aimée ou de Marthe Robin. Son rayonnement spirituel est extraordinaire.

C'est Monseigneur Balthazar Grangier en personne qui la fait venir. Jeanne Marie Pinezon, dame Du Houx, va donc arriver dans le diocèse de Tréguier. Dès l'enfance, elle souffre beaucoup du "genouil" et a de terribles maux de tête. Son père s'étant remarié, la belle-mère aurait voulu faire d'une pierre deux coups et caser aussi son fils. Jeanne-Marie refuse et devient le souffre-douleur de sa belle-mère et presque sa servante jusqu'à son union, à vingt ans, avec Monsieur Du Houx. En acceptant toutes ces situations pénibles en esprit de foi, Mme Du Houx est conduite à une vie d'union au Seigneur, toujours plus profonde. Veuve à trente ans, elle se retire chez les Visitandines de Rennes, mais les évêques de Bretagne la réclament. Mgr Balthazar Grangier nous explique pourquoi.

(Document : "Lettre de Mgr Balthazar Grangier" de 1678
concernant Madame Du Houx (décédée en 1677)) :

Balthazar Grangier, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque et comte de Tréguier - Depuis que la Providence divine nous a appelé au gouvernement des âmes de notre diocèse, nous avons toujours reconnu que nous n'avions pas assez de force pour soutenir une charge d'un si grand poids. C'est ce qui nous a obligé d'appeler à notre secours toutes les personnes que nous avons cru nous pouvoir aider dans la conduite (de ce diocèse...)

Ce fut dans cette pensée qu'ayant entendu parler, il y a quelques années, de Madame Du Houx comme d'une personne d'une grande vertu à qui Dieu donnait bénédiction et grâce particulière pour la conduite des âmes, nous la fîmes venir en cette ville de Tréguier et l'obligeâmes de demeurer près de deux ans dans les maisons religieuses de ce diocèse...

Nous savons par les lettres de Madame Du Houx qu'elle est à Tréguier en 1662. Nous la trouvons en 1667 avec le Père Huby pour la pose de la première pierre de la chapelle des Ursulines de Lannion, et en 1669 chez les Augustines de Sainte-Anne.

Les monastères de femmes viennent de se fonder, ils ont des Règles mais il va falloir les adapter à chaque cas particulier. Pour cela il faut une femme expérimentée, extérieure à la communauté. Madame Du Houx a ce qu'il faut pour réussir dans cette tâche délicate. Elle est tout spécialement la conseillère des jeunes supérieures souvent sans expérience; Dans une de ses lettres, elle écrit, en parlant de deux supérieures récemment nommées : "Dieu veuille qu'elles soient aussi bonnes supérieures qu'elles sont bonnes religieuses."

Nous avons vu arriver en Trégor, l'un après l'autre, tous nos missionnaires. Grâce au manuscrit de Lannion, écoutons-les nous parler

Le Père Huby d'abord. Il se trouvait à Lannion pour prêcher aux Ursulines, et il vient aussi chez les Augustines. Sa retraite comprend deux parties. Car il faut libérer d'abord les consciences par une bonne confession générale, donc parler du péché. Après cela, faire de toute la communauté "des filles d'oraison", leur apprendre à prier vraiment - 7ème conférence du Père Huby -

(Page 14) - C'est le directeur de la Retraite des hommes de Vannes qui nous parle. Pas de phrases, tous les mots portent, et une image bien choisie à la fin, qui restera dans les mémoires.

Retraite donnée par le Père Huby - 1669

7ème conférence

Quatre sortes d'oraison :

- . La mentale⁽¹⁾ est la première. Elle se fait sur des sujets bons, mauvais et indifférents.
- . La deuxième, par des actes sur les grains de chapelets au lieu d'"Ave Maria", en laissant couler (couler) une paternote entre chacune (le temps d'un "Pater")
- . La troisième en regardant Notre Seigneur dans son intérieur selon la Méthode de Monsieur de la Croix (est-ce saint Jean de la Croix non encore canonisé ?)
- . La quatrième, regardant Dieu en soy, se recueillant au dedans comme on fait après avoir communiqué et s'abandonnant et délaissant à l'opération de Dieu pour accomplir toutes ses volontés.

Qui veut être une bonne prieure, il faut fermer la bouche, ouvrir le coeur, celui-ci à l'amour et la bouche au silence. Saint François de Sales diset (disait) qu'yl eut voulu que ses lèvres soit boustonné comme son pourpoint pour que ne luy eut eschapé aucune parole que lorsqu'yl eut pris le loisir de luy faire ouverture.

8ème conférence

Une Religieuse vit une levée, comme celles qui existent au bord de la Loire, en esprit fort longue, on luy dit de marcher dessus.

Écoutons une toute autre voix :

Nous avons vu que Joseph-Corentin de Kerméno de Plivern veut être à la fois fondateur et directeur de l'hôpital Sainte-Anne et supérieur de la communauté des Augustines. Dans son zèle, il croit bon de prêcher à ses deux soeurs, entrées au monastère, pour leur prise d'Habit, une vraie retraite. Nous en avons le texte. Je crois voir un sourire chez les deux futures novices, devant la fougue et la grandiloquence de leur frère. Nous sommes sans doute dans la salle du noviciat où sont réunis les cinq Kerméno. Lui, la supérieure de la communauté, sa cousine Françoise-Corentine, la maîtresse des novices, son autre cousine, Marie, et les deux postulantes, ses soeur, Marie-Josèphe et Marie-Angélique.

Voici le texte du deuxième jour :

"Si vous n'étiez une règle vivante pour celles qui viendront et si vous donniez le mauvais exemple, c'est y faire l'office du diable et être plus nuisibles à la Religion (au couvent) que tous les démons ensemble."

"Ne vous flattez pas. Est-il vrai encore que vous êtes opiniâtrées à vivre dans vos défauts, ne faisant aucun état des répréhensions et avertissements qu'on vous a faits pour vous corriger, écoutant le tout comme des chansons."

"Voyez la dissipation de votre esprit et que vous êtes dans vos exercices spirituels vagabondes après les distractions comme une girouette démenée du vent."

Cela se continue ainsi presque jusqu'à la fin où il demande pour ses soeurs la bénédiction du Seigneur et de Notre-Dame.

Toutes les snovices, heureusement pour le prédicateur, n'ont pas le rigide supérieur (il s'adoucirait au cours des 45 années qu'il va passer à Lannion). L'une d'elles, peut-être une Lannionnaise, a la chance exceptionnelle (et nous avec elle) d'être préparée à sa prise d'Habit dans la paix, la joie et la confiance, d'après Maurice Le Gall de Kerdu (2) qui l'a initiée à l'oraison cordiale en utilisant le vocabulaire de tous les jours. Elle médite sur Jésus devant Pilate. Écoutons bien. "Envisagez aujourd'hui Jésus Christ condamné dans l'auditoire de votre coeur." L'auditoire, tout le monde le connaît alors à Lannion : c'est le tribunal dont Monsieur de La Haye nous a donné la gravure sur la couverture de son livre et qui tomba en ruines vers 1860. Le Gall de Kerdu continue : sa vocation d'hospitalière sera un gage de félicité à sa mort. "Que de consolation a une âme hospitalière qui aura autant d'avocats devant son juge que de pauvres qu'elle aura servis."

(1) par l'intelligence.

(2) Notes de la Mère de Kerméno, le nom de Le Gall de Kerdu ne paraît pas dans le manuscrit.

L'amour du Seigneur : "Voyez son coeur ouvert pour donner passage à votre coeur et l'unir avec les cinq sources de son précieux sang."

La confiance en Notre-Dame : "Femme, voilà ta fille. Ma fille, voilà ta Mère." Toute la dévotion de Le Gall de Kerdu s'exprime dans cette méditation du septième jour de la retraite.

Il faudrait tout citer tant cette retraite vibre encore de toute l'ardeur spirituelle de l'auteur de "L'Oratoire du coeur", dans ces notes de la Mère de Kerméno.

L'autre grand mystique : Monsieur de Tréméria, nous parle à son tour. On reconnaît en même temps le parlementaire au style riche et harmonieux et le grand converti qui exprime toute sa foi.

Méditation sur le portement de Croix :

"Contemplez comme Jésus va tout chancelant sous le lourd fardeau... et comme Il veut porter sa croix avant qu'elle le porte (devant qu'elle). Considérez comme Il marche au milieu de deux voleurs, environné des vilains bourreaux qui l'outragent d'injures. Voyez comme les uns le poussent, les autres le repoussent, les uns le tirent, les autres le traînent..."

Ah mon âme, comment oses-tu après cela jamais te plaindre d'aucune chose qui te soit faite voyant l'innocent Jésus te faire une si belle leçon de patience."

Dans ce manuscrit, nous découvrons aussi la voix de Madame Du Houx : chaque mois elle propose aux jeunes religieuses de tirer en secret un billet indiquant une vertu à pratiquer. Découvrons, avec elle, la pratique de la charité fraternelle. C'est simple et exigeant à la fois.

"Le cours de ce mois, vous l'emploierez à la pratique de la sainte Charité vers Dieu et le prochain, surtout évitant toute action de corps ou d'esprit qui léserait tant soit peu cette sainte vertu et vous servant amoureusement des occasions de l'accroître en vous et en autrui, surtout vous rendant civile, affable et bien-faisante envers les personnes qui vous ont le plus choquée ou vous sont opposées ou antipathiques et en procurant la réunion des coeurs dans l'Esprit de Jésus Christ."

Programme qui n'a pas vieilli et que chacun peut prendre à son compte.

Je referme à regret le manuscrit de Sainte-Anne et je vais vous présenter la "Grande Première" à Lannion :

En 1669 a eu lieu la Mission de Perros-Guirec, selon le schéma des autres missions : Prédication - confessions - grande procession finale.

Mais en 1670, le Père Maunoir est très occupé à Quimper. Voici pourquoi. Depuis 1663 existe à Vannes une maison de retraites spirituelles pour les hommes, dont le Père Vincent Huby est le directeur. Or en 1670 s'ouvre une maison semblable à Quimper grâce au Père Maunoir.

Seulement Vannes et Quimper sont loin de Tréguier et de Lannion, et, seuls, quelques privilégiés pourront profiter de cet approfondissement spirituel.

Alors jaillit dans l'esprit inventif du Père Maunoir une solution intermédiaire : Une grande mission de trois semaines est prévue pour Lannion en 1671. Pourquoi ne pas y joindre trois retraites d'une semaine, pour les plus fervents ? Ce sera une "grande première". Monseigneur Grangier est d'accord : il viendra lui-même confesser à Lannion pendant ces trois semaines avec son théologal, Monsieur Du Val et d'autres chanoines de Tréguier. Les Augustines proposent leurs vastes salles, leur chapelle et leur parc orné du bel arbre datant d'Henri IV et qui a déjà plus de 50 ans. Ce sera le lieu de la retraite. Pour la Mission proprement dite, les prédications se feront à Saint-Jean-du-Baly. Toute la ville est concernée : enfants, jeunes, adultes, vieillards. Des jeunes filles s'occuperont des

plus jeunes et parmi elles, Marie-Guyonne de Kérazan-Tréméria. Les missionnaires sont nombreux, souvent bilingues ; on peut aussi bien se confesser en breton qu'en français.

Pour la retraite, le Père Maunoir a sous la main deux grands spécialistes de l'oraison cordiale : M. Le Gall de Kerdu, tout heureux d'initier des groupes entiers à son "oratoire du coeur" pendant les sept jours, et M. de Tréméria dont l'építaphe nous dit : "Son esprit était quasi toujours récolligé (le beau verbe qui a donné "récollection") dans son coeur pour y penser à la Passion de Notre Seigneur." On divise donc les volontaires en trois groupes de 300 personnes, un pour chaque semaine de la retraite.

Le résultat est excellent, aussi le Père Maunoir décide-t-il de procéder ainsi désormais : retraite et mission à la fois. L'année 1672, ce sera Trégastel, Servel et Brélévenez, avec une magnifique procession des enfants jusqu'au Yaudet. Cette même année, au Quilio, nous trouvons avec le Père Maunoir, une Vannetaise, Catherine de Francheville, qui aidera à catéchiser les femmes. C'est elle qui, avec l'aide de Madame Du Houx, va ouvrir à Vannes la première maison de Retraites spirituelles pour les femmes en 1674 et fonder "les Soeurs de la Retraite" pour cet emploi apostolique. La troisième cousine de M. de Plivern, Claude-Thérèse de Kerméno, fera de même à Quimper. Nous fêtons cette année le tricentenaire du décès du Père Vincent Huby et de Claude-Thérèse de Kerméno.

Déjà la nouvelle génération de missionnaires se dessine : en 1673, un jeune diacre de Saint-Brieuc, Jean Leuduger, que nous connaissons déjà, vient recevoir le sacerdoce des mains de Monseigneur Grangier à Tréguier. Il sera l'auteur du "Bouquet de la Mission" et le grand missionnaire du diocèse de Saint-Brieuc. Mentionnons aussi Monsieur de Pontcallec, veuf de Françoise de Lannion. Monsieur de Tréméria est de plus en plus souffrant et ne quitte plus Kerduel. "En ses grands maux, il avait une patience extraordinaire" nous dit encore son építaphe. Il demande, en 1674, au Père Maunoir, une mission pour Pleumeur-Bodou et, de son lit, y participe de son mieux, en recevant les missionnaires. La cérémonie de clôture de la Mission sera triomphale : car il meurt le 23 juin au soir, assisté du Père Maunoir, et la procession de fin de mission sera celle de ses funérailles. Son coeur sera donné à sa paroisse, Pleumeur-Bodou (3), son corps aux Augustines de Lannion et mis dans la chapelle de Jésus Crucifié "pour montrer qu'il désirait que son âme reposât éternellement dans les plaies de son Sauveur". C'est encore écrit sur la petite plaque de l'építaphe.

Le chanoine Peyron, dans ses recherches, nous apprend que sa fille Corentine, malgré les conseils de son mari, décide de vendre les vêtements et les livres de son père. Nous connaissons les acquéreurs des vêtements : M. Le Gall de Kerdu et le recteur de Brélévenez, Claude Jégou je pense. Un libraire achète tous ses livres. Que sont-ils devenus ?

Le Père Maunoir dans sa "Vie de Monsieur de Tréméria" parle de faits miraculeux obtenus par l'intercession de M. de Tréméria, après son décès. Il donne les témoignages : Hélène Le Bras, de Lannion ; Jeanne Hamon, également de Lannion (attestations du 22 janvier 1679).

Nous savons qu'après la mort de Corentine, M. de Kérisac se fera aussi missionnaire jusqu'à sa mort en 1679.

Et maintenant voyons comment 300 ans après leur décès, ces grands missionnaires nous intéressent encore. Deux livres récents nous les font redécouvrir. L'un bilingue, français-breton, de Monsieur Fanch Roudaut : "Les chemins de Paradis" nous montre l'emploi, au moins jusqu'en 1950, des tableaux dérivés de Michel Le Nobletz et du Père Huby, dans les missions en Bretagne, ce que nous rappelle

(3) dans un coeur de plomb fait par Pierre Roche de Lannion.

d'ailleurs Pierre Jakez Hélias dans son "Cheval d'orgueil". De ces tableaux, certains sont conservés à Lannion même, par la famille de Monsieur Jean Piriou. En 1990 a eu lieu une grande exposition à Kerjean, et nous savons que le Père Médard avait demandé à Xavier de Langlade de composer les siens.

L'autre livre est de Madame Anne Sauvy, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes à Paris. Elle nous montre dans ce volume intitulé : "Le miroir du coeur : quatre siècles d'images savantes et populaires", comment de Michel Le Nobletz, qui s'est inspiré d'un graveur flamand, en passant par les images de M. Le Gall de Kerdu, le Père Huby compose ses douze tableaux, comment ils se répandent en France par les Capucins, en Allemagne dès le XVIIIe siècle, en Russie à cette même époque, et passent, grâce aux Luthériens d'Europe, dans les diverses nations. Un Pentecôtiste suisse les répand vers 1920 dans le monde entier, accompagnés d'un "Livre du Coeur" dont le texte est actuellement en près de 300 langues. Ces tableaux si parlants opèrent des conversions dont Madame Sauvy donne des témoignages : Philippines, Nigéria, Brésil, Katmandou au Népal.

Je rêve d'une grande exposition qui permettrait de déployer aux yeux de tous, à l'UNESCO par exemple, l'extraordinaire actualité de nos missionnaires du Trégor.

Mais il est une autre influence, plus profonde encore, c'est celle de l'Oratoire du Coeur. Quelqu'un que vous connaissiez sans doute, puisqu'il était de Serval, le propre frère du Professeur Louis Le Guillou, le Père Marie-Joseph Le Guillou, a confié à son ami orthodoxe, Monsieur Olivier Clément, que certaines images de Le Gall de Kerdu, conservées à Serval (sans doute les restes de l'ancienne chapelle du Calvaire qui contenait les sept images de la Passion et fut démolie vers 1890) présentaient un rapport étonnant avec l'approche du mystère du coeur, chez les moines de l'Eglise d'Orient. Mystiques bretons, moines orientaux, et tous ceux qui, à l'Est comme à l'Ouest, pratiquent la "Prière du coeur", ne serait-ce pas le plus bel héritage laissé par "nos grands missionnaires du Trégor" : être un lien oecuménique entre les Eglises chrétiennes ?

Soeur Jeanne Maraval

(La Retraite de Lannion)

-- Maintenant, retrouvons leurs traces dans des sites qui nous sont familiers.

La conférencière visionne ici quelques diapositives relatives aux lieux intéressants la "mission bretonne au Trégor" (le Pally, Serval et ses monuments, le couvent du Porchou (les Augustines), le monastère Sainte-Anne, enfin quelques vues des tableaux inaugurés par Dom Michel Le Nobletz, le P. Maunoir, etc...

(ajoutons que Sr Jeanne avait disposé en exposition des gravures du "Coeur" dont M. Le Gall de Kerdu au XVIIe siècle s'était servi pour illustrer sa méthode de "l'Oraison du coeur" ce qui a fort intéressé les amateurs.)

ARCHIVES ET INFORMATIQUE

Petit rappel: Ce servir d'un ordinateur, c'est un peu comme revivre la rentrée des classes.

L'ECRAN sur lequel on écrit, est l'ardoise ;

Le DISQUE DUR, tient lieu de cahier où l'on enrégistre les textes que l'on souhaite garder;

Les LOGICIELS traitant toutes les matières écriture, calcul, classement...., sont les livres.

Ces logiciels peuvent être plus ou moins développés, comme à l'école suivant le niveau de l'élève. Prendre une application courante risque vite de ne plus répondre aux besoins et supposera de retransférer le travail effectué dans une autre application, ce qui n'est pas toujours facile.

A la session nous a été présenté : l'application Taurus.

Celle-ci fait parti des "GESTIONNAIRES ELECTRONIQUES DE DOCUMENTS".

Son rôle est de gérer tous types de documents: papiers, photos, sons, fichiers issus d'un traitement de texte, microfilms. Réalisé à partir d'un logiciel documentaire puissant, TAURUS allie efficacité et convivialité ("WINDOWS NEWS" septembre 1993)

Présentation succincte de "TAURUS"

Ce gestionnaire n'a sa pleine efficacité que lorsque qu'il est complet. Cependant on peut l'acquérir par fractions suivant l'évolution des besoins

PREMIER NIVEAU

La première demande est l'établissement de fiches d'inventaires

Pour cela dans un premier temps l'on construit la fiche avec les rubriques que l'on souhaite; ensuite il suffira de remplir les cases

nom de l'auteur, de l'acte ou du lieu	RONCALLI (Mgr Angelo)
analyse du document	Lettre à Mgr Timothée Raymundos, capucin, évêque de Santorin, sur les religieuses dominicaines établies dans l'île.
date	12 mars 1937
côte	20 L 39

Pour chaque rubrique une liste est établie automatiquement qui permet par simple jeu de la souris de recopier une expression sans avoir à taper dans la case pour une fiche suivante ,ou pour la recherche.

De même on peut garder les informations inscrites dans une fiche pour créer les suivantes: gain de temps

Enfin grâce au "thésaurus" en tapant une abréviation ,le texte complet s'inscrit tout seul :

aa augustins de l'assomption (assomptionnistes)

Enfin dans chaque case , grace à "l'ascenseur" il n'y a pas de limitation de longueur de texte; Celui-ci est roulant

Le P GUISEPPE- Maria da SALEME demande au consul de France de s'opposer à la confiscation	le P GUISEPPE- Maria da SALEME demande au consul de France de s'opposer à la confiscation du couvent de l'IMMACULEBECONCEPTION, résidence du P Général à Rome
---	---

Le but de la création des fiches est la recherche

Celle-ci peut se faire à partir d'une rubrique: toutes les fiches concernant le sujet apparaitront. Si la recherche se fait a partir de plusieurs rubriques ;Celle-ci étant plus pointue le nombre de réponses sera moins important

D'autres modes de recherches existent : de telle date à telle date, avant...., après.....,et....ou....,soit.....

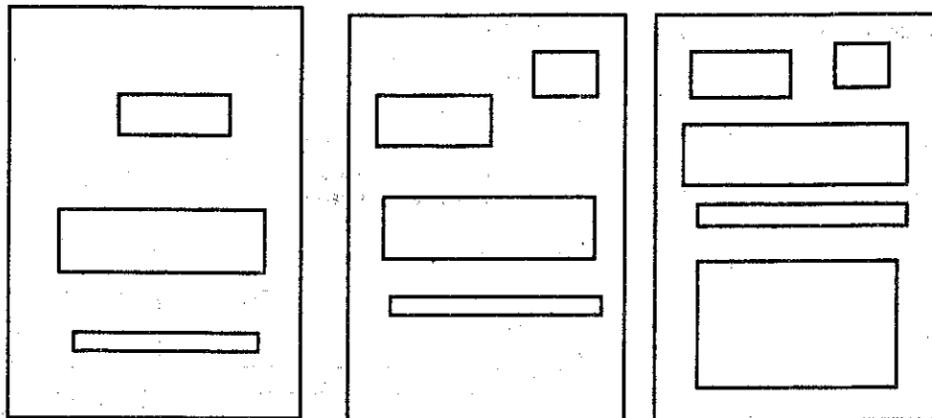
L'on peut aussi effectuer une recherche "plein texte" à partir d'un mot ou d'une expression, toutes les fiches ayant ce mot dans une rubrique apparaitront

Enfin une recherche phonétique est possible , ce qui très utile pour les noms propres: AUTO ...oto La recherche par "thésaurus" permet de remonter ou descendre une filiation : diocèse , doyenné, paroisse...

confidentialité de la recherche

Plusieurs vues de la même fiche peuvent être créées ne comportant pas les mêmes rubriques : ainsi certains

ne peuvent accéder à des-enseignements qui ne les concernent pas. De plus un mot de passe est nécessaire pour accéder aux vues



La même fiche présentée différemment . Chaque vue est gérée par un mot de passe

Les fiches, les rubriques, peuvent être imprimées individuellement une fois la recherche effectuée. Elles peuvent aussi sortir sous forme de listes ou d'états

Ainsi l'on peut établir la liste des registres de catholicité d'une paroisse ; la liste des lettres de Mr X à Mr Y.....

Les sorties peuvent se faire sur écran, fichier, au papier. Elles permettent à partir de plusieurs fiches de créer un " Répertoire Numérique Simple" ainsi : 4 L Papier de Mr M....

- 41 31 correspondance avec.....1931 - 1945
- 41 32 correspondance avec.....1965 - 1975
- 41 33 correspondance avec19635 - 1977

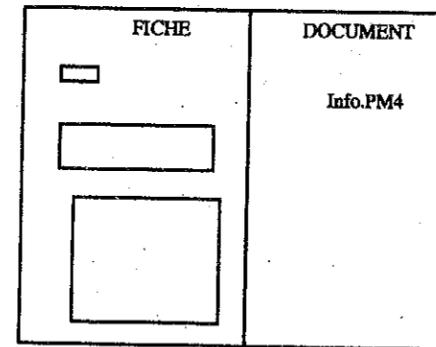
ou de sortir un Répertoire Détaillé

- 41 31 correspondance avec.....1931 - 1945 pour un procès de béatification liasse , 23 dossiers , papier
- 41 32 correspondance avec.....1965 - 1975 etat des dépenses...appointment des ouvriers liasse, 2 dossiers ; registres de comptes1

DEUXIEME NIVEAU

Un DOCUMENT peut lier à la fiche . L'écran de l'ordinateur est alors partagé en deux parties

le document est lié à la fiche et apparait à l'appel de la fiche plusieurs fiches peuvent être lié au même document



L'usage du document est multiple

- faire apparaitre le texte que la fiche décrit
- faire apparaitre un état (résumé de plusieurs fiches)
- donner des explications complémentaires à la fiche
- porter la référence d'un fichier créé sous un autre logiciel expl: INFO.PM4 ou actes.DOC

en cliquant simplement sur le référence INFO.PM4 , le logiciel Pagemaker (WORD pour actes.DOC) sera appelé . Apparaîtra l'intégral du fichier appelé ; ainsi pour Info.PM4 s'il s'agit de la maquette d'un journal, celle-ci sera présentée à l'écran . Il ne restera plus qu'à feuilleter les pages

TROISIEME NIVEAU

L'utilisation d'un SCANNER : Celui-ci fonctionne comme une photocopieuse, mais enrégistre sur l'ordinateur sous forme de fichiers. Le scanner permet soit de reproduire une image: texte ancien, photo... ou de faire de la reconnaissance de caractères: enrégistrer un texte qui ensuite peut être travailler comme tout texte taper à l'ordinateur. Taurus intègre directement une saisie faite à partir d'un scanner

L'avantage du scanner est également la sauvegarde des textes et manuscrits qui peuvent être stocker sur

QUATRIEME NIVEAU

MULTIMEDIA

TAURUS peut gérer microfilms, disques optiques, sons, images..... Tout ceci suppose le matériel correspondant mais n'est pas nécessaire pour commencer, ni peut-être même par la suite. Mais on peut toujours

CONCLUSION

Cette présentation brève permet de se faire une idée sur les possibilités de ce progiciel. On peut l'acquérir par étapes suivant les besoins et les finances. Chaque niveau offrant des facilités nouvelles d'utilisation.

Pour fonctionner il suppose:

- un micro-ordinateur compatible PC IBM à partir de 386 -16 MHz BUS AT ou MCA(PS/2)
- un Disque dur à partir de 40Mo
- MS/DOS 5.x et au delà
- WINDOWS 3.1

Aujourd'hui lorsqu'on achète un ordinateur - MS/DOS 5.x et WINDOWS 3.1 sont déjà installés et vendus avec la machine

L'ensemble cité n'est pas très cher entre 9000 fr et 15000 fr suivant la puissance de l'ordinateur et la taille de la mémoire du disque dur 120 Mo serait préférable de même qu'un PC de 486-32 Mhz

Le prix du logiciel, lui dépend du niveau que l'on retient; ainsi que des appareils que l'on peut lui adjoindre

Scanner, disques optiques.....

Pour plus amples renseignements, voici les références du "TAURUS"

TAURUS Système de Gestion Electronique de Documents Multimédia
D.C.I. Dron Concept Informatique

46, rue du Pré Saint-Gervais
93500 PANTIN - France
Téléphone : (33) (1) 48 91 97 16
Télécopie : (33) (1) 48 44 38 16

A N N E X E

ARCHIVES ET INFORMATIQUE

(Présentation du logiciel TAURUS)

LA GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENTS

Un système de recherche documentaire est un système, éventuellement informatisé, permettant d'enregistrer le signalement des documents de manière à les retrouver en interrogeant le système par les critères de signalement.

Exemple : un fichier de bibliothèque ; dans ce cas, les documents à retrouver sont des livres ; la recherche dans le fichier permet de trouver la référence d'un livre et sa cote de classement mais vous devez ensuite chercher physiquement le livre pour avoir accès à son contenu.

Au delà du système de recherche documentaire, le système de gestion électronique de documents - ou GED - vous donne accès non seulement aux références des documents recherchés mais aussi à leur contenu même. A chaque signalement de document est associé le document lui-même, sous forme informatique, de manière à le voir affiché à l'écran en même temps que le signalement. Dans le cas d'une bibliothèque, le contenu du document peut être soit l'enregistrement de tous les caractères du texte - vous accédez ainsi au contenu sans sa mise en forme -, soit l'enregistrement sous forme d'image de chaque page du livre, à la manière d'une photographie.

La GED multimédia permet de prendre en compte dans une même application des documents de toutes formes : papier, fichiers informatiques, son, vidéo, microfilms...

L'ORIGINALITE DE TAURUS

TAURUS est un système de gestion électronique de documents multimédia particulièrement adaptable à la diversité des besoins des utilisateurs :

- . le produit a été développé sous WINDOWS, interface graphique pour micro-ordinateurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir des notions d'informatique pour l'utiliser : toutes les commandes sont en langage naturel (Chercher, modifier, valider...) et il suffit de les pointer à l'écran avec la souris pour les activer ; à tout moment d'hésitation vous pouvez consulter l'aide en ligne.
- . vous disposez de nombreux outils pour faciliter votre travail, tant au niveau du contrôle de la cohérence de votre travail - si vous faites une erreur, vous savez tout de suite où - que pour l'utilisation du vocabulaire de saisie ou de recherche pour obtenir les meilleurs résultats.
- . TAURUS est paramétrable par le client : la structure de vos fiches de signalement correspond à votre demande, vous n'avez pas à vous conformer à une structure figée, par exemple.
- . le progiciel est totalement modulaire : vous ne vous dotez que des modules nécessaires à la réalisation de votre projet. Si vous ne gérez que des documents sous traitement de texte, vous n'avez pas besoin du module de pilotage de microformes
- . vous utilisez TAURUS aussi bien en monoposte qu'en réseau local ou distant : si vous commencez avec une petite application, vous pouvez la faire grandir et communiquer au fur et à mesure de l'évolution de vos besoins ou de vos moyens.

PREMIER NIVEAU : GESTION DE REFERENCES DOCUMENTAIRES

Le premier niveau d'utilisation de *TAURUS* est la gestion et la recherche des références de documents : dans ce cas, les documents eux-mêmes n'apparaissent pas à l'écran.

Exemple d'application : fichier d'inventaire.

L'établissement d'une fiche s'effectue dans une grille de saisie, appelée vue de création, construite pour "coller" à vos besoins. Vous tapez les éléments de description du document dans les zones de saisie de chaque rubrique : nom de l'auteur, analyse, date...

Lorsque la rubrique est indexée, vous pourrez l'utiliser pour effectuer vos recherches : tous les termes saisis dans la rubrique constituent au fur et à mesure de l'enregistrement des informations une liste d'index dans laquelle vous pouvez puiser, avec la souris, les termes dont vous avez besoin, soit pour une nouvelle saisie, soit pour une interrogation.

L'indexation d'une rubrique est

- . soit de type mots-clés : vous saisissez dans la rubrique une suite de termes, délimités par un caractère séparateur. Exemple : lettre/Raymundos/capucin/Santorin/dominicains
- . soit de type texte : vous écrivez en langage libre et tous les mots sont indexés séparément. Exemple : Lettre à Mgr Timothée Raymundos, capucin, évêque de Santorin...

La recherche de fiches s'effectue en remplissant une vue de recherche avec les termes recherchés dans une ou plusieurs rubriques : ces termes sont combinés entre eux par un opérateur au choix de l'utilisateur : et, ou, soit. Vous pouvez aussi employer pour chaque terme des opérateurs de comparaison (plus grand ou plus petit que, avant ou après, entre telle et telle valeur...)

Lorsque la rubrique le permet, vous pouvez effectuer une recherche phonétique.

Vous pouvez aussi rechercher un même mot dans toutes les rubriques de la vue de recherche (recherche totale).

Des listes de vocabulaire, hiérarchisées ou non, peuvent être mises en oeuvre pour permettre d'étendre une recherche à des termes apparentés au terme demandé

- . soit par une relation de hiérarchie : diocèse, doyenné, paroisse
- . soit par synonymie : soeur, religieuse ; évêque, Monseigneur, Mgr
- . soit par association : religieuse, couvent

Confidentialité de l'application

Les droits d'intervention des différents utilisateurs sont définis par un gestionnaire unique qui construit pour chacun des vues de travail.

Une vue est un masque ou grille de travail auquel sont associées une ou plusieurs tâches d'exploitation (création, recherche, affichage, modification, suppression). Elle présente une sélection de rubriques dans lesquelles l'utilisateur concerné pourra effectuer la ou les tâches associées.

Ainsi certains utilisateurs peuvent totalement ignorer l'existence de certaines rubriques d'accès réservé à d'autres. Un même utilisateur pourra disposer de plusieurs vues différentes pour faire

une recherche : l'une pour les recherches simples, une autre pour des recherches plus complexes. Ou encore un utilisateur pourra créer de nouvelles fiches mais ne sera pas autorisé à en supprimer...

L'ensemble des vues construites pour un utilisateur constitue son profil d'utilisateur, auquel est associé un mot de passe. Chaque utilisateur ne peut accéder à l'application que par son mot de passe, ce qui garantit la confidentialité de l'application.

DEUXIEME NIVEAU : GESTION DE DOCUMENTS INFORMATIQUES

Le second niveau d'utilisation de *TAURUS* correspond au premier niveau de mise en oeuvre de la gestion électronique de documents et ne nécessite aucun matériel supplémentaire par rapport au premier niveau.

A chaque fiche est associé un document informatique déjà présent dans votre système : il peut s'agir d'un fichier généré sous traitement de texte, tableur, PAO ou sous toute autre application que vous utilisez.

Dans ce cas, l'écran est partagé en deux parties modulables : à gauche apparaît la fiche descriptive, à droite soit le document lui-même s'il s'agit d'un texte sans mise en forme, soit le nom du fichier informatique correspondant. Dans ce cas, il suffit de cliquer dans la fenêtre avec la souris pour que *TAURUS* ouvre automatiquement le fichier dans son logiciel d'origine. Vous consultez alors le document en utilisant les fonctions de son logiciel.

TROISIEME NIVEAU : GESTION DE DOCUMENTS IMAGE

Un procédé de plus en plus répandu pour enregistrer des documents sur papier est de les numériser, c'est-à-dire de les analyser à l'aide d'un numériseur (ou scanner) pour en conserver l'image sous forme de fichier informatique.

Le document numérisé associé à une fiche descriptive apparaît comme une photo dans la fenêtre droite de l'écran.

Cette solution implique l'utilisation d'un numériseur et l'adjonction à *TAURUS* d'un module supplémentaire. Les fichiers image occupant plus de place en mémoire que des fichiers de traitement de texte, il est généralement nécessaire de prévoir également un support de stockage de grande capacité : disque optique numérique ou magnétique.

Le choix du périphérique de stockage est fonction du type de documents gérés et de leur volume. A titre indicatif : une page noir et blanc de format A4, de style page dactylographiée, occupe généralement entre 30 et 60 Ko. Un disque optique numérique de 5"1/4 non réinscriptible permet le stockage de 400 Mo environ par face soit environ 15 à 16 000 pages sur les 2 faces. Ceci est un exemple mais il existe des matériels de plus en plus diversifiés.

En revanche, cette solution présente l'avantage de permettre l'accès à des documents manuscrits, rares, fragiles, sans dommage pour les originaux qui peuvent être alors stockés dans des locaux garantissant leur conservation.

QUELQUES REMARQUES A PROPOS DU PREMIER PROJET "ARCHIVES ET INFORMATIQUE"

Eviter de parler de Gestionnaire électronique de documents : l'expression universellement employée est Système (ou Progiciel) de gestion électronique de documents.

Par ailleurs, le terme de gestionnaire est employé, dans toutes les applications informatiques, pour désigner la personne qui gère l'application.

Ne pas confondre recherche plein texte et recherche totale.

La recherche plein texte est le type de recherche effectuée sur une rubrique indexée en mode texte. La recherche totale est la recherche d'un même terme dans toutes les rubriques de la vue de recherche en cours.

Il vaut mieux parler de confidentialité de l'application, voire de confidentialité des données, que de confidentialité de la recherche. Cette dernière expression peut laisser entendre que personne ne peut savoir qui a recherché quoi, ce qui est faux.

De même l'expression "un mot de passe est nécessaire pour accéder aux vues" prête à confusion.

UNE PAROISSE ET SES ARCHIVES SAINTE - GENEVIEVE d'ASNIERES

Qu'y a-t-il d'intéressant à Asnières-sur-Seine pour des archivistes, lecteurs de ce bulletin ?

- le nom d'Asnières viendrait du latin *Asinaribe* "troupeau d'ânes". Certains historiens évoquent l'existence d'un gué où passaient les ânes, portant des matériaux pour la construction de l'abbaye de Saint-Denis, ou plus simplement la présence de haras d'ânes, animaux utilisés comme moyen de transport au Moyen-Age (1).
- l'église actuelle a été construite par Jacques Jubé, curé janséniste, de 1702 à 1711. Elle a été agrandie en 1929, restaurée en 1992.
- nous savons par le curé Jacques Jubé que l'église précédente "était fort ancienne et fort petite, son petit clocher au-dessus du chœur". De cette église nous avons l'acte de la dédicace (copie) faite le 16 octobre 1541, par Jean Guillaume évêque de Sébaste.
- en remontant encore le temps, nous trouvons : "Il ne s'est pas présenté [...] de titre plus ancien qui fasse mention d'Asnières-sur-Seine que la bulle d'un pape de l'an 1158 - c'était au moins dès lors un village en forme puisqu'il avait une cure" (2).

L'histoire de la paroisse Sainte-Geneviève, qui se confond avec celle d'Asnières est riche en passé, mais pauvre en archives.

C'est pourquoi le curé, le Père Laurent Dognin m'a demandé depuis un an de m'occuper des Archives, avec les tâches suivantes :

- 1) inventorier et classer les Archives de la paroisse, les compléter par des recherches afin de reconstituer au mieux :
- 2) - l'histoire de l'église actuelle
- 3) - l'histoire des curés qui se sont succédé
- 4) faire connaître cette histoire aux paroissiens.

Tous ces projets sont en cours de réalisation, mais seulement à leurs débuts.

1. Inventaire et classement des archives

Avec l'aide d'une petite équipe, nous avons cherché où il pouvait y avoir des archives provenant de la vie de la paroisse, soit au presbytère ou à la sacristie soit dans les archives de la Mairie d'Asnières, soit chez des paroissiens dont la famille est installée à Asnières depuis fort longtemps. Même si la liste que nous donnons ici est incomplète, nous pouvons dire que nous avons ainsi trouvé, souvent avec beaucoup de poussière !, des archives des XIXe et XXe siècles sur :

- la construction par la paroisse de plusieurs chapelles, devenues paroisses,
- des comptes : offrandes et dépenses
- l'inventaire de 1906 après la loi de Séparation
- des feuilles d'informations paroissiales des années 1960-1970
- les colonies de vacances (il y a plus de factures d'alimentation que de traces des activités pédagogiques qui ont été vécues)
- des registres pour l'inscription des actes et délibérations des marguilliers de 1820-1835

Et nous avons même réussi à trouver aussi des archives des XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles ; à titre d'exemples :

- un registre de la confrérie de la charité de 1675
- des registres de confréries de 1676 et 1702
- un registre d'inventaire des biens de l'église, en 1761, etc.

(1) "Vivre à Asnières" - Mairie d'Asnières, avril 1992.

(2) *Histoire du diocèse de Paris* - tome VII - par l'abbé Lebeuf, Paris, MDCCLVII.

Pour faciliter la lecture des registres les plus anciens, une amie de cours de paléographie aux Archives nationales n'a pas été inutile.

2. Reconstituer l'histoire de l'église, de la paroisse

Cette reconstitution se fait peu à peu, en faisant le tour des lieux qui détiennent des archives concernant l'histoire paroissiale

- le service des archives de la Mairie d'Asnières, où j'ai obtenu de nombreuses photocopies des registres de catholicité, registres remis par la paroisse au cours de la Révolution.
- le service des archives du nouveau diocèse de Nanterre
- le service des archives de l'archevêché de Paris, qui détient des archives depuis 1802 sur toutes les paroisses des anciens diocèses de la région parisienne

Des bibliothèques possèdent des livres ou des documents concernant l'histoire d'Asnières :

- la bibliothèque de l'Institut catholique de Paris
- les Archives Nationales, la Bibliothèque nationale
- la Bibliothèque Mazarine

Des membres de l'association des "Amis du château et du vieil Asnières" ont entendu parler du début de mes démarches. Ils ont voulu en savoir plus. A la suite d'un exposé, je suis devenue adhérente, et il s'en suit de nombreux et intéressants échanges.

L'histoire locale se reconstruit lorsque l'on rapproche des documents en provenance de sources archivistiques différentes. A titre d'exemple :

Le curé Pierre Boni (curé à Asnières de 1835 à 1844) est mal logé. Il écrit donc (3) le 24 novembre 1838 à Mgr l'Archevêque de Paris : "Je n'ai que le dessous des tuiles, fort malsain pour y loger à l'étroit".

Cette lettre a été suivie par une action de l'archevêché et de négociations avec le pouvoir civil puisque l'on trouve en 1845 une lettre du 3 mai (4), signée par Mr de Courville propriétaire à Asnières qui s'engage à construire un presbytère "moyennant l'abandon par la commune de l'ancienne construction ayant servi jusqu'à présent de presbytère".

Il a fallu en 1846 l'intervention du Roi Louis-Philippe qui par une lettre du 31 mai 1846 (5) autorise la commune d'Asnières "de faire reconstruire à ses frais le presbytère actuel sur l'emplacement qu'il occupe, moyennant l'abandon des matériaux à provenir de la démolition de ce presbytère".

Le presbytère sera donc reconstruit, mais c'est le successeur de Pierre Boni qui y habitera.

3. Reconstituer l'histoire des Curés

A partir de quelles sources reconstituer la liste des curés ? Une plaque de marbre située au fond de l'église est un point de départ. Elle indique les noms et prénoms de ceux qui se sont succédé depuis la construction de l'église par Jacques Jubé en 1701, sauf l'interruption de 1792 à 1796, au moment de la Révolution.

Mais, pour la période antérieure ? Un curé historien vient à notre secours : il s'agit de Jean de Launay, curé d'Asnières de 1900 à 1910. En 1901 il fonde un bulletin paroissial, "La cloche". Pendant les inondations de la région parisienne en 1910, inondations qui n'épargnent pas Asnières, il se plonge dans les archives de la paroisse (certaines ont disparu depuis) ; il retrouve et nous transmet l'histoire du château d'Asnières, des familles célèbres qui y avaient une résidence et le nom des curés depuis 1458 jusqu'en 1633, avec malheureusement des interruptions. Il signale en particulier Claude Sirejean, curé d'Asnières en 1633, comme conseiller et aumônier du Roi. Tous les articles écrits par Jean de Launay ont été publiés dans le "Journal de la Seine" paraissant en 1910, de janvier à juin.

(3) Archives de l'Archevêché de Paris.

(4) Archives de la Mairie d'Asnières.

(5) Archives de la Mairie d'Asnières.

Comment écrire l'histoire de ces curés ? comment reconstituer leur vie, leurs actions, leur apostolat ?

Pour l'instant, je rassemble les informations, résumées sur une fiche.

Sur la fiche (format 21 x 29,7) sont notés :

- l'état-civil
- la paroisse dont il était originaire
- la paroisse où il a été muté après son temps à Asnières
- les faits marquants de son apostolat (la Semaine Religieuse donne beaucoup d'informations)

Comme il ne faut pas séparer un homme de son époque, j'y ajoute :

- le régime existant en France au moment de son arrivée
- le régime au moment de son départ de la paroisse

En effet, il n'est pas indifférent de savoir que Etienne Maton (curé de 1847 à 1858) a connu successivement le régime de Louis-Philippe, la IIème République et le Second Empire.

De même pour situer la vie de la paroisse, j'ajoute quelques faits marquants de l'histoire grande ou petite, laïque ou religieuse :

- en 1837 : inauguration du chemin de fer de Paris à Saint-Germain-en-Laye. Asnières étant la première station, la vie des habitants a été marquée.
- en 1833, la Société Saint-Vincent-dePaul est instituée par Ozanam.
etc.

Aux fiches individuelles concernant chacun des curés et leur temps, je joins des photocopies de documents, et les photographies des curés, depuis 1858.

Actuellement, ces fiches sont loin d'être complètes. Parfois il n'y a qu'un nom et une date. Il reste beaucoup à faire en recherches et en vérifications.

Parmi les curés de Sainte-Geneviève d'Asnières, une mention spéciale doit être faite sur le Curé Jacques Jubé, curé de 1701 à 1725.

Il est à l'origine d'une "Liturgie d'Asnières" qui fut très contestée à son époque (messe célébrée en français, à haute voix, face au peuple). La paroisse devient un bastion janséniste. Il est obligé de s'exiler et on le retrouve en Hollande, puis en Russie. Il participe aux négociations de rapprochement avec l'église orthodoxe.

Si nous connaissons bien l'histoire de J. Jubé par de nombreux ouvrages (6), l'histoire des curés d'Asnières reste à écrire...

4. Faire connaître l'histoire de la paroisse aux paroissiens

Il ne suffit pas d'entasser des archives, ni même de les classer soigneusement, il faut encore les faire connaître. Il y a sûrement de nombreux moyens d'information.

Nous avons commencé par :

- des vitrines d'information historique
- une brochure pour aider à la visite de l'église.

Dans l'église, en entrant, à gauche se trouve l'ancien baptistère. A la suite des travaux de rénovation de 1992, il est devenu "l'espace information". Les paroissiens y trouvent des revues, des affiches, les annonces, un livre d'intentions de prières et des vitrines d'information historique (7) (format 1,27 x 0,84 chacune).

Dans ces vitrines, nous réalisons des panneaux sur l'histoire de la paroisse avec des moyens très simples : photocopies de documents, photographies, cartes, etc.

(6) Le plus ancien document est : "Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus" du 23 octobre 1746, soit à peine un an après la mort de Jacques Jubé.

Les thèmes déjà présentés ont été :

- la construction de l'église actuelle (1702-1711)
- l'agrandissement de l'église en 1929
- "quand Asnières était un village XVIIe - XVIIIe s." (carte, nom des habitants et leur signature, les métiers et quelques faits de la vie quotidienne)

Sont en projet :

- un siècle d'information paroissiale
- les cahiers de doléances à Asnières
- les cloches
- le curé Jacques Jubé et le "cérémonial d'Asnières" il y en a d'autres...

Une brochure pour aider à la visite de l'église est en préparation. Elle rappellera l'histoire de la paroisse, signalera les éléments d'architecture ou de décoration qui peuvent attirer l'attention.

Mais le mouvement d'information ne doit pas rester à sens unique. Et nous avons demandé aux paroissiens, dont certaines familles sont installées depuis longtemps à Asnières, d'enrichir les archives de la paroisse par des documents qu'ils pourraient détenir et qui risqueraient d'être détruits un jour.

Cet appel a été fait au cours des "journées d'amitié" de novembre 1992, et inséré dans une feuille d'information paroissiale. Nous avons reçu des documents. A titre d'exemple :

- photographies de cérémonies de communion solennelle du début du siècle
- des articles de journaux sur Mgr Veuillot qui fut vicaire à la paroisse en 1940-1942, sur Mgr Frossard, vicaire à Asnières de 1940 à 1943, ancien évêque auxiliaire de Paris, des livres sur ces deux prélats
- des témoignages et livres sur deux prêtres vicaires de la paroisse décédés au cours de la guerre 1939-1940
- le témoignage et deux livres d'un ancien du comité général de l'ACJF (de 1925 à 1936)

Lorsqu'une personne apporte un document, je lui propose :

- de le conserver dans les archives de la paroisse et de lui en délivrer une photocopie
- ou d'en prendre une photocopie afin qu'elle conserve le souvenir qui lui est personnel

Les réactions sont variées, au choix de chacun ...

J'espère que cette "récolte" d'archives n'est pas terminée. Le sera-t-elle un jour ? non, puisque les traces des activités actuelles de la paroisse sont les archives de demain.

Après un an de recherches, j'ai l'impression de découvrir l'histoire de la paroisse, mais c'est pour constater qu'il y a encore beaucoup de choses à faire.

Nos "ancêtres" les chrétiens de Sainte-Geneviève d'Asnières nous ont précédés sur des chemins. Ils ont vécu l'Evangile à leur manière et selon leur temps. Nous sommes heureux de retrouver les traces vivantes de leur passage. La paroisse actuelle continue sur la même route. Elle essaye de transmettre ce qu'elle a reçu et ce qu'elle vit aujourd'hui.

Eliane Barré

(7) Vitrines signalées dans "92 Express", Bulletin du conseil général des Hauts-de-Seine, n° 41, mai 1993.



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 40

Automne 1993

Un dossier :

=====

De l'Affaire Dreyfus

au message de Jacques Maritain à la Conférence de Seelisberg

A) Communication de Mgr Molette le 17 mai 1993 sur

"Jacques Maritain et son message, du 28 juillet 1947, à la Conférence internationale extraordinaire pour combattre l'antisémitisme (Seelisberg, 30 juillet - 5 août 1947)"

B) Annexes

- Texte du message de Jacques Maritain
- Rapport du Grand Rabbin Jacob Kaplan sur la Conférence de Seelisberg.

Charles MOLETTE

Jacques MARITAIN

et son message, du 28 juillet 1947,

à la Conférence internationale extraordinaire

pour combattre l'antisémitisme

(Seelisberg, 30 juillet - 5 août 1947)

ooo

Communication donnée le 17 mai 1993

au Colloque organisé par le Centre d'études juives

(École doctorale de Sciences des religions

Université de Paris-Sorbonne, Paris IV)

sur le thème général :

"L'Affaire Dreyfus et la construction de l'antisémitisme politique en Europe"

Jacques Maritain et la Conférence du Seelisberg

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Veillez me permettre, alors que je suis ici aujourd'hui présent parmi vous au titre de collègue, spécialiste d'histoire religieuse contemporaine, de saluer, en préalable à mon intervention et au titre de prélat de l'Église catholique, tous nos frères d'origine juive.

En effet, en sachant votre présence, à vous qui venez de la ville de Jérusalem, un chrétien se prend à murmurer les paroles du psaume 87 : "De Sion l'on dira : 'Tout homme y est né' ; et celui qui l'affermir, c'est le Très-Haut" : oui, "Béni, soit son Saint Nom" ! Et vous tous qui venez de la Diaspora, d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique, en vous aussi, un chrétien reconnaît les enfants de ceux dont saint Paul nous enseigne qu'ils sont "toujours aimés à cause de leurs pères" (Rom. XI.28). Aux yeux d'un chrétien, vous ne pouvez pas ne pas porter, en vous-mêmes et par votre seule naissance, l'empreinte de l'élection divine.

C'est donc presque en tremblant qu'aujourd'hui je reprends quelques-unes des paroles prononcées par Jacques Maritain le 5 janvier 1944 à la radio à New-York. Car, en ces temps où le drame qui a marqué notre génération incitait ce philosophe français chrétien à discerner un "nouvel âge du monde", il s'exprimait en ces termes :

"Le fait central, qui a sans doute la signification la plus importante au point de vue de la philosophie de l'histoire et des destinées du genre humain, c'est que de nos jours la passion d'Israël prend de plus en plus distinctement la forme de la croix.

Juifs et chrétiens sont persécutés ensemble et par les mêmes ennemis : les chrétiens parce qu'ils sont les fidèles du Christ, et les Juifs parce qu'ils ont donné le Christ au monde.¹"

Le rappel de ces paroles nous introduit tout naturellement au sujet qu'il m'incombe de traiter dans le cadre du thème général de ce colloque consacré à une étude polymodale, aussi rigoureuse que possible, de "L'Affaire Dreyfus et la construction de l'antisémitisme politique en Europe". Mais aussi, du même coup, ces phrases de Jacques Maritain rendent manifeste que la construction de l'antisémitisme en Europe s'est accomplie dans un contexte assez complexe.

Dans le cas de Jacques Maritain, que je vais donc présenter aujourd'hui, il s'agit d'un étudiant dreyfusard qui a été très tôt amené à s'ouvrir à la question juive en une période où se développait l'antisémitisme, notamment depuis les pogroms de Russie (et précisément à l'heure de l'affaire Dreyfus en France) - ce sera l'objet de ma première partie - ; puis - ce sera l'objet de ma deuxième partie - jusqu'à l'antisémitisme nazi, cet antisémitisme d'État dont Maritain dénonce le caractère "diabolique" chez les bourreaux en même temps qu'il en discerne les répercussions dégradantes dans la conscience humaine - même chez ceux qui s'en croient à l'abri :

"Car enfin, dit-il en 1943, c'est un fait, et il ne sert à rien de le dissimuler, qu'une espèce d'antisémitisme plus ou moins larvé grandit dans certaines couches sociales des pays démocratiques à mesure même que les Nazis poursuivent leur œuvre d'extermination. Il faut crier sur les toits que partout où ce phénomène, heureusement limité du reste en profondeur et en extension, se produit parmi nous, une victoire est gagnée par Hitler et perdue pour la civilisation.²"

C'est aussi ce diagnostic qui donne tant de relief au message qu'il a adressé en juillet 1947 à la Conférence internationale extraordinaire pour combattre l'Antisémitisme, conférence qui s'est tenue au Seelisberg, en Suisse, du 30 juillet au 5 août 1947. Et c'est l'évocation de ce message, de son humus nourricier, de son contexte et de ses suites, qui constituera la troisième partie de cette communication, à laquelle j'ai donc donné comme titre général : "Jacques Maritain et son message du 28 juillet 1947 à la Conférence du Seelisberg".

¹ Jacques et Raïssa MARITAIN, *Oeuvres complètes*, volume XII, p. 625. Le sigle adopté pour les références à cette collection des *Oeuvres complètes* (Fribourg <Suisse> - Paris <éd. Saint-Paul>: vol. I à XIII, pour les oeuvres de Jacques Maritain, vol. XIV et XV pour les oeuvres de Raïssa) est OeC. Cette édition (plus de 15.000 pages), réalisée par le Cercle d'études Jacques et Raïssa Maritain, est due principalement au travail de René et Dominique Mougel, qui assurent la gestion et l'édition des oeuvres de Jacques et Raïssa Maritain. Je tiens à les remercier très vivement de leur important travail, de leur accueil et de leur disponibilité, qui constituent autant de facteurs précieux pour les chercheurs.

² OeC, XII, p. 608.

Jacques Maritain et son approche de la question juive

Petit-fils de Jules Favre, le philosophe français Jacques Maritain est né à Paris en 1882. Son adolescence et sa jeunesse étudiante sont donc marquées par l'affaire Dreyfus; et il est au nombre des militants dreyfusards. Or, au sortir d'un cours de physiologie végétale à la Sorbonne dans l'année scolaire 1900-1901, le jeune licencié en philosophie de dix-huit ans qu'il était et qui préparait aussi une licence ès sciences, aborde une étudiante de la faculté des Sciences, en lui disant qu'il est "en train de former un comité d'étudiants pour susciter un mouvement de protestation parmi les écrivains et les universitaires français, contre les mauvais traitements dont les étudiants socialistes russes étaient victimes en leur pays³". En rapportant ce trait personnel qui fut l'occasion de sa "première rencontre avec Jacques Maritain", de dix mois son aîné, Raïssa Oumançoff rappelle qu'effectivement "il y a eu à cette époque en Russie des émeutes universitaires sévèrement réprimées par la police tzariste"

Jeune juive débarquée de Russie en 1893 (c'est-à-dire deux ans après l'expulsion de 20.000 Juifs de Moscou), Raïssa Oumançoff était née à Rostov-sur-le-Don le 31 août 1883, c'est-à-dire peu après les pogroms des années 1881 et 1882. Or, voici ce qu'elle découvre :

"Jacques Maritain avait les mêmes préoccupations profondes que moi, les mêmes questions le tourmentaient, le même désir de la vérité l'animait tout entier. Mais il avait plus de maturité que moi ; déjà plus de science et plus d'expérience, plus de génie surtout ! Il devint donc tout de suite mon grand appui [...] Toujours prêt à l'initiative d'une action généreuse, si la justice ou la vérité y étaient intéressées. Sa culture artistique était déjà alors d'un niveau très élevé"

Mais les réponses universitaires ne répondent pas à leurs aspirations. C'est ainsi que, par un après-midi de l'été 1903, Jacques et Raïssa, nouvellement fiancés, prennent, assis sur un banc du Jardin des Plantes, une décision solennelle que Raïssa évoque dans *Les Grandes Amitiés* en ces termes : "celle de regarder en face, et jusqu'en leurs dernières conséquences - pour autant que cela serait en notre pouvoir -, les données de l'univers malheureux et cruel dont la philosophie du scepticisme et du relativisme était [alors] l'unique lumière". Cependant, continue-t-elle,

"nous allions faire crédit à l'existence, comme à une expérience à faire, dans l'espoir qu'à notre appel véhément le sens de la vie se dévoilerait, que de nouvelles valeurs se révéleraient si clairement qu'elles entraîneraient notre adhésion totale, et nous délivreraient du cauchemar d'un monde sinistre et inutile. Que si cette expérience n'aboutissait pas, la solution serait le suicide; et le suicide avant que les années n'aient accumulé leur poussière, avant que nos jeunes forces ne soient usées. Nous voulions mourir par un libre refus s'il était impossible de vivre selon la vérité."

On sait la suite. Deux expériences vont orienter toute leur vie.

D'abord, voyant leur désarroi, Charles Péguy, dont ils fréquentaient l'étroite "Boutique" des *Cahiers de la Quinzaine*, leur fait traverser la rue Saint-Jacques pour aller de la Sorbonne au Collège de France suivre les cours de Bergson, qui allume une lumière dans leurs ténèbres : il "nous assurait, note encore Raïssa, que nous sommes capables de connaître ce qui est."⁴ Assez vite, Raïssa se découvre "admiratrice enthousiaste" de Bergson ; quelques mois plus tard, elle note ce qu'elle estime devoir à Bergson :

"avant tout, négativement, une délivrance des préjugés pseudo-scientifiques. C'était ensuite, positivement, le retour de notre esprit, sur un certain nombre de points, aux données du bon sens [...] De plus, considérant l'inconsistance et la pauvreté des idées sur lesquelles vit le monde moderne, je compris qu'on ne pourrait sans un énorme et puéril orgueil prétendre négliger toute la tradition humaine et je commençai à ressentir plus de respect envers cette tradition, envers les règles établies parmi les hommes et les données du bon sens."

³ Raïssa MARITAIN, *Les Grandes Amitiés*, Paris, Desclée de Brouwer, 1949^e, p.54. Cet ouvrage sera cité : G.A.

⁴ *Ibid.*, p. 56.

⁵ *Ibid.*, p. 91.

⁶ *Ibid.*, p. 96.

⁷ Raïssa MARITAIN, "Récit de ma conversion", *Cahiers Jacques Maritain*, n° 7-8, p. 74-75. Cette publication sera citée : C.J.M.

Dix-huit mois plus tard, un article de journal attire leur attention sur l'auteur de *La Femme pauvre*. Ainsi lisent-ils les oeuvres de Léon Bloy à qui ils écrivent ; et en juin 1905 ils découvrent, dans la misère matérielle de son foyer sur la butte Montmartre, celui qui un an après devient leur parrain⁸. Assurément cette évolution intérieure ne va pas sans déchirement :

"Nous pensions, écrit en effet Raïssa, que devenir chrétiens c'était abandonner la philosophie pour toujours. Eh bien, nous étions prêts - mais ce n'était pas facile - à abandonner la philosophie pour la vérité. Jacques accepta ce sacrifice. La vérité que nous avions tant désirée nous avait pris dans un piège. 'S'il a plu à Dieu de cacher sa vérité dans un tas de fumier, disait Jacques, c'est là que nous irons la chercher'. Je cite, continue Raïssa, ce mot cruel pour donner une idée de notre état d'esprit."

La "décision solennelle" qu'ils avaient prise sur un banc du Jardin des Plantes les a donc amenés jusqu'au baptême reçu le 11 juin 1906. Et leur parrain fut Léon Bloy.

Or, en 1892 il avait écrit *Le Salut par les Juifs*, ouvrage au "style flamboyant"¹⁰ que les deux jeunes époux (ils s'étaient mariés le 26 novembre 1904) avaient lu dans l'été 1905. "À la vérité, en épousant Raïssa Oumançoff, [Jacques Maritain] avait épousé la destinée d'Israël."¹¹ Certes, devait écrire Raïssa,

"ce témoignage [de Léon Bloy] fut d'abord pour moi la révélation de l'union des deux Testaments. On passe de l'un à l'autre par le Christ. C'est lui-même qui le dit ; lui, le Salut, il vient des Juifs. L'Ancien Testament, par lui, se déverse dans le Nouveau qui ne lui est pas opposé, qui est son accomplissement, sa perfection."¹²

Sur le moment, cependant, les époux Maritain n'ont pas tout assimilé de l'ouvrage de Léon Bloy ; et Raïssa de noter :

"Nous ne pouvions à cette première lecture, ignorants comme nous l'étions et du judaïsme et du christianisme, comprendre tout le sens du symbolisme complexe de Léon Bloy. Mais la beauté en était évidente. Et ces gémissements du coeur inconsolé de l'injustice, ces aspirations à la gloire de la vérité, ne les portions-nous pas en nous à quelque degré, suffisamment pour les reconnaître dans le coeur du vieil écrivain douloureux."¹³

Ainsi, tandis qu'une nouvelle série de pogroms en Russie, dans les années 1903-1907, ravivaient, dans la mémoire des émigrés russes, le souvenir de la terreur inspirée par ceux des années '80, voilà que se forgeait à Paris un foyer assez exceptionnel, où la passion de la justice, la soif de la vérité même métaphysique, une ferveur religieuse quasi incandescente faisaient sa place, dans le feu du baptême chrétien, à l'identité juive de Raïssa. Et Léon Bloy inscrivait comme dédicace à la réédition de son ouvrage *Le salut par les Juifs*

"À Raïssa Maritain, Je dédie ces pages, écrites à la gloire catholique du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob"¹⁴

Après son agrégation de philosophie en 1905, Jacques Maritain se tourne vers la biologie, à Paris d'abord, puis pour deux ans à Heidelberg afin d'"étudier l'état des sciences biologiques en Allemagne."¹⁵ Néanmoins, dans le même temps, voilà la découverte de la métaphysique. Et, dans cette exigence, se fait jour en 1908 une remise en question de ce qui leur paraît être une "méprise fondamentale" du "combat bergsonien"; ce dont Jacques Maritain fait la lecture suivante :

"À ce moment nous n'avions pas encore fréquenté saint Thomas. C'est sur l'indestructible vérité des objets présentés par la foi que la réflexion philosophique s'appuyait en nous pour restaurer l'ordre naturel lui-même de l'intelligence à l'être, et pour reconnaître la portée ontologique du travail de la raison. En nous affirmant dès lors à nous-même, sans chicane ni diminution, l'authentique valeur de réalité de nos instruments humains de connaissance, nous étions déjà thomiste sans le savoir."¹⁶

Ce n'est pas ici le lieu de poursuivre l'analyse de cet itinéraire philosophique de Jacques Maritain ou de ce que fut la rencontre de "l'ange de l'École" avec l'approfondissement philosophique qu'il entraîna et les publications qui en découlèrent. Et pas davantage n'est-il besoin de

⁸ G.A., p. 128 et suiv.

⁹ *Ibid.*, p. 187.

¹⁰ *Ibid.*, p. 138.

¹¹ René MOUGEL, "Regards de Jacques Maritain sur Israël", *C.J.M.*, 23, p. 20.

¹² G.A., p. 135.

¹³ G.A., p. 148.

¹⁴ Cit. par René MOUGEL, "Regards de Jacques Maritain sur Israël", *C.J.M.*, 23, p. 21.

¹⁵ G.A., p. 192.

¹⁶ Jacques MARITAIN, *La Philosophie bergsonienne*, Paris, Marcel Rivière et Cie, 1914, Téqui, 1930^e p.xv.

rappeler les événements extérieurs qui ont marqué le retour des Maritain à Paris : un travail de gagne-pain, ensuite de professeur de philosophie, au collège Stanislas puis à l'Institut catholique de Paris. Il ne saurait être question non plus d'évoquer "les grandes amitiés" que présente Raïssa dans le volume qu'elle écrivit en 1940-1941 et publia aussitôt sous ce titre à New-York aux éditions de la Maison française, et qu'à la fin de la guerre elle prolongea par une seconde partie.

Cependant, ce qui concerne notre propos d'aujourd'hui, c'est de rappeler quelques jalons marquant la maturation de la question juive chez Jacques Maritain. Il faut bien sûr songer tout d'abord à cette "autre expérience juive-russe de Maritain, qu'il dut à sa belle-famille [...] : la rencontre de jeunes de même âge que lui, élevés voire nés en Palestine dans la première génération d'une vague de retour de juifs d'Europe centrale ou orientale. Pour ces juifs la France et la culture française représentent un espoir et un appui, et leurs jeunes qu'ils envoient se former à Paris s'y retrouvent naturellement au milieu d'amis ou parents juifs émigrés de Russie eux aussi comme sont les Oumançoff.¹⁷ "

C'est ainsi qu'au colloque international organisé en 1987, à l'université Ben-Gourion, de Beer-Schéva, sur "Les Juifs de France, le sionisme et l'État d'Israël", Renée Neher-Bernheim (de l'université de Jérusalem) a évoqué l'"Influence de deux personnalités d'Eretz Israël, Aaron Aaronsohn et Avshalom Feinberg, sur des penseurs et savants français (1900-1920)". Or, dans cette communication, l'auteur a rappelé l'existence des relations qui ont existé dans ces années précédant la Première Guerre mondiale entre le foyer Maritain et le disciple d'Aaron Aaronsohn, Avshalom Feinberg : à Paris d'abord où Avshalom, petit-fils de Meir Belkind, terminait ses études de médecine, logé chez sa tante Sonia Belkind, puis par correspondance lorsque Avshalom fut revenu en Palestine. Et la conclusion de Renée Neher-Bernheim était : la sympathie de Jacques Maritain "pour le Foyer national puis pour l'État d'Israël, il les doit certainement à Avshalom."¹⁸ "

Dès avant 1914, Jacques Maritain a donc acquis deux convictions au sujet de la question juive : d'une part, son importance au point de vue spirituel, et, d'autre part, l'importance du sionisme, qui découle de la situation faite aux Juifs en Russie et en Europe centrale, question qu'en 1917 la déclaration de Balfour va porter d'une manière renouvelée sur le plan international.

Cependant, il faut noter aussi que Jacques Maritain traînait alors des réflexes d'Action française, qui lui semblaient découler de son adhésion au thomisme. Raïssa explique cette attitude de la façon suivante :

"Jacques admettait volontiers que son bagage d'idées politiques et sociales, ou plutôt de tendances, non critiquées, non élaborées, ne valait pas grand'chose [...] Engagé à fond dans la critique du libéralisme théologique, il était disposé à considérer comme sérieuses les critiques acharnées que les partisans de l'Action française faisaient du 'libéralisme' en tout domaine, et cela d'autant plus qu'il voyait la démocratie officielle de ce temps-là allier sa cause à celle de tous les mythes antireligieux¹⁹ "

En tout cas, au lendemain de la guerre, poursuit Raïssa :

"C'était le temps de l'union sacrée, et tout entiers absorbés par le drame de la guerre nous étions plus insoucieux que jamais d'étudier les positions de Maurras. Après la guerre et le traité de paix nous aurions dû faire cet examen²⁰ "

Quant à lui, Jacques Maritain note de même :

"À cette époque les partisans de l'Action française avaient toujours à mes yeux le prestige de leur patriotisme, et je m'imaginai présomptueusement que je pourrais les aider à dégager ce patriotisme, et les idées saines qu'il portait en lui, du système positiviste de Maurras et de l'idolâtrie nationaliste dont j'apercevais de plus en plus le danger.²¹ "

C'est donc avec des réflexes provenant de ces liens avec l'Action française que Jacques Maritain est amené à aborder les problèmes de l'heure. Or, parmi ces problèmes, il y a les difficultés relatives à l'application de la déclaration Balfour et il y a la violence des troubles entravant la constitution du "Foyer national juif" sous mandat britannique. Ainsi, c'est à la veille des débats à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords de juin que, le 21 mai 1921, Jacques Maritain, lors de la 1^{re} Semaine des Écrivains catholiques, intervient "à propos de la

¹⁷ René MOUGEL, "Regards de Jacques Maritain sur Israël", *C.J.M.*, 23, p. 23.

¹⁸ La communication de Renée Neher-Bernheim, publiée dans les Actes du colloque (parus en français en 1989 dans les publications de l'École des Langues orientales), est reproduite dans *C.J.M.*, 23, p. 2-18.

¹⁹ *G.A.*, p. 402.

²⁰ *Ibid.*, p. 404.

²¹ *Ibid.*

question juive" : cette communication, qui sera reprise - quelque peu allégée au point de vue de la lecture politique de la question - dans le *Bulletin catholique international* en février 1926, "se veut une mise en garde contre 'toute haine' et 'tout mépris' à l'égard de la race juive et de la religion d'Israël.²² ". Et Maritain y souligne "l'aspect spirituel" de la question juive, en rappelant que la race des Juifs est la race de Jésus et de Marie, en évoquant le nombre "vraiment impressionnant" des conversions de Juifs au catholicisme et en se référant à l'"élan extraordinaire de prières pour Israël". En gardant ainsi présent à l'esprit cet aspect "trop oublié", il prononce d'ailleurs une mise en garde :

"Il ne faudrait pas que la question juive servît de dérivatif au mécontentement et aux déceptions de l'heure présente, de telle manière que 'le Juif' apparaisse dans une sorte de mythologie simpliste comme l'unique cause des maux dont nous souffrons."

Cependant, tout en dénonçant vigoureusement l'antisémitisme, non seulement au point de vue spirituel, mais aussi comme réflexe épidermique, Jacques Maritain est encore marqué par des traces d'Action française dans ce qu'il dit de "l'aspect politique de la question" :

"Comme Darmsteter et Bernard Lazare le notaient très franchement, on trouve des Juifs, des menées juives, de l'esprit juif, à l'origine de la plupart des mouvements révolutionnaires de l'époque moderne. Je n'insiste pas sur le rôle énorme joué par les financiers juifs et par les sionistes dans l'évolution politique du monde pendant la guerre et dans l'élaboration de ce qu'on appelle la paix [Cette dernière phrase a été omise dans le texte de 1926, et donc dans l'édition des Oeuvres complètes].

De là, la nécessité évidente d'une lutte de salut public contre les Sociétés secrètes judéo-maçonniques et contre la finance cosmopolite; de là même la nécessité d'un certain nombre de mesures générales de préservation", nécessité qui précisément incitait le Maritain de 1921 à se déclarer favorable au sionisme²³

Sans analyser ici l'évolution intérieure de Jacques Maritain jusqu'à la crise d'Action française et sa publication en 1927 de *Primauté du Spirituel*, il suffira, pour notre propos, de signaler que le 4 août 1925 le Dr Jacobson, délégué à Paris pour l'Europe du Comité exécutif de l'organisation sioniste, vient dans sa maison de Meudon trouver Maritain. Celui-ci, percevant l'importance de cette démarche, fait parvenir au pape Pie XI une note sur la question. Aux yeux de Maritain, en effet :

"il est indispensable de consulter le Siège Apostolique, pour savoir s'il serait contraire aux intentions du Saint-Père et aux directives de la politique du Saint-Siège en Palestine que des personnalités catholiques marquent publiquement, à leurs risques et périls, leur sympathie pour le sionisme,

- soit en entrant avec des personnalités de tous les partis dans le comité des amitiés franco-palestiniennes,
- soit en constituant un comité spécial catholique pro-sioniste."

Le 16 novembre 1925, la réponse de Pie XI est transmise à Jacques Maritain : le pape craint qu'on ne se serve des catholiques ou du Saint-Siège pour faire triompher la cause sioniste; et donc, "sans porter aucune défense, il conseille la réserve²⁴ "

Cette réponse du pape est donnée bien que, dans son rapport de 1925, Jacques Maritain ait fait valoir à Pie XI les efforts des sionistes comme une opportunité à saisir pour l'extension de la foi chrétienne : favoriser le sionisme, disait-il, ne serait-ce pas "ménager la possibilité d'une pénétration catholique parmi les Juifs de nouveau réunis²⁵ " ?

Même sans s'attarder ici sur les nuances²⁶ que Jacques Maritain apportait à cet "aspect de la question juive", peut-être est-il du moins utile de préciser que l'homme et l'époque pouvaient se conjuguer dans cette argumentation. En effet, de nouveaux convertis comme sont les Maritain pouvaient d'autant moins méconnaître cette perspective que, venant du judaïsme, Raïssa, au contact de Léon Bloy, n'avait pas perçu sa conversion comme une rupture, mais comme un ac-

²² Philippe CHENAUX, "Jacques Maritain et l'esprit des années vingt", *C.J.M.*, 21, p. 19.

²³ Le texte de cette intervention de 1921, que Jacques Maritain n'a pas reprise dans *Le mystère d'Israël* (Paris, Desclée de Brouwer, 1965), ouvrage dans lequel il a rassemblé "les pages dispersées" où il avait abordé la question juive, peut être retrouvé dans *La Documentation catholique* (publication périodique qui sera citée *D.C.*), 1921, II, n° 116, du 30 juillet - 6 août 1921, p. 80-82 ; et le texte de 1926 dans *Oec*, II, 1920-1923, 1987, p. 1196-1203.

²⁴ Textes cités dans *C.J.M.*, 23, p. 30.

²⁵ Texte cité dans *C.J.M.*, 23, p. 29.

²⁶ Dans une lettre du 1^{er} novembre 1921, Jacques Maritain précisait : "Je n'ai pas fait d'appel pour la conversion *en masse* d'Israël, j'ai indiqué au contraire le caractère équivoque de certaines conversions collectives. Et j'ai signalé l'appel que les plus hautes autorités de l'Église font aux prières des fidèles pour la conversion sincère des fils d'Israël que la grâce de Dieu voudra toucher" (cit. dans *Oec* II, p. 1203).

complissement ; elle rapporte, en effet qu'au départ elle avait voulu

"savoir la place que le catholicisme fait à la religion juive, au peuple élu de Dieu. Et, notait-elle, là où j'aurais craint de trouver lutte et opposition, je ne vis à ma grande joie qu'unité, continuité, harmonie parfaite."²⁷

De plus, pour comprendre le climat des années '20, il ne faut pas oublier l'importance de l'effort missionnaire qui dans l'Église catholique s'affirme après la Première Guerre mondiale²⁸. Autant de raisons qui expliquent que, comme dans sa communication de 1921, Jacques Maritain, dans son intervention de 1926, n'ait pas renoncé à aborder explicitement cet aspect de la question.

Cependant, sur le plan spirituel, à Rome même une évolution se dessine, sinon en ce qui concerne le sionisme politique, du moins pour ce qui a trait à la question juive. On peut relever, par exemple, que, si dans l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Coeur prononcé par Léon XIII en 1899 il n'était pas plus question des juifs que des musulmans, par contre, en 1925, reprenant la même prière Pie XI y insérait la phrase : "Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fut jadis votre préféré : que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de rédemption le sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes." Et Jacques Maritain signalait cette évolution en reprenant sa communication de 1921 dans l'article paru dans le *Bulletin catholique international* en février 1926²⁹. Bientôt, d'ailleurs, un décret du Saint-Office du 25 mars 1928, pour condamner le but et les activités d'une association, s'appuyait explicitement sur la réprobation de "l'antisémitisme"³⁰.

Dans les années suivantes, Jacques Maritain, désormais libéré de l'Action française, accueille deux contributions de Jean de Menasce, d'origine juive égyptienne et converti au catholicisme: la première en 1928 dans les Chroniques de sa collection du *Roseau d'or*, sur la "Situation du sionisme", étude dans laquelle l'auteur veut situer historiquement le sionisme "dans la perspective biblique et spirituelle du Retour qui habite Israël depuis la dispersion"³¹; la seconde, en 1931, présente la floraison spirituelle du hassidisme sous le titre *Quand Israël aime Dieu*.

Toute une maturation avait ainsi marqué Jacques Maritain dans son approche de la question juive et, du même coup, de ce qu'on appelle l'antisémitisme. Dans la période des années '30, les événements extérieurs et ses propres recherches l'amènent à élaborer une sorte de synthèse qu'il réunira lui-même plus tard en un *corpus*.

²⁷ Raïssa MARITAIN, "Récit de ma conversion", texte rédigé en 1909, et publié dans *C.J.M.*, 7-8, p. 77.

²⁸ Sur la question des missions, on se rappelle l'importante encyclique *Maximum illud* de Benoît XV en 1919; puis les efforts missionnaires de Pie XI (3e centenaire de la création de la congrégation *De Propaganda Fide* en 1922; exposition missionnaire en 1925; en 1926, Pie XI sacre lui-même les premiers évêques chinois; après la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en 1925, elle est proclamée en 1927 patronne des missions comme saint François Xavier; sans méconnaître en 1924 la constitution *Umbratilem* pour développer le zèle missionnaire de la prière des Chartreux, en soulignant la dimension missionnaire de la vie contemplative, etc.). Outre cette préoccupation lancinante chez ces deux papes - à la suite d'ailleurs de leurs prédécesseurs du siècle précédent -, il faut aussi songer à toute la réflexion missionnaire, dont témoignent les semaines d'études missiologiques, qui voient alors le jour; car les Semaines de missiologie de Louvain nées en 1923 étaient l'aboutissement de l'orientation "vers l'étude scientifique de la mission" dont, chez les catholiques, les premiers jalons avaient été posés en 1907; quant au néologisme "missiologie", il semble qu'on peut le dater de 1918, même si son sens ne s'est affiné que peu à peu au milieu d'un pullulement de revues de doctrine missionnaire.

²⁹ *OeC* II, p. 1201-1202.

³⁰ Textes cités dans *D.C.*, 1928, I, col. 1077; cf. encore *Znak* (Cracovie), n° 236, p. 139-140.

³¹ René MOUGEL, "Regards de Jacques Maritain sur Israël", *C.J.M.*, 23, p. 24.

2^e partie :

Un long combat contre l'antisémitisme

Ce *corpus* de ses textes, que Jacques Maritain a réunis, vingt ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, sous le titre de *Le mystère d'Israël et autres essais*, témoigne de la conscience qu'il avait de l'utilité de cette présentation, mais aussi du sentiment qu'il éprouvait des limites d'une telle publication.

Dans son avant-propos de 1965, en effet, ce n'est pas seulement une lecture rétrospective qu'il présente; il évoque aussi le contenu de ses écrits ainsi rassemblés, l'unité qu'il y reconnaît et l'utilité de cette publication : "Dénoncer les erreurs et les crimes du racisme et de l'antisémitisme est un des devoirs urgents de la conscience chrétienne". Mais, d'autre part, il se dit conscient de n'avoir pas dit tout ce qu'il avait à dire, en particulier sur "un sujet - l'État d'Israël - sans l'étude duquel on ne saurait désormais traiter valablement de ce qui concerne le peuple juif." C'est bien dire que ce métaphysicien se veut philosophe engagé.

Si dans cet ouvrage Jacques Maritain n'a pas inséré les premiers textes, ceux des années '20 que nous venons de rappeler, c'est sans doute de sa part un choix significatif; car, bien qu'elle se soit démarquée "du climat passionnel de l'époque, [sa] prise de position [des années vingt] semble néanmoins encore entachée - comme on l'a fait remarquer - de certains stéréotypes (idée de complot) qui auront totalement disparu à la veille de la guerre"³². Il n'y a donc qu'un texte, bref, de 1926, qui soit retenu pour cette synthèse, c'est un fragment d'une lettre à Jean Cocteau³³, dans laquelle Maritain cite quelques mots du chapitre onzième de l'épître de saint Paul aux Romains au sujet des Juifs : "À l'égard du choix divin, ils sont toujours aimés à cause de leurs pères."

Ce sont d'ailleurs ces paroles qui apparaissent en exergue de la publication de 1965. Et cette référence est révélatrice de la méthode philosophique de Jacques Maritain. S'il veut faire oeuvre proprement philosophique en recourant à l'usage de sa seule raison raisonnable, il veut aussi le faire en intégrant tout le réel, sans rien en abstraire; et donc sa réflexion philosophique sur tout le réel connaissable, il ne veut pas l'amputer de ce qui du réel peut être connu par la révélation divine faite aux hommes. Si cette révélation n'apporte pas des éléments qui fassent nombre avec les connaissances acquises et si rien n'en peut tomber sous le jugement de la raison, du moins Jacques Maritain veut-il s'imposer de questionner, avec sa seule raison, tout le donné révélé jusqu'au plus intime de ses implications avec le drame de l'homme engagé dans le déroulement de l'histoire; et même c'est pour ainsi dire sous le ciel de cette révélation qu'il veut faire fonctionner son intelligence quand il scrute l'homme dont la vie est inscrite dans la trame de l'histoire humaine. Le développement de l'antisémitisme constitue en quelque sorte un terrain privilégié pour une telle investigation, étant donné le lien existentiel du peuple juif avec la parole de Dieu. Si donc Maritain veut se soumettre à toutes les données du réel, que ce réel soit connu par l'expérience, par une libre réflexion ou par révélation divine, c'est bien au seul réel, extramental et dans toutes ses dimensions, qu'il estime devoir se soumettre; il ne se tient pas lié par des préjugés et se refuse à tout dogmatisme comme à tout antidogmatisme préjudiciel. C'est ce qu'il exprimera par le choix du titre qu'il retiendra pour son dernier ouvrage *Approches sans entraves*, dont il aura juste le temps de revoir les épreuves avant de mourir en 1973.

Deuxième remarque qu'il est possible de faire à propos de la publication de l'ouvrage de 1965 intitulé *Le mystère d'Israël et autres essais*, c'est que, pour Maritain, tout l'ensemble du réel présente une unité interne de fait et que le discours qui cherche à le scruter requiert aussi une unité interne, afin d'en rendre compte le plus rigoureusement possible. C'est aussi pourquoi, tout en voulant déployer sa réflexion philosophique en auscultant le présent historique qui est celui de sa propre existence, il estime que le service que doit rendre le philosophe, c'est précisément de faire une lecture du visible en y discernant l'invisible; et c'est aussi pourquoi il attache une telle importance à la cohérence interne de son oeuvre intellectuelle, au caractère organique de

³² Philippe CHENAUX, "Jacques Maritain et l'esprit des années vingt", *C.J.M.*, 21, p. 19.

³³ Dans ces quelques lignes Maritain rappelle en quels termes des "jeunes gens bien pensants", pour conspuer celui à qui ils s'en prenaient, avaient crié à tue-tête : "Abraham ! hou ! hou !" ; c'est en réponse à ces invectives que Maritain cite quelques mots de saint Paul.

sa pensée, comme à la formulation définitive qu'il estime devoir lui donner.

Le deuxième texte que contient ce recueil de ses réflexions sur la question juive illustre bien aussi cette double exigence : une réflexion qu'il veut poursuivre sous le ciel de la révélation chrétienne et en cohérence avec tout l'ensemble de sa propre réflexion. Ce texte, intitulé "Un troisième âge", est extrait de son ouvrage paru en juillet 1936 *Humanisme intégral*, dont le sous-titre, *Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, est plus proche du titre des leçons qu'il avait données en août 1934 à l'université d'été à Santander³⁴ et qui constituent la matière, revue et augmentée, du nouvel ouvrage. Il s'agit alors, pour Jacques Maritain, de définir, pour ses contemporains, les conditions d'un humanisme qui, faisant le tri de ce que véhicule la civilisation de l'heure, soit conforme aux exigences les plus profondes de l'homme, considéré dans toutes ses dimensions temporelles et spirituelles ; c'est ainsi que Maritain présente l'espoir de ce qu'il appelle "l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté" ; il ne s'agit pas du tout, pour lui, d'envisager la résurrection d'une chrétienté médiévale, mais ce qu'il cherche à définir, c'est une nouvelle chrétienté, en ce sens que la fidélité à l'inspiration chrétienne lui semble pouvoir répondre aux problèmes du temps. C'est donc ainsi qu'il est amené à envisager les drames contemporains dans lesquels il discerne "la provisoire mise à l'écart et la réintégration finale du peuple juif"³⁵.

Peut-être y a-t-il lieu de signaler ici que, quelques jours après ses leçons de Santander, Jacques Maritain s'est rendu à Poznan, afin de participer au congrès international de philosophie thomiste. Le 29 août 1934, son intervention sur "l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté" reprend donc en Pologne deux des leçons données en Espagne, celles qui, avec quelques développements, devaient former les chapitres IV et V de *Humanisme intégral*. A ses yeux, "le thomisme n'a pas seulement à accomplir une oeuvre didactique et scolaire, mais à s'appliquer aussi aux problèmes concrets que la vie fait surgir ; et c'est parce que les problèmes d'une nouvelle chrétienté ont une gravité urgente pour nous, que je voudrais essayer de les envisager brièvement aujourd'hui, à la lumière de saint Thomas d'Aquin."³⁶ Or, dans cette région récupérée sur l'Allemagne à la suite de la première guerre mondiale et où les juifs sont souvent perçus comme des ennemis de la Pologne, le nationalisme est particulièrement exacerbé ; aussi, dans ce contexte polonais, une certaine fraction nationaliste de l'auditoire réagit-elle par des manifestations d'antisémitisme et de russophobie, qui affectent profondément Maritain³⁷. S'est-il souvenu de ces réac-

³⁴ Le texte espagnol de ces six leçons, paru en 1935 à Madrid, était *Problemas espirituales y temporales de una nueva cristiandad*.

³⁵ OeC, XII, p. 437 : passages repris du chapitre VI de *Humanisme intégral*.

³⁶ *Studia Gnensia XII, Magister Thomas Doctor communis, Księga Pamiątkowa Międzynarodowego Kongresu Filozofii Tomistycznej w Poznaniu, 28-30 sierpnia 1934*, Gniezno, 1935, p. 75-76 (cit. par Wanda HORSZOWSKA dans *Sources franco-polonaises d'histoire religieuse*, t. II, Paris-Varsovie-Lublin, 1977, p. 163).

³⁷ Au sujet de ce voyage en Pologne et de ses suites nous avons deux témoignages.

D'une part, le philosophe polonais Stefan Swiezawski, qui était un auditeur fervent de la conférence de Poznan, a conservé dans sa mémoire "la silhouette du philosophe, circulant solitaire dans les rues de Poznan, plongé dans une profonde et mélancolique méditation. Je ne puis oublier, note-t-il, l'expression recueillie de son visage, son ardente prière, ses yeux élevés au ciel dans une église où il se croyait sans témoin, alors qu'inaperçu je fixais dans mon souvenir l'image de mon maître, de mon ami." (Stefan SWIEZAWSKI, "Maritainowi dług wdzięczności" ["À Jacques Maritain, une dette de reconnaissance"], *Znak* (Cracovie), février 1974, p. 137 - 153).

D'autre part, le témoignage de Jozef Czapski, qui avait fréquenté Maritain à Meudon dans les années 1925-1930 et qui était un rescapé des massacres de Katyn (voir ses *Souvenirs de Starobielsk*, Montricher-Suisse, 1987). Il n'a pas reçu de réponse à la longue et émouvante lettre ouverte qu'il avait adressée à Jacques Maritain et François Mauriac le 5 octobre 1944, au lendemain de l'anéantissement de Varsovie : cette espèce de cri de "désespoir" sollicitait une protestation de la conscience française. Or, quelques mois plus tard, Czapski, de passage à Rome, se rendit à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège pour y rencontrer son ami Maritain ; celui-ci lui donna à entendre que, s'il n'avait pas répondu à sa lettre ouverte, c'est qu'il aurait dû être très méchant envers les Polonais, ce qu'il n'avait pas voulu faire à cause de leur malheur : "Je ne peux pas, parce que les Polonais sont antisémites et qu'ils n'aiment pas la Russie. Les Polonais disent qu'ils ont une mission à l'Est, mais ils pensent que les Russes ne peuvent pas être estimés." (Jozef CZAPSKI, "Maritain miał rację ?", *Kultura* (Paris), juin 1949, p. 55-60). À la lettre ouverte de Czapski, une réponse est tout de même venue : dès le 11 octobre 1944, en effet, l'abbé Journet, intime de Jacques Maritain, a donné comme éditorial à la revue *Nova et vetera* un texte de quinze pages sous le titre "Varsovie ou la troisième guerre mondiale".

tions lorsque deux ans plus tard il mit la dernière main au chapitre sixième de *Humanisme intégral*, avec les passages qui en 1965 en seront détachés pour être repris, sous le titre "Un troisième âge", comme un jalon de sa pensée ?

En tout cas, c'est dans toute une vaste perspective d'ensemble qu'il aborde désormais le problème juif ; et c'est désormais une question sur laquelle il revient chaque année. En 1937, sous le titre "L'impossible antisémitisme", il apporte une contribution à un volume collectif sur *Les Juifs*, paru chez Plon. Sous le même titre de "L'impossible antisémitisme" il reprendra encore ce même texte dans un volume intitulé *Questions de conscience*, ouvrage dans lequel il regroupe alors quelques essais et allocutions. Aucun vocable pris dans son acception usuelle, explique-t-il, ne peut exprimer la multiforme réalité existentielle du peuple juif présent au milieu des nations : "Israël est un mystère. [Et c'est pourquoi] ce qu'on appelle le problème juif est un problème sans solution, j'entends avant la grande réintégration annoncée par l'apôtre, et qui sera comme une résurrection d'entre les morts."³⁸ Finalement, c'est le titre *Le mystère d'Israël* qu'il va donner à cet essai de 1937.

En 1938, la conférence qu'il prononce le 5 février au théâtre des Ambassadeurs sur *Les Juifs parmi les nations* apporte des précisions qui complètent, du point de vue historique, les considérations d'ordre philosophique exposées l'année précédente. Après avoir rappelé quelques "aspects particuliers du problème" ("les pays à forte minorité nationale juive" et "le drame allemand"), ainsi que "la signification théologique de la dispersion d'Israël", Maritain évoque, chiffres à l'appui, "la tragédie actuelle [en 1938] du peuple juif", en Russie, en Allemagne, en Roumanie, en Pologne. Il s'agit là d'une réflexion sous-tendue par une documentation très riche et critiquée. Et c'est un véritable cri d'alarme qu'il lance devant la situation démographique et économique de l'Europe centrale en face de l'hydre monstrueuse de l'antisémitisme montant.

Un an plus tard, le 8 février 1939, sous le titre "Le crépuscule de la civilisation", Jacques Maritain donne encore une conférence, au théâtre Marigny (dans le cadre des Conférences des Ambassadeurs). Il rappelle alors les paroles qu'en septembre précédent Pie XI avait adressées à des journalistes de la radio catholique belge :

"Commentant les paroles du Canon de la Messe *Sacrificium Patriarchae nostri Abrahamae*, le Sacrifice de notre Père Abraham, le Pape s'est écrié : 'Remarquez qu'Abraham est appelé notre patriarche, notre ancêtre. L'antisémitisme n'est pas compatible avec la pensée et la réalité sublimes qui sont exprimées dans ce texte. C'est un mouvement dans lequel nous chrétiens ne pouvons avoir aucune part... Spirituellement nous sommes des sémites.' - Spirituellement nous sommes des sémites, reprend Maritain : aucune parole plus forte n'a été prononcée par un chrétien contre l'antisémitisme, et ce chrétien est le successeur de Pierre."

Et Maritain de poursuivre, en soulignant que, si l'on songe à la conjonction de l'heure :

"d'un côté la méchanceté, le mépris de la personne humaine, la cruauté sadique, la féroce bêtise, de l'autre la douleur et l'agonie, on ne s'étonne sans doute pas que partout les professionnels de la bassesse et de la haine offrent à une telle fête leur collaboration [...]"

Notre époque offre aux démons homicides des festins inouïs. Staline leur a donné les koulaks ; Hitler leur donne les Juifs. Et l'un et l'autre leur donnent aussi les chrétiens. L'immense clameur qui monte des camps de concentration n'est pas perceptible à nos oreilles, mais elle pénètre dans les fibres cachées de la vie du monde et son invisible vibration les déchire.³⁹ [Ces paroles - faut-il le rappeler ? - sont de février 1939]

Si toute la lecture qu'il fait de la condition qui est celle des Juifs dans l'Europe centrale et orientale des années '30 apparaît avec le recul du temps comme ayant été particulièrement libre, lucide et pertinente, force est de reconnaître que cet appel aux exigences de la conscience chrétienne, bien qu'il eût été exprimé avec force et netteté en 1937 par l'encyclique *Mit brennender Sorge*, n'était pas du goût de tous, même chez ceux qui se disent chrétiens. Nous avons noté l'accueil mitigé que Poznan avait réservé à Maritain. Or, voici que son essai sur "L'impossible antisémitisme" subit dans un périodique belge des attaques qui sont vite mises à profit en Allemagne par la presse nazie ; car l'auteur belge récuse ce qu'il taxe, chez Maritain, d'"interprétation exclusivement surnaturaliste du problème juif". D'où la réponse que Maritain fait paraître le 1^{er} juillet 1939 dans *La Question d'Israël*, bulletin des Pères de Notre-Dame-de-Sion : Qu'on y prenne garde ou non, dans le cas d'Israël, "il y a eu une élection surnaturelle, et qui intéressait un peuple dans son histoire temporelle, une race dans sa destinée éthico-sociale elle-même."⁴⁰

³⁸ OeC, XII, p. 447.

³⁹ OeC, XII, p. 557-558.

⁴⁰ OeC, XII, p. 562.

Et, précise Maritain, la lecture que fait saint Paul dans les chapitres IX à XI de la lettre aux Romains se réfère au mystère d'Israël et éclaire "la destinée d'Israël selon la chair", car "ce mystère pèse sur l'histoire temporelle des Juifs parmi les nations et sur les implications sociologiques et naturelles de la question juive."⁴¹ La conclusion, de cette instance c'est que "ce n'est pas le moment pour des chrétiens de trahir l'esprit chrétien [...] en un temps où les persécutions antisémites ont pris des proportions inouïes"⁴² qu'il évoque succinctement mais d'une manière si suggestive que, dans la réédition de 1946, il se sent obligé de rappeler que "ces pages ont été écrites en 1939".

À partir de la Seconde Guerre mondiale, sauf le temps de son ambassade auprès du Saint-Siège, Jacques Maritain reste aux États-Unis jusqu'à la veille de la mort de Raïssa en 1960. Pendant la guerre, c'est donc d'Outre-Atlantique qu'il continue son combat contre l'antisémitisme. Dans l'ouvrage qu'il écrit à New-York au cours de l'hiver 1940 sous le titre *À travers le désastre*, il partage l'amertume de ses compatriotes ; faisant fond sur "les réactions et les sentiments de la masse française", il écrit que "les lois antisémites dégoûtent d'autant plus les gens qu'ils les savent d'importation allemande."⁴³ De l'année 1941, date une substantielle reprise de "l'enseignement de saint Paul" sur Israël : ces pages constituent le chapitre IV d'un ouvrage sur *La Pensée de saint Paul*, qui paraît en septembre aux éditions de la Maison française à New-York.

Avec l'année 1942, un aspect nouveau apparaît dans les réflexions de Jacques Maritain ; cet aspect est lié à la situation sur le sol français. Les rafles des Juifs - dans les deux zones -, ainsi que la complicité des "valets de l'ennemi" représentent pour la patrie une "infamie" telle que jamais la France n'en a connu. Et c'est l'âme de la France qui est en danger. Aussi, sans même mentionner les pages de lui qu'avait publiées le n° VI-VII (paru en juin 1942) des *Cahiers du Témoignage chrétien*, il évoque les protestations qui se sont élevées en France même au nom de la conscience chrétienne et continue :

"Ce n'est pas seulement pour l'injure faite à la dignité humaine et aux droits humains dans la personne des Juifs persécutés, c'est pour l'âme de la France que l'angoisse nous étreint tous, nous qui nous souvenons des saints de France, et des jours où l'honneur avait un sens pour les chefs de notre pays."

Et, dans une sorte de harangue solennelle, où - en visionnaire bouleversé par son message - il réunit tous ceux qui sont ensemble pourchassés, Jacques Maritain s'adresse aux Juifs livrés et trahis :

"Mes amis juifs, mes frères, permettez qu'un chrétien vous dise non seulement la compassion, mais le respect sacré que lui inspirent vos douleurs. Dans l'abîme de souffrance où vous êtes plongés, vous rendez témoignage, par votre inexprimable agonie, à la grandeur d'Israël, du peuple à qui furent faites des promesses sans repentance, de l'olivier sur lequel les nations chrétiennes ont été greffées. Et c'est pour les nations aussi que vous souffrez mystérieusement, et pour cette France elle aussi torturée par les mêmes bourreaux, livrée et trahie par les mêmes hommes qui sont vos persécuteurs."⁴⁴

Telles sont donc les dernières paroles du message radiodiffusé qu'il lance de New-York le 8 septembre 1942. Par la précision des termes employés, des faits évoqués comme des chiffres produits, au sujet des "mesures atroces prises contre les Juifs non seulement en région occupée mais aussi dans la zone soi-disant libre", les paroles prononcées montrent combien il est très au courant des événements qui se déroulent en France même. Ses paroles témoignent aussi du regard qu'il porte sur la situation : c'est celui de la morale politique. Ce sont aussi les deux mêmes exigences que l'on retrouve quelques mois plus tard dans le discours qu'il prononce le 25 janvier 1943 à l'École libre des Hautes-Études au terme d'une réunion organisée par son vice-président Boris Mirkine-Guetzévich dans cette université française en exil. Au terme d'une rencontre consacrée à l'étude du "droit raciste", il incombe à Jacques Maritain de dégager "la vraie signification du racisme"⁴⁵. Or, ce qu'il discerne, ce sont, déjà, les ignominies précédant, accompagnant, orchestrant "les fruits monstrueux du Droit Raciste", qu'il évoque, pour divers points d'Europe, avec une documentation provenant de rapports, "sporadiques" assurément mais

⁴¹ *Ibid.*, p. 569.

⁴² *Ibid.*, p. 573-574.

⁴³ Sous le titre "Quand la France était vaincue", ce fragment de *À travers le désastre* est repris comme chapitre VII dans *Le mystère d'Israël et autres essais*, OeC, XII, p. 575-576.

⁴⁴ "La persécution raciste en France (1942)", OeC, XII, p. 589-591.

⁴⁵ OeC, XII, p. 593-616.

du moins émanant "de sources authentiques et de groupes responsables"⁴⁶. Mais ce sur quoi il veut attirer l'attention, c'est aussi l'aspect moral de la situation ; il évoque donc, à la suite de l'encyclique *Mit brennender Sorge* - qu'il rappelle longuement -, "l'irréparable et monstrueuse corruption de l'âme humaine chez les persécuteurs, et l'abîme de perversion où ils risquent de jeter la race humaine", par suite de "la complicité morale qui comme une lèpre insidieuse grandit peu à peu" et d'autant plus pernicieusement que "l'antisémitisme nazi [...] est surtout, comme l'écrivain juif américain Maurice Samuel l'a bien montré"⁴⁷, une crainte et une haine surnaturelles, qui n'osent pas dire leur nom, du christianisme et de la Loi évangélique, et de ce Roi des Juifs qui est le Verbe incarné, le Verbe qui était au commencement [...] et qui a pris chair dans une vierge d'Israël." Ce qui hante Maritain, c'est "qu'après la guerre les germes spirituels qui sont la cause profonde du mal resteront encore dans le monde." D'où son appel.

Encore en 1943, le 3 avril, dans un congrès juif, il essaie de dégager ce qui marque le "nouvel âge du monde"⁴⁸ et "la présente agonie de la civilisation" : c'est, dit-il, que "la passion d'Israël prend aujourd'hui de plus en plus distinctement la forme de la Croix. Et désormais, le Christ ne va plus séparer, mais unir les Juifs et les Chrétiens". Tel est encore, et en partie mot pour mot, le sens du message radiodiffusé qu'il adresse de New-York le 5 janvier 1944.

Même sans reprendre tous les textes de cette période⁴⁹, il est cependant utile de mentionner un aspect qui apparaît expressément chez Jacques Maritain en août 1944, c'est "l'enseignement chrétien de l'histoire de la crucifixion"⁵⁰ et l'accusation de "décide". C'est donc marqué par ce combat contre l'antisémitisme qu'il devient ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, et qu'il adresse de Rome, le 28 juillet 1947, une lettre à la Conférence internationale extraordinaire pour combattre l'antisémitisme tenue au Seelisberg du 30 juillet au 5 août 1947.

⁴⁶ Ainsi, pour ce qui concerne la France, il connaît avec précision aussi bien les rafles de juillet 1942 en zone occupée que la "brutalité" de "la police spéciale du régime de Vichy" le 26 août en zone non occupée.

⁴⁷ Les paroles de Maurice Samuel, citées in extenso dans "Le mystère d'Israël" (OeC, XII, p. 441), datent de 1940. Étant donné son appartenance à la religion israélite, "le témoignage qu'il apporte, écrit Jacques Maritain, n'en apparaît que plus significatif".

"Nous ne comprendrons jamais l'immense et démente portée de l'antisémitisme qu'à condition d'en transposer les termes. C'est du Christ que les Nazis-Fascistes ont peur, c'est en sa toute-puissance qu'ils croient ; c'est LUI qu'ils sont follement décidés à anéantir. Mais les mots mêmes *Christ* et *christianisme* sont trop écrasants, et l'habitude de les respecter trop profondément enracinée depuis des siècles. Il leur faut donc porter leur attaque sur ceux qui sont responsables de la naissance et de l'expansion du christianisme. Il leur faut cracher sur les Juifs comme ayant mis à mort le Christ (as Christ-killers), parce qu'ils sont obsédés par le désir de cracher sur les Juifs comme ayant donné le Christ au monde (as Christ-givers)." (Maurice SAMUEL, *The Great Hatred*, New-York, Knopf, 1940).

⁴⁸ OeC, XII, p. 617-622.

⁴⁹ Jacques Maritain parle lui-même de "redites" ; voir, par exemple, OeC, XII, p. 617 et p. 623.

⁵⁰ OeC, XII, p. 631-636.

Lettre de Jacques Maritain à la Conférence du Seelisberg

Dès son arrivée au palais Taverna, qui était alors le siège de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, Jacques Maritain se trouve aux prises avec un certain nombre de problèmes consécutifs à la fin du conflit. C'est dans ce contexte plus général et à un niveau particulièrement élevé qu'il va prolonger son combat contre l'antisémitisme. Car il reste bien un philosophe, et un philosophe qui veut demeurer un philosophe chrétien, mettant - pour des raisons graves - sa réflexion au service de la diplomatie, mais - et c'est convenu - pour une durée très provisoire.

Dans cette situation, il est bien clair que le sort de l'Allemagne retient particulièrement son attention, aussi bien parce qu'il est ambassadeur de France que parce qu'il l'est au cœur de la chrétienté, et à l'heure où siège le tribunal militaire international de Nuremberg (20 novembre 1945 - 1^{er} octobre 1946). Il a relevé plusieurs points, dont il s'entretient avec Mgr Montini à la Secrétairerie d'État, et dont il donne aussi quelque écho à son ministre, qui est Georges Bidault :

"Dans son message du 24 décembre 1944, écrit-il à Mgr Montini, le Saint-Père rappelait 'l'imputation d'être responsables de la guerre', qu'ont à porter les gouvernements de certains peuples, ou peut-être aussi ces peuples eux-mêmes en partie; des mesures de rigueur, laissait-il entendre, en seraient la conséquence humainement explicable et pratiquement inéluctable. Dans son allocution au Sacré-Collège du 2 juin 1945, après avoir montré les stigmates imprimés sur l'Europe par 'une conception et une action de l'État qui ne tient aucun compte des sentiments les plus sacrés de l'humanité, qui foule aux pieds les principes inviolables de la foi chrétienne', le Saint-Père ajoutait ces paroles pleines d'espoir : 'Nous avons confiance que (le peuple d'Allemagne) pourra s'élever une fois encore à une nouvelle dignité et à une nouvelle vie, quand il aura repoussé de lui le spectre satanique exhibé par le national-socialisme, et quand les coupables[...] auront expié les crimes qu'ils ont commis.' Il souhaitait aussi que le peuple allemand soit 'délivré de l'erreur qui l'a précipité dans l'abîme'.⁵¹"

Et à son ministre Maritain ajoute les informations suivantes :

"Dans la déclaration de Fulda du 23 août 1945, les évêques allemands ont reconnu que des fautes avaient été commises par des Allemands, mais ils ont éludé le problème de leur responsabilité collective ; et le silence sur un point d'une telle importance ne peut suffire à assainir l'atmosphère morale, comme le Pape lui-même le désire.

[...] Sur le fond même du problème de la responsabilité collective de l'Allemagne, le Saint-Père et Mgr Montini n'ont pas répondu à mon argumentation [...]. Cependant] à propos de la lettre pastorale des évêques de Cologne et Paderborn, [...]. Mgr Montini] a reconnu qu'à côté des fautes individuelles [...] il existe une faute collective, qui a été celle de 'la politique allemande' et dont la responsabilité retombe non pas sur chaque Allemand en particulier (c'est avant tout contre cette idée-là que Pie XII s'élève), mais sur la communauté de la nation allemande. Sans vouloir engager le Pape lui-même dans les vues qu'il m'exprimait, il [Mgr Montini] a cependant indiqué que le discours du Saint-Père en date du 2 juin 1945 laissait clairement entendre que telle était aussi sa pensée.

[...] Ce qui est en jeu, pense pouvoir conclure l'ambassadeur, c'est le souci d'] assurer le relèvement spirituel du peuple allemand et permettre à celui-ci de prendre place un jour dans un ordre de civilisation humaine et chrétienne où il jouera une part active ; sinon il n'y aura, aux yeux du Vatican, ni sécurité pour les peuples voisins de l'Allemagne, ni paix pour le monde.

[Or, force est néanmoins de craindre] les abus que le clergé allemand pourrait faire de la liberté de parole, en encourageant à la résistance à l'encontre des autorités alliées, d'où résulterait un "réveil du nationalisme chez les catholiques allemands".⁵²"

Si, dans la correspondance diplomatique avec son ministre, Jacques Maritain s'ouvre de cette question, et avec quelque insistance, ce n'est pas seulement à propos de telle ou telle question d'opportunité qui la soulèverait⁵³ ; c'est bien plutôt parce que pour lui il s'agit d'une question de fond, une grave question de morale politique qui donne leur véritable dimension même aux questions d'opportunité. En tout cas, à ses yeux, cette question concerne aussi les "obligations de conscience [...] présumées à la restauration morale de la communauté internationale", ainsi qu'il l'expose dans une note qu'il remet à Mgr Montini le 12 avril 1946 :

⁵¹ Note remise à Mgr Montini le 12 avril 1946 (Archives Maritain).

⁵² Dépêche du 10 mai 1946.

⁵³ Par exemple, sa dépêche du 8 mars 1946 signale un article paru dans *L'Osservatore romano* du 4 mars précédent : d'un religieux de nationalité allemande, qui s'emploie à répondre à l'accusation de la responsabilité du peuple allemand à propos des camps de concentration et à exonérer le peuple allemand de cette responsabilité.

"C'est en premier lieu la reconnaissance de la responsabilité de l'État allemand comme État, et l'acceptation loyale des sanctions entraînées par cette responsabilité, et qui atteindront sous une forme ou une autre l'État allemand lui-même.

C'est en second lieu la reconnaissance, - d'abord et avant tout au for interne de la conscience, mais aussi (ce qui demande un effort exceptionnel de courage et de sagesse politique) extérieurement manifestée - de la responsabilité du peuple allemand comme peuple : ce qui ne signifie nullement que chaque Allemand se reconnaîtrait individuellement coupable des crimes commis par les S.S. ou par la Gestapo, mais bien que les éléments les plus représentatifs de la communauté allemande reconnaîtraient la responsabilité du peuple dont ils sont membres dans les fautes collectives qui ont permis la catastrophe morale de l'Allemagne, et désavoueraient publiquement ces fautes.

Le 'péché' de l'Allemagne a été commis dans des conditions telles qu'il a été jeté comme un défi à la face de la communauté civilisée; il appelle son jugement et tant que celui-ci n'aura pas été prononcé et accepté, l'unité morale nécessaire à la communauté internationale ne se reformera point.

[...] Le 'péché' de l'Allemagne a été, si l'on peut dire, d'une qualité nouvelle. Il serait moins grave s'il n'avait fait que grossir des forfaits dont le monde, hélas, était déjà coutumier; mais il en a introduit de nouveaux, contre lesquels l'univers civilisé s'élève avec angoisse et presque avec désespoir, parce qu'il a conscience de sa faiblesse devant leur diabolique attrait. 'Une entreprise scientifiquement conçue, d'une cruauté implacable, en vue d'un triple résultat : dépersonnaliser les hommes livrés à cette entreprise, les avilir ensuite, et enfin les faire lentement mourir dans cet avilissement', a-t-on dit de certains actes extrêmes; et ce crime est d'une telle qualité, il exerce une telle fascination, qu'il forcerait l'humanité à désespérer d'elle-même, si elle ne sentait que son élite spirituelle la sauve en compensant le mal par le désaveu héroïque qu'elle lui oppose. Elle attend que le témoignage rendu à la vérité l'ennoblisse plus que le mal ne l'a dégradé.

[...Or,] des revendications nationales - qui ne s'expriment pas toujours sans orgueil et sans un sentiment profondément enraciné de supériorité ethnique - trouvent aisément écho chez [le clergé allemand lui-même ...] Il serait funeste que des visées temporelles - le souci de l'État, les revendications politiques et nationales, l'encouragement donné aux ressentiments populaires ou à l'instinct nationaliste - prissent le pas sur les buts spirituels vers lesquels le monde et l'Allemagne ont plus que jamais besoin d'être orientés.⁵⁴"

Voilà donc jusqu'où veut aller l'intervention de Jacques Maritain : en souhaitant que le peuple allemand reconnaisse sa responsabilité comme peuple, il attend que le peuple allemand, au moins par ses chefs spirituels, aille jusqu'à exorciser tout relent d'antisémitisme. Est-ce parce qu'il craint de n'avoir pas été compris jusqu'en ses intentions profondes, ou bien parce qu'il se rend compte que, si pure soit-elle, son argumentation risque de ne pas apparaître dans toute sa pureté ? Toujours est-il que trois mois plus tard, le 12 juillet 1946, il remet une nouvelle lettre à Mgr Montini : dans cette lettre, ayant rappelé l'anéantissement des "six millions de Juifs [qui] ont été liquidés" et se référant à l'extension de l'antisémitisme qui se répand "dans bien des couches de la société, comme si les poisons issus du racisme nazi continuaient de faire leur œuvre de destruction dans les âmes, conduisant encore çà et là, en Europe centrale notamment, aux pires violences", il suggère que soit exprimée la "compassion [de l'Église] pour le peuple d'Israël", que soient renouvelées "les condamnations portées par l'Église contre l'antisémitisme" et que soient rappelés "au monde la doctrine de saint Paul et les enseignements de la foi sur le mystère d'Israël".⁵⁵

Or, quatre jours plus tard, le 16 juillet 1946, Jacques Maritain reçoit de New-York un télégramme⁵⁶ l'alertant sur un pogrom qui a eu lieu à Kielce et qui a causé la mort de nombreux

⁵⁴ Dossier remis à Mgr Montini le 12 avril 1946 (double dans les Archives Maritain).

⁵⁵ Lettre à Mgr Montini du 12 juillet 1946 (minute dans les Archives Maritain).

⁵⁶ "Le Jewish Labor Committee des États-Unis est profondément choqué par les horribles nouvelles venues de Pologne et concernant un meurtre de survivants de la population juive. Il s'agit, dans la ville de Kielce, de plus de quarante membres de la communauté juive qui furent liquidés dans un pogrom. Il est regrettable que le monde non-juif n'ait pas réagi à ce pogrom d'une manière rapide et décisive. De fait l'Église catholique de Pologne garde le silence. Nous sommes convaincus qu'un mouvement de protestation bien organisé par les milieux influents du monde catholique amènerait les catholiques polonais à mettre un cran d'arrêt à ce problème et à condamner ces atrocités antisémites. Pouvons-nous insister auprès de vous pour que vous fassiez tout ce que vous pouvez afin d'organiser une telle réaction et pour faire tout ce qui est possible avec nous, de sorte que les survivants des chambres à gaz et des crematoria ne soient pas de nouveau affrontés à la mort après la défaite de l'hitlérisme. Le monde ne peut demeurer indifférent au destin des survivants d'un peuple brisé et écrasé. - Avec la très grande estime du Jewish Labor Committee, Adolph Held, président; David Dubinsky, trésorier; Jacob Pat, secrétaire exécutif" (télégramme du 14 juillet 1946, reçu le 16 juillet, Archives Maritain).

“membres de la communauté juive”. Peu après, un “Memorandum” est adressé à l’ambassadeur de France, lui donnant pour ce pogrom la date du 4 juillet “1945” (il faut sûrement lire : 1946) et contenant différentes pièces, desquelles il ressort avec évidence, d’une part que la question a fait du bruit, mais d’autre part qu’il est difficile d’arriver à l’éclaircir avec quelque rigueur. Des journalistes américains interviennent ; les cardinaux Hlond et Sapieha sont saisis de la question, sont interviewés. L’attitude de la hiérarchie catholique est mise en question⁵⁷. On dit que des protestations sont venues d’Amérique, de France, d’Italie. Et voilà qu’on s’aperçoit que, dans un lieu de pèlerinage près de Cracovie et dans une église près de Lodz, seraient exposés des tableaux représentant des “meurtres rituels” accomplis sur une jeune fille par des juifs. En tout cas, ce pogrom “a révélé au monde entier l’insécurité dans laquelle vivaient les juifs de Pologne⁵⁸”, non sans détourner les esprits sur l’Église. Confusion et effervescence semblent ainsi se conjuguer.

Car à l’extérieur on ne dit guère que ce pogrom a eu lieu au lendemain du referendum du 30 juin 1946, à la suite duquel la presse n’a pas pu faire savoir que les “trois fois oui” souhaités par le nouveau régime n’étaient pas acquis. De même, après ce pogrom “organisé par la milice locale pour tenter de compromettre le P.S.L. [parti paysan polonais, fondé librement le 22 septembre 1945...], la censure empêche la publication par l’organe du P.S.L. de toute information sur les événements. Ce silence forcé est présenté par la presse du P.O.P. [du régime] comme un aveu de complicité du P.S.L. dans ces excès antisémites.⁵⁹” Cependant, il apparaît aussi que la crainte de la Russie soviétique secrète ou active un antisémitisme renforcé par la présence de quelques juifs au gouvernement ; c’est ainsi, par exemple, que, après le pogrom de Kielce, le cardinal Hlond, en laissant entendre l’origine politique de ce pogrom, aurait dit à des journalistes : “Il y a trop de juifs dans l’actuel gouvernement de la Pologne”.

Si donc il y a eu dans ce pogrom l’expression populaire d’un rejet à l’égard du nouveau régime politique et la manifestation d’un antisémitisme répondant aux complicités que certains juifs apportaient à l’appareil de l’État, les amalgames eux-mêmes révèlent des mentalités. Or précisément, Jacques Maritain ne cesse de dénoncer cette pénétration de l’antisémitisme dans les esprits. Car, si avec l’effondrement du nazisme, le monde est libéré de cet antisémitisme d’État, forme d’antisémitisme autoritaire, totalitaire et sanglant, voici ce que redoute maintenant Jacques Maritain, c’est est ce qu’on pourrait appeler un antisémitisme spontané et diffus, s’abritant même parfois derrière des revendications justifiées ou des protestations légitimes. Et ainsi, dans le cas présent, on arrive à cette situation paradoxale : d’un côté la Police de Sécurité excite, attise et utilise pour ses basses oeuvres un antisémitisme latent, et d’autre part ce que révèle la forme de publicité donnée à cette affaire du pogrom de Kielce, c’est l’exploitation - recherchée par un nouveau totalitarisme d’État et pour sa propagande - de la répulsion à l’égard de l’antisémitisme.

Dans son message à la Conférence du Seelisberg, Jacques Maritain a inséré une incise (le manuscrit montre que ce fut ajouté) qui peut s’appliquer au machiavélisme que révèle toute cette histoire, même si rien ne permet de savoir si cet ajout vise délibérément ou non le drame de Kielce. Jacques Maritain est en train de démasquer la perversion de l’antisémitisme renaissant :

“Le virus [...] s’est répandu sous une forme plus ou moins atténuée, et le souvenir du grand déchaînement de stupre et de meurtre a allumé chez un nombre appréciable de personnes honorables, avec une sage méfiance et un prudent dégoût des victimes, une excitation mentale et des passions raisonnées qui s’assouviennent en hostilité froide et en récriminations économique-politiques, non pas sans doute en pogroms et assassinats [ces mots que nous soulignons sont les mots ajoutés], mais que l’odeur du sang a sournoisement stimulées.”

Si ce n’est pas directement un antisémitisme violent issu de milieux chrétiens qui a déclenché le pogrom sanglant (ce que pourrait souligner l’incise), cette affaire a été néanmoins utilisée contre l’Église, c’est un fait. Mais pourquoi ? Parce que, outre une certaine participation, la population - terrorisée - a été de fait amenée à apporter à ces brutalités un certain silence, imposé certes par la violence mais présenté comme signe d’un consentement nourri de ressentiments, - comme si la *vox populi* attribuait à la judaïcité en général la perversion morale de certains juifs.

⁵⁷ Sous forme de “roman historique”, l’enquête du journaliste Marc HILLEL, *Le massacre des survivants. En Pologne 1945-1947* (Paris, Plon, 1985), fait revivre avec chaleur ces années dramatiques.

⁵⁸ Daniel TOLLET, *Histoire des Juifs en Pologne du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1992, p. 301. Cet ouvrage constitue une excellente synthèse (deux pages sur le pogrom de Kielce). Sur la question il faut signaler aussi l’ouvrage de l’historienne Krystyna KERSTEN, *Polacy, Żydzi, Komunizm*, Warszawa, 1992.

⁵⁹ Henry ROLLET, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, Pedone, 1984, p. 441 et 443, où est donné comme référence : Stanislaw WOJCIK, “Na 30-lecie wyborow w Polsce”, *Zesz. hist.*, n° 43, Paris, 1978, p. 31-33.

Et la confusion est telle que, selon la formule de Maritain, en ce cas de même qu’en tant d’autres,

“Comme d’étranges compagnons, juifs et chrétiens ont fait route ensemble sur le chemin du Calvaire. Le grand fait mystérieux est que les souffrances d’Israël ont pris de plus en plus distinctement la forme de la croix.”

En écrivant ces phrases, Jacques Maritain songeait-il explicitement à ce pogrom de Kielce en particulier ? Rien ne permet de l’affirmer. Mais ces événements mettent au moins en lumière le contexte d’Europe centrale dans lequel Maritain a écrit ces pages.

Et il ne faudrait sans doute pas trop vite faire entrer dans la propagande l’information parue dans *The Rome Daily American* du 23 mars 1947. La coupure de presse en a été conservée par Jacques Maritain, car elle avait ému Raïssa. De quoi s’agissait-il ? D’après une enquête du service d’information de l’armée américaine dans son secteur d’occupation de Berlin, 67 % des Allemands interviewés seraient plus ou moins antisémites, contre 4 % définitivement opposés à toute forme d’antisémitisme ; les femmes interrogées seraient plus antisémites que les hommes ; les ruraux plus que les habitants des villes ; les personnes non politisées plus que les membres des partis politiques. Devant les résultats de cette enquête, Raïssa se demande s’il ne faudrait pas un document solennel de l’Église pour dégager “le christianisme de toute complicité dans les crimes commis pour antisémitisme” et aussi “pour essayer d’arrêter un nouveau développement de l’antisémitisme qui s’avère aujourd’hui en Allemagne [référence à l’article en question], en Angleterre, en France, aux États-Unis...” Quelle qu’ait été la valeur de l’enquête de l’armée américaine, elle ne pouvait pas ne pas traduire une tendance réelle, à laquelle il importait d’être très attentif ; et cette note de Raïssa témoigne de la conscience qu’on avait alors, à l’ambassade de France auprès du Saint-Siège, de la question du renouveau de l’antisémitisme - en Europe et en Amérique - et de la gravité de cette question.

Sur ces entrefaites, Jacques Maritain reçoit du Conseil international de chrétiens et juifs une invitation à “apporter [sa] coopération active à la conférence internationale” envisagée pour la fin de juillet en Suisse. Le but de cette rencontre, précise la lettre, serait le suivant : “élaborer, sur la base de la documentation que nous sommes en train d’établir, un programme d’action pour combattre toute trace d’antisémitisme persistant.” Sans méconnaître l’importance⁶⁰ d’une telle initiative, Jacques Maritain ne peut se rendre à cette rencontre. Du moins, pour répondre à l’invitation que lui a transmise le Dr. Pierre Visseur, protestant suisse, qui est secrétaire général du Comité de direction de la Conférence, il envisage de lui adresser un texte, dont pourrait donner lecture son ami l’abbé Charles Journet (le futur cardinal), qui, professeur au grand séminaire de Fribourg (Suisse), a déjà écrit plusieurs articles sur les relations judéo-chrétiennes. L’abbé Journet assure effectivement Jacques Maritain de sa présence, même brève, à Seelisberg :

“J’y serai le 31 au soir où ils parleront de l’Église catholique (et j’ai décidé le P. de Menasce à m’accompagner). S’il y a un papier de vous, j’en ferai la lecture.⁶¹”

La conférence réunit près de soixante-dix participants provenant de dix-neuf pays (28 juifs, 23 protestants, 9 catholiques, 2 autres chrétiens, le secrétaire des organisations non gouvernementales des Nations Unies, etc.). Quant au climat de la rencontre, nous avons à ce sujet le témoignage direct que l’abbé Journet adressa à Jacques Maritain :

“Votre lettre exprès m’est arrivée juste avant mon départ pour le Seelisberg. Je l’ai lue le jeudi soir. Elle a fait une forte impression. Jules Isaac m’a dit après : ‘Il a dit, évidemment du point de vue catholique, tout ce que je propose dans un livre que je prépare’. Et il a ajouté : ‘Il faudrait tirer cette étude à des millions d’exemplaires’. J’ai proposé à Visseur que la Conférence l’imprime en tract pour la diffusion. Il a dit oui. C’était si bon cette affirmation si pure, si forte et si pleine de vraie charité ! Et aussi de voir comme on vous connaît et vous aime dans ces milieux !”

Le P. de Menasce a été admirable. Il a des antennes pour des milieux comme ceux-là. Il a parlé en anglais, à trois reprises ; j’ai compris votre nom et le mien. Il a su dire les choses justes du point de vue qu’il fallait dans la perspective anglo-saxonne, et ils l’ont applaudi longuement. Je lui ai dit que c’est lui qui devait accepter de représenter l’Église. Il m’a dit : Non, à cause de sa conversion.

Il y avait là d’autres catholiques [...] ils ont compris les rapports qu’on leur demandait sur l’Antisémitisme en Italie et en Belgique comme un déballage de tout ce que les catholiques avaient fait pour les juifs pendant l’occupation. On était mal à l’aise dans cette apologétique. Le P. de Menasce m’a envoyé un petit

⁶⁰ Comme en témoigne sa lettre, du 5 juillet 1947, à son ami l’abbé Charles Journet (Archives Maritain).

⁶¹ Lettre de l’abbé Journet à Jacques Maritain, 26 juillet 1947 (Archives Maritain). Jean de Menasce, juif égyptien, converti au catholicisme, devenu dominicain, était alors professeur d’histoire juive à l’université de Fribourg ; il deviendra directeur d’études à la V^e section de l’École pratique des hautes études (+ 1973).

billet : 'Il est plus difficile de vivre en paix avec sa belle-mère que de sauver son ennemi qui se noie.' Il faudrait des catholiques de première valeur pour ces choses-là.⁶²

Cinq commissions de travail furent constituées, qui élaborèrent chacune des résolutions:

- 1) Les objectifs principaux de la coopération de juifs et de chrétiens dans la lutte contre l'antisémitisme ;
- 2) L'action des écoles et des universités ;
- 3) Message aux Églises; ainsi qu'une résolution, en dix points, relative à l'oeuvre des Églises, proposée par les membres chrétiens de la commission ;
- 4) L'action dans le domaine des oeuvres sociales et civiques ;
- 5) Relations avec les Gouvernements.

Deux autres résolutions furent adoptées : l'une concernant le Conseil international des chrétiens et juifs; et l'autre concernant la représentation à la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies.

Dans la plaquette éditée à l'issue de la Conférence afin d'en diffuser les conclusions et résolutions, trois messages sont reproduits : celui du président de la Confédération suisse, celui du directeur général de l'UNESCO, qui tous deux contiennent encouragements et vœux; quant au troisième, celui de Jacques Maritain, c'est - outre les très importantes conclusions du travail des commissions - le seul texte véritablement substantiel que comporte cette publication⁶³.

Ce texte, il est facile de le reconnaître, apparaît comme une espèce de synthèse de réflexions que Maritain a déjà eu l'occasion de livrer à divers auditoires. Pour le fond, il met en lumière essentiellement la perversion spirituelle que l'antisémitisme représente pour des chrétiens. Mais il souligne, dès le début, qu'

"il ne suffit pas qu'un certain nombre de chrétiens sauvent l'honneur et rendent un témoignage héroïque, comme nous l'avons vu dans les années abominables dont nous sortons à peine et qui laissent l'humanité blessée pour longtemps. Sauver l'honneur est une triste et amère consolation, qui finirait par devenir dérisoire si l'on ne venait pas décidément et réellement à bout du mal honteux contre lequel nous protestons."

Il veut donc rappeler la gravité, non seulement humaine de l'extermination bestiale perpétrée par le régime nazi, mais aussi le caractère proprement surnaturel de cette "haine de démons" : "C'est notre Dieu qu'on souffletait et flagellait dans sa lignée charnelle avant de le persécuter ouvertement dans son Église" : il y a là, pense Maritain, un lien mystérieux qui réunit "juifs et chrétiens [...] sur le chemin du Calvaire." Comment des chrétiens - puisque c'est d'abord "la conscience chrétienne" qu'il veut réveiller - peuvent-ils méconnaître l'enjeu de ce drame ?

Enfin, Maritain entreprend de faire comprendre d'une part "le mouvement qui pousse vers la Palestine les survivants des masses juives de l'Europe centrale horrifiées par les abominations qu'elles ont souffertes et hantées par la clameur de leurs morts", et d'autre part le risque que court cette solution "d'être exploitée par l'antisémitisme aux dépens des Juifs citoyens des autres pays". D'où un appel à "la conscience chrétienne" de renouveler sa "foi en le mystère d'Israël" et en l'enseignement de saint Paul

D'une manière précise, puisqu'il s'agissait par cette rencontre de stimuler l'action il demande de purifier le "langage, où une routine pas toujours innocente, en tout cas singulièrement insoucieuse de la rigueur et de l'exactitude, a laissé passer des expressions comme celle de *race déicide*⁶⁴." Nous avons relevé tout à l'heure qu'en août 1944 il avait eu l'occasion d'écrire déjà une lettre sur "l'enseignement chrétien de l'histoire de la crucifixion". De même, il invite à

⁶² Lettre de l'abbé Charles Jourmet à Jacques Maritain, 2 août 1947 (Archives Maritain).

⁶³ C'est le texte inséré dans cette plaquette, qui est donné en annexe.

⁶⁴ À ce sujet, il y a lieu de noter ce qu'enseigne le catéchisme du concile de Trente, qui définit la foi catholique en la matière: "On doit tenir plus coupables de ce déicide ceux qui tombent souvent dans le péché. Car, comme c'ont été nos péchés qui ont obligé Jésus-Christ à souffrir le supplice de la croix, il est certain que ceux qui se souillent par des crimes et des actions mauvaises crucifient de nouveau et couvrent de confusion autant qu'il est en eux le Fils de Dieu. Et ce crime est d'autant plus horrible en nous que dans les Juifs, que *s'ils l'eussent connu*, comme dit l'Apôtre, *ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur et le Roi de gloire*. Au lieu que, faisant profession de le connaître, il semble, en quelque manière, que nous le faisons mourir de nos propres mains, lorsque nous le renonçons par nos oeuvres." (texte du catéchisme du concile de Trente cité dans Sforza PALLAVICINI, *Histoire du concile de Trente*, t. I, Montrouge, 1844, col. 192). Dans les textes de Jacques Maritain que nous avons consultés sur cette question de son attitude à l'égard de l'antisémitisme, nous n'avons jamais rencontré de référence à ce texte du concile de Trente.

une révision "des traductions de la *perfidia judaica* de la liturgie du Vendredi saint qui sont de grossiers contresens, car dans la langue de l'Église ce mot signifie 'incroyance' et non 'perfidie'."

Sur ces points comme sur la plupart des autres qui sont abordés dans ce message à la Conférence du Seelisberg, Maritain reprend la substance d'autres textes déjà bien élaborés. Cette synthèse représente donc le fruit d'une longue maturation, de réflexions poursuivies sans relâche dans une auscultation des drames historiques en même temps que sous le ciel de la lumière de la révélation qui lui parvient de l'Église catholique.

Quelles furent les suites de ce message de Jacques Maritain ? Par le Conseil international des contacts sont pris au plus haut niveau auprès du Saint-Siège. Jacques Maritain est invité à participer "aux travaux du Conseil international en qualité de président d'honneur". Et bientôt un comité français est en formation. Au printemps 1948, une enquête sur la question du "tableau exposé dans une église polonaise et représentant le 'meurtre rituel'" est entreprise à Rome même, malgré une intervention - que ne couvre pas le Conseil - et que, de son côté, Maritain appelle "une attitude polémique qui serait aussi injuste qu'inopportune". La Congrégation des Rites, en date du 10 juin 1948 exprime son accord pour une meilleure traduction de l'expression *perfidia judaica*, qui aille dans le sens souhaité par Maritain.

Quant à l'ensemble de l'intervention de Jacques Maritain, on en trouve à peu près toute la substance intégrée dans le § 4 - consacré à "la religion juive" - de la Déclaration *Nostra aetate* du concile Vatican II "sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes". Et, lors de la XIV^e rencontre du Comité international de liaison judéo-catholique, tenue à Baltimore du 4 au 7 mai 1992, l'exposé sur "La Shoa et sa mémoire" se référait aux textes de Seelisberg :

Pour ce qui concerne "l'enseignement chrétien proprement dit, on sait que, dès le lendemain de la guerre, la Conférence de Seelisberg, réunie sous l'impulsion conjuguée de juifs, comme Jules Isaac, et de chrétiens, comme Jacques Maritain, s'interrogea sur la responsabilité des Églises par rapport à la Shoa. L'appel de Seelisberg a été repris en de nombreuses circonstances par les différentes églises et il a inspiré la déclaration *Nostra aetate*, § 4, de Vatican II.⁶⁵"

En conclusion

Nous sommes donc partis d'une rencontre de deux étudiants, à l'heure de l'affaire Dreyfus, dans un couloir de cette maison, au sortir d'un cours de physiologie végétale: lui, élevé dans un vague protestantisme libéral, veut constituer un comité en faveur d'étudiants russes, socialistes, traqués par la police tzariste ; elle, d'origine juive et née à Rostov-sur-le-Don, est arrivée en France pour fuir les pogroms qui à l'époque décimaient son pays. Une rencontre de ce genre paraît assez banale dans cette maison. Qu'il s'ensuive une idylle, puis un mariage, c'est encore dans l'ordre courant des choses. Que la passion de la justice et la soif de la vérité animent ces jeunes gens, on pourra dire que c'est de leur âge. Que cette effervescence intérieure les amène à recevoir le baptême catholique, ce n'est pas la seule issue de ce genre. Qu'ils persévèrent avec une fervente fidélité dans la voie dans laquelle ils se sont engagés, c'est peut-être plus rare. Que ce soit sans retour en arrière ni compromission, c'est plus exceptionnel. Qu'ils accèdent aux plus hautes exigences de la rencontre entre deux religions monothéistes, et que les circonstances de la vie leur fassent porter ces exigences dans une période dramatique et dans une situation telle qu'ils atteignent les responsables spirituels et politiques des nations, assurément c'est peut-être un cas unique.

Pour faire la lecture de cette évolution, qu'il soit permis, au terme de ce bilan, de prendre une phrase de ce philosophe français d'origine juive qui leur ouvrit l'esprit à l'intelligence de la dimension de l'homme qu'ils portaient en eux et à laquelle ils se voulaient fidèles jusqu'au bout. Au combat de Jacques et Raïssa Maritain contre l'antisémitisme, ne peut-on en effet appliquer ce qu'écrivait Henri Bergson dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion* ?

"C'est son apparition à un moment précis qui nous fait assister rétrospectivement à sa préparation, comme le volcan qui surgit tout d'un coup éclairé dans le passé une longue série de tremblements de terre."

Messieurs, je vous remercie de votre attention.

⁶⁵ Exposé du P. Bernard Dupuy, dominicain français, directeur de la revue *Istina* : texte cité dans *La Documentation catholique*, n° 2052, du 21 juin 1992, p. 587.

B) Annexes

1ère annexe : Texte du message de Jacques Maritain à la Conférence de Seelisberg

2ème annexe : Rapport du Grand Rabbin Jacob Kaplan sur la Conférence de Seelisberg

1ère Annexe

MESSAGE DE S.E. JACQUES MARITAIN (1)
 Ambassadeur de France près le Saint-Siège

Regrettant très vivement de ne pouvoir assister à la Conférence de Seelisberg, je vous prie de transmettre à ses membres les vœux fervents que je forme pour le succès de leurs travaux. A ces travaux je m'associe de tout coeur. La lutte contre l'antisémitisme est une obligation fondamentale pour la conscience et un devoir primordial de salubrité morale pour ce qui nous reste de civilisation. Je souhaite ardemment que la Conférence donne à cette lutte un nouvel élan, et propose des mesures pratiques qui la rendront efficace en Europe et en Amérique. Il ne suffit pas qu'un certain nombre de chrétiens sauvent l'honneur et rendent un témoignage héroïque, comme nous l'avons vu dans les années abominables dont nous sortons à peine et qui laissent l'humanité blessée pour longtemps. Sauver l'honneur est une triste et amère consolation, qui finirait par devenir dérisoire si l'on ne venait pas décidément et réellement à bout du mal honteux contre lequel nous protestons.

Tant que le monde qui se réclame de la civilisation chrétienne ne sera pas guéri de l'antisémitisme, il traînera un péché qui fera obstacle à son relèvement. Car les juifs sont toujours aimés à cause de leurs pères, et c'est au mystère lui-même de l'économie de la rédemption, devant lequel saint Paul ployait les genoux, que la haine et les préjugés racistes s'attaquent. Le nazisme nous a révélé le vrai visage de l'antisémitisme. L'antisémitisme se couvre d'une infinité de masques et de prétextes, - en réalité c'est Jésus-Christ qu'il cherche à frapper dans sa race.

Six millions de juifs ont été liquidés en Europe. D'autres masses humaines ont été délibérément exterminées, et par millions aussi, au nom de l'"espace vital", ou par cruauté politique. Eux, on les a mis à mort parce qu'on les haïssait en tant même que peuple, et parce qu'on voulait effacer leur race de la surface de la terre. Cette haine bestiale avait des yeux surnaturels. En vérité, c'est leur élection même, c'est Moïse et les prophètes qu'on poursuivait en eux, c'est au Sauveur sorti d'eux qu'on en voulait. C'est la dignité d'Israël, dans laquelle l'Eglise catholique prie Dieu de faire entrer toutes les nations, qu'on bafouait dans les méprisés traités comme la vermine du monde. C'est notre Dieu qu'on souffletait et flagellait dans sa lignée charnelle avant de le persécuter ouvertement dans son Eglise. Haine étrangement avertie, plus perspicace que le faible amour de nos coeurs, - avant le jour prédit par saint Paul où la synagogue et l'Eglise se réconcilieront, et qui sera pour le monde comme une résurrection d'entre les morts, elles ont été réunies ensemble dans cette haine de démons. Comme le christianisme était haï à cause de ses origines juives, Israël était haï à cause de la croyance au péché originel et à la rédemption et de la pitié chrétienne qui sont sorties de lui. Selon le mot profond de l'écrivain juif Maurice Samuel, ce n'est pas parce qu'ils ont tué le Christ, c'est parce qu'ils ont donné le Christ au monde que la rage de l'antisémitisme hitlérien a traîné les juifs sur toutes les routes de l'Europe dans les ordures et dans le sang, a arraché de leurs mères des enfants désormais dépouillés même de leur nom, a entrepris de vouer au désespoir une race entière.

Voilà donc que sans le savoir Israël a été poursuivi par la même haine qui poursuivait aussi et d'abord Jésus-Christ. Son Messie l'a configuré à lui-même dans la douleur et l'abjection avant de le configurer à lui-même, un jour, dans la lumière. Prémisses sanglantes de cette plénitude d'Israël dont les chrétiens, s'ils pensent dans leur coeur, peuvent déchiffrer les signes avant-coureurs dans la suite d'événements abominables dont le souvenir nous brûlera toujours, et qui prennent déjà place dans les oubliettes de l'indifférence des survivants. Comme d'étranges compagnons juifs et chrétiens ont fait route ensemble sur le chemin du Calvaire. Le grand fait mystérieux est que les souffrances d'Israël ont pris de plus en plus distinctement la forme de la croix.

* * *

(1) Texte édité par le Conseil international de Chrétiens et Juifs (37 quai Wilson, Genève) dans la brochure intitulée : *L'Antisémitisme. Résultats d'une Conférence internationale de Chrétiens et Juifs, Seelisberg, Suisse, 1947* p. 11-16.

Les chrétiens voudront-ils comprendre ? C'est la question qui se pose maintenant. Combien de temps dormiront-ils encore ? Combien de temps encore beaucoup d'entre eux répudieront-ils en fait l'enseignement de saint Paul, qui nous apprend que nous avons été greffés sur l'olivier d'Israël, et que nous sommes devenus participants avec lui des racines et de la sève de l'olivier ? "Spirituellement, nous sommes des Sémites", a dit le Pape Pie XI. Avant d'être un problème de sang, de vie ou de mort physique pour les juifs, l'antisémitisme est un problème d'esprit, de vie ou de mort spirituelle pour les chrétiens. Israël a l'habitude de la souffrance et de la persécution, il les porte depuis des siècles, il les attend tout en les craignant, il sait bien que son Dieu qui le fait cheminer dans l'abîme le tirera de l'abîme pour l'y replonger encore et l'en tirer de nouveau. C'est une chose étrangement poignante, et bien propre à nous faire faire un humiliant retour sur notre passé, à nous autres chrétiens de la gentilité, de contempler l'espace de sérénité tragique avec laquelle un juif qui a médité sur l'histoire de son peuple nous dit sa certitude qu'Israël ne trouvera jamais de repos ni de pitié. Mais il y a quelque chose que la fureur antisémite blesse et corrompt irrémédiablement, c'est la conscience chrétienne. Le désespoir de ceux qui se sont donné la mort parce que l'injustice triomphait est lui-même une image de quelque chose de plus terrible encore : la corruption de l'âme humaine chez les persécuteurs, et le gouffre de perversion où ils risquent de jeter la race humaine. Si Platon et Thomas d'Aquin ont raison de dire que mieux vaut souffrir injustement que de faire souffrir criminellement, et que le mal qui est dans les bourreaux est pire que le mal enduré par les victimes, alors nous devons en conclure que les ravages causés par le racisme dans le cœur des racistes et des antisémites ont été plus abominables encore que les tortures qu'ils ont infligées à une multitude innocente. Et pour autant qu'un homme s'abandonne aux préjugés de race et à cette espèce d'antisémitisme modéré qui réprouve les massacres non sans leur trouver quelque excuse, et qui approuve avec une transcendante résignation politique au mal d'autrui les lois ou les coutumes de discrimination, et qui est d'autant plus abject qu'il s'abrite sous une bonne conscience, cet homme se rend spirituellement complice des démons auxquels obéissaient les bourreaux. Ce n'est pas seulement pour que cesse l'iniquité qui pèse sur des innocents, c'est aussi pour son propre salut, et pour la guérison du monde que la conscience chrétienne doit se délivrer de la lèpre raciste et antisémite.

Par un phénomène honteux, que la misère humaine suffit largement à expliquer, il se trouve que l'extermination de millions de juifs, les chambres à gaz et les tortures des camps de la mort n'ont pas suffi à réveiller la conscience des peuples, et à lui inspirer une horreur définitive du principe raciste. Loin de là ! Le virus au contraire s'est répandu sous une forme plus ou moins atténuée, et le souvenir du grand déchaînement de stupre et de meurtre a allumé chez un nombre appréciable de personnes honorables, avec une sage méfiance et un prudent dégoût des victimes, une excitation mentale et des passions raisonnées qui s'assouissent en hostilité froide et en récriminations économique-politiques, non pas sans doute en progrès et en assassinats, mais que l'odeur du sang a sournoisement stimulées. Dans beaucoup de pays de l'ancien et du nouveau monde, l'antisémitisme est en croissance et la leçon de Hitler fait son chemin dans les esprits. Les vieux prétextes ne manquent pas, qu'il s'agisse d'une noble jalousie envers des concurrents retrouvés (puisque tous les juifs ne sont pas morts, il faut bien que ceux qui restent vivent, et que pour vivre ils exercent des métiers, voilà les gentils dépouillés), ou qu'il s'agisse de la participation de tels ou tels juifs à des activités politiques dont on a à se plaindre (comme si eux seuls étaient responsables de ces activités, et comme si eux seuls étaient tous les juifs). Bref, on a l'œil sur eux ; et cette **attention orientée** est elle-même une victoire psychologique de la propagande raciste et des crimes racistes. Comme je le faisais observer dans une autre étude, "aiguillez dans un sens déterminé l'attention des gens, elle remarquera aussitôt, une fois qu'elle aura été ainsi fixée, toutes sortes de données accidentelles qui serviront de prétexte à une systématisation spontanée, si absurde qu'elle puisse être. Répétez par tous les moyens d'une propagande intensive que tous les habitants de la Cinquième Avenue sont des escrocs, les autres habitants de New-York finiront par remarquer que, ma foi, tel citadin dont ils ont à se plaindre habite précisément la Cinquième Avenue. Et tel autre aussi, en vérité, - les sales types dont nous avons à souffrir dans d'autres régions de la ville échappant comme de juste au rayon visuel ainsi fixé en nous. Et au bout de quelques mois vous aurez créé un **antififthavenueisme** aussi raisonnable et aussi bien confirmé que l'antisémitisme" (2).

* * *

(2) *Le Droit raciste et la vraie signification du Racisme*, New-York, 25 janvier 1943 (*Pour la Justice*, New-York, La Maison française, 1945, chap. XXV).

Une fois de plus au cours de l'histoire du monde, les données de la question d'Israël parmi les nations ont été profondément changées. Cette question est entrée aujourd'hui dans une phase nouvelle. Quels juifs étaient plus assimilés que les juifs allemands ? C'est en Allemagne que la rage antisémite a éclaté avec une férocité sans égale. Devant cette faillite de l'assimilation, la conscience juive s'est tournée désespérément vers la Terre promise. Le mouvement qui pousse vers la Palestine les survivants des masses juives de l'Europe centrale horrifiées par les abominations qu'elles ont souffertes et hantées par la clameur de leurs morts est un phénomène historique irrésistible. Sous une forme ou une autre, impliquant un accord qui de soi ne paraît pas impossible avec les Arabes du pays, il semble que la solution d'un Etat hébreu en Palestine sera inévitablement la prochaine solution tentée par l'ange d'une histoire toujours douloureuse et contrariée. Si nécessaire et justifiée qu'elle puisse être, nous ne devons pas nous dissimuler que cette solution risquera d'être exploitée par l'antisémitisme aux dépens des Juifs citoyens des autres pays. Il faudra faire comprendre aux gens que l'existence d'un Etat juif ne sépare pas plus de leur nationalité respective les juifs membres des autres Etats que l'existence d'un Etat irlandais ne sépare les Irlandais des Etats-Unis de la nationalité américaine. Il y aura pour couvrir les préjugés antisémites des mauvaises raisons de nouvelle souche qui s'ajouteront aux mauvaises raisons qui traînent partout et qu'il faudra réfuter comme elles. Mais les plus clairs arguments de la raison ne suffiront jamais en face d'une psychose collective irrationnelle qui tire sa force de son irrationalité même. Ce qui est meilleur et plus élevé que la raison est seul capable de descendre dans le monde souterrain de l'irraison, et de le maîtriser. Ici nous apparaît la responsabilité particulière de la conscience chrétienne : elle seule peut délivrer les âmes des poisons de l'antisémitisme, si elle sait vraiment de quel esprit elle est, et si elle porte réellement dans la substance de l'histoire humaine l'intelligence et le témoignage de la foi en le mystère d'Israël.

Je ne considère pas dans cette brève note les implications politiques et sociales du problème d'Israël. Si réelles qu'elles soient, elles restent secondaires au regard de ses implications spirituelles. C'est de celles-ci que je voudrais dire quelques mots pour terminer. Je suis persuadé qu'à ce point de vue un grand travail de méditation et de purification intérieure est d'abord demandé aux chrétiens. S'ils se nourrissent de la doctrine de saint Paul, ils comprendront la signification spirituelle de l'antisémitisme, et ils comprendront du même coup la solidarité mystérieuse qui les lie à la race aînée, en communion avec laquelle, malgré tout, ils invoquent les Patriarches et les Prophètes et prient chaque jour avec les paroles de David sur leurs lèvres, confessant comme venu Celui que la Synagogue n'a pas reconnu et qu'elle attend encore, et qui est né d'une vierge d'Israël et qui était juif lui-même "par excellence de nature", et dont les apôtres comme les premiers martyrs ont été des juifs fécondant l'Eglise des juifs et des gentils d'un sang juif versé pour le Christ. Ils ne comprendront pas seulement qu'il leur faut balayer comme des ordures, là où par malheur elles trouvent encore des crédules, des légendes calomnieuses telles que les histoires de meurtre rituel et des forgeries telles que les Protocoles de Sion, ils comprendront aussi qu'il leur faut reviser attentivement et purifier leur propre langage, où une routine pas toujours innocente, en tout cas singulièrement insoucieuse de la rigueur et de l'exactitude, a laissé passer des expressions absurdes comme celle de **race déicide**, ou une manière plus raciste que chrétienne de raconter l'histoire de la Passion qui excite chez les enfants chrétiens la haine de leurs condisciples juifs, ou des traductions de la **perfidia judaica** de la liturgie du Vendredi Saint qui sont de grossiers contre-sens, car dans la langue de l'Eglise ce mot signifie "incroyance", non "perfidie" (3). Ils comprendront que leur manière même d'approcher les problèmes créés par la diaspora doit être fraternelle, et les amener à connaître en profondeur, grâce à une information suffisamment complète et scrupuleuse, - et à connaître du dedans, grâce à l'expérience de connaturalité que l'amour porté avec lui, - les angoisses et les débats de la conscience juive, partagée entre l'obligation de garder son identité et la volonté d'obtenir pour les juifs la justice et l'égalité dues à tous les hommes. Alors les chrétiens de la Gentilité pourront entrer quelque peu, non pas d'une façon seulement théorique, mais d'une façon réelle et pratique, fût-ce pour pâtir à leur tour pour lui comme plusieurs l'ont fait récemment sous les persécutions nazies, dans le mystère du peuple qui a trébuché pour leur délivrance, et par la désobéissance duquel ils ont obtenu miséricorde, et que Dieu continue de se réserver. Et non seulement ils auront interdit à l'antisémitisme d'aller chercher dans le vieux fond de barbarie de l'âme humaine tout faux prétexte religieux, mais ils prépareront pour leur part cette réintégration future que Paul a annoncée, et qui pour Israël, selon le mot de Cornelius à Lapide, ne sera pas une conversion, mais une plénitude et qui rappellera à la vie le monde attiédi (4).

Rome, le 28 juillet 1947

(3) Cf. John M. OESTERREICHER, *Pro Perfidia Judaica*, Theological Studies, March 1947.
 (4) Cf. S. THOMAS d'AQUIN, *Comm. in ep. ad Romanos*, c. XI, lect. 2.

2ème Annexe

**RAPPORT DE M. LE GRAND RABBIN JACOB KAPLAN
sur la CONFERENCE DE SEELISBERG (1)**

Au cours des vacances de l'année dernière, du 30 Juillet au 5 Août 1947, eut lieu à Seelisberg, en Suisse, une conférence internationale contre l'antisémitisme. Elle avait été organisée par un Comité anglo-américain et faisait suite à une conférence du même genre qui s'était déroulée l'année précédente, en 1946, à Oxford.

De nombreuses personnalités, surtout religieuses, appartenant à 12 pays, ont participé à la conférence de Seelisberg, parmi lesquelles :

du côté catholique :

- Le Père Calliste Lopinot, Capucin, venu de Rome
- Le Père Deman, des Pères de Sion, de Belgique
- L'Abbé Journet, Directeur du Grand Séminaire Catholique de Fribourg.

du côté protestant :

- Dr Everett Clinchy, Président de l'Organisation Interconfessionnelle des Etat-Unis
- Le Rév. Simpson, Secrétaire Général de l'Organisation anglaise
- Le Rév. Macanne, d'Ecosse
- Le Rév. Dr Allen, de l'Université de Durham (Angleterre)
- Dr Miroslav Novak, Evêque de l'Eglise tchécoslovaque.

du côté juif

- M. Safran, Grand Rabbin de Roumanie, actuellement à Genève
- M. Herskovitz, Grand Rabbin de Hongrie
- M. Rosenblum, du Conseil National américain de l'U.N.E.S.C.O. Rabbin.
- M. Vadnay, Rabbin, Secrétaire Général de l'Union Mondiale des Etudiants Juifs, actuellement Rabbin de Lausanne
- et l'auteur de ce rapport.

Beaucoup de laïques également de tous les cultes

du côté israélite, citons

- Le Professeur Jules Isaac, de Paris
- M. S. Brodsky, Président du Board of Deputies d'Angleterre
- M. Neville Laski, ancien Président de cette même organisation
- M. Isaac Moché Isakov, Secrétaire du Consistoire de Bulgarie
- Le Professeur Jacques Nathan, de l'Université de Sofia.

En tout, une soixantaine de délégués des trois cultes.

Le but de la conférence était de prendre des mesures en vue de lutter contre l'antisémitisme dans tous les domaines. A cet effet, cinq Commissions ont été instituées qui ont proposé des résolutions que l'Assemblée plénière a adoptées. Ces résolutions ont porté sur la coopération à établir entre chrétiens et juifs dans la lutte contre l'antisémitisme, sur les modifications à introduire dans les ouvrages destinés aux Ecoles et aux Lycées, sur les directives à donner aux éducateurs religieux, sur le travail à accomplir dans l'ordre civique et social, et enfin, sur le plan législatif, la conférence a demandé que soit incorporé, dans la constitution de tous les pays, le principe fondamental de l'égalité de tous les êtres humains sans distinction de race ni de croyance ; que soit interdit et puni tout acte ou écrit ayant pour but de pousser à la persécution et à la haine pour des raisons de race ou de croyance.

(1) Archives du Consistoire Israélite de Paris. Nous remercions M. Philippe-Efraïm Landau, conservateur du Consistoire Israélite central de nous avoir autorisé à la publication de cet important document.

Si intéressantes que furent toutes ces résolutions, les plus importantes furent sans contredit celles relatives à l'enseignement du catéchisme chrétien. C'est la première fois, en effet, dans l'histoire, que la nécessité d'éliminer de l'enseignement religieux chrétien ce qui peut être cause d'antisémitisme a été officiellement reconnue par des prêtres et des pasteurs. On a pu parler à ce propos de la Charte de Seelisberg.

Ce résultat a été surtout l'oeuvre de la délégation française. Un important travail préparatoire avait, en effet, été effectué à Paris sous les auspices du Centre de Documentation Juive. Au cours d'entretiens avec des représentants des religions chrétiennes et MM. Edmond Fleg, Samy Lattes, Monsieur le Professeur Jules Isaac, celui-ci avait mis au point diverses propositions, développées depuis dans son livre magistral qui vient de paraître et dont nous conseillons vivement la lecture à nos coreligionnaires : "*Jésus et Israël*", propositions dans lesquelles M. Jules Isaac avait démontré, preuves en mains, que l'enseignement de l'Eglise sur la responsabilité des juifs dans la mort de Jésus n'était pas conforme à la vérité historique et que l'accusation calomnieuse de déicide, portée par les chrétiens contre les Juifs, entretenait, de générations en générations, un sentiment de haine contre les juifs qui avait rendu possible les crimes inouïs perpétrés à Auschwitz.

Dans la Commission, dite Commission des Eglises, composée de 15 membres, dont 11 n'étaient pas juifs et parmi lesquels se trouvaient trois prêtres et cinq pasteurs, les membres juifs au nombre de quatre, dont deux rabbins, proposèrent comme base de discussion le rapport de M. Isaac et demandèrent à la Commission de faire connaître dans quelle mesure elle était disposée à en tenir compte. A la position prise ainsi par les membres juifs s'associa entièrement une déléguée française non juive, Melle Davy, Directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes.

On le voit donc, il ne s'agissait pas pour nous de solliciter une faveur, mais de mettre les Eglises chrétiennes en face de leurs responsabilités et de leur demander de ne pas favoriser elles-mêmes l'antisémitisme par la manière anti-juive dont elles donnent leur enseignement.

Les discussions, il faut bien le dire, toujours très franches, furent souvent très vives, mais en raison du sincère esprit de compréhension réciproque qui animait les membres de la Commission, on finit par aboutir. Voici les deux textes présentés à l'Assemblée plénière de la conférence de Seelisberg par la Commission des Eglises et qui ont été adoptés :

1. L'Oeuvre des Eglises.

Emue par les souffrances du peuple juif, la troisième Commission, au cours d'une collaboration franche et cordiale entre membres juifs et chrétiens, tant catholiques que protestants, s'est mise en face du fait infiniment douloureux que certaines conceptions théologiquement inexactes et certaines présentations maladroites de l'Evangile de l'Amour contribuent à faire naître l'antisémitisme, pour-tant intrinsèquement contraire à l'esprit chrétien.

A la suite de cette constatation, les membres chrétiens ont suggéré quelques propositions relatives au contenu et à la forme de l'enseignement chrétien, qui seraient de nature non seulement à combattre l'antisémitisme, mais aussi à promouvoir la bonne entente entre juifs et chrétiens.

Il s'agit là entre autres d'insister sur les liens étroits qui existent entre Judaïsme et christianisme, de présenter le récit de la Passion de telle manière qu'il ne provoque pas la haine contre les juifs, d'éliminer de l'enseignement et de la prédication chrétienne l'idée qu'une malédiction pèserait sur le peuple juif.

De leur côté, les membres juifs de la Commission déclarent qu'ils veilleront à éviter dans l'enseignement juif tout ce qui pourrait porter atteinte à la bonne entente entre chrétiens et juifs. Tous, juifs et chrétiens, s'engagent à promouvoir le respect mutuel de leurs valeurs sacrées.

Ces recommandations seront, par la suite, le plus tôt possible, transmises aux diverses autorités religieuses.

2. Propositions des membres chrétiens.

Nous venons d'assister à une explosion d'antisémitisme qui a conduit à la persécution et à l'extermination de millions de Juifs vivant au milieu des chrétiens.

Malgré la catastrophe qui s'est abattue sur les persécutés et sur les persécuteurs, catastrophe qui nous fait mesurer l'angoissante gravité et l'urgence du problème juif, l'antisémitisme n'a non

seulement rien perdu de sa force, mais menace d'atteindre des parties de plus en plus étendues de l'humanité, d'empoisonner l'âme des chrétiens, et de les entraîner dans une faute grave aux conséquences désastreuses.

Sans doute, les églises chrétiennes ont-elles souvent affirmé le caractère antichrétien de l'antisémitisme, mais nous constatons avec consternation que deux mille ans de la prédication de l'Evangile de l'Amour ne suffisent pas à empêcher l'éclosion parmi les chrétiens sous des formes diverses de la haine et du mépris à l'égard du peuple de Jésus.

Cela serait impossible si tous les chrétiens étaient fidèles au message de Jésus-Christ sur la miséricorde de Dieu et l'Amour du prochain. Mais cette fidélité doit comporter la volonté claire-voyante d'éviter toute présentation ou toute conception du message chrétien qui favoriserait l'antisémitisme sous quelque forme que ce soit. Nous devons reconnaître que, malheureusement, cette volonté en éveil a souvent manqué.

Nous nous adressons donc aux églises pour attirer leur attention sur cette situation alarmante. Nous avons le ferme espoir qu'elles auront à cœur d'indiquer à leurs fidèles comment exclure toute animosité à l'égard des juifs, que pourraient faire naître des présentations et des conceptions fausses, inexactes ou équivoques dans l'enseignement et la prédication de la doctrine chrétienne, et comment, tout au contraire, promouvoir l'amour fraternel à l'égard du peuple de l'Ancienne Alliance, si durement éprouvé. Rien, semble-t-il, ne saurait être plus propre à conduire à cet heureux résultat que d'insister davantage sur les points suivants :

1. rappeler que c'est le même Dieu Vivant qui nous parle à tous dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament.
2. rappeler que Jésus est né d'une vierge juive de la race de David et du peuple d'Israël et que son amour éternel et son pardon embrassent son propre peuple et le monde entier.
3. rappeler que les premiers disciples, les Apôtres et les premiers martyrs étaient juifs.
4. rappeler que le précepte fondamental du christianisme, celui de l'Amour de Dieu et du prochain, promulgué déjà dans l'Ancien Testament et confirmé par Jésus, oblige chrétiens et juifs dans toutes les relations humaines, sans aucune exception.
5. éviter de rabaisser le judaïsme biblique ou post-biblique dans le but d'exalter le christianisme.
6. éviter d'user du mot "juif" au sens exclusif de "ennemi de Jésus, ou de la locution "ennemi de Jésus" pour désigner le peuple juif tout entier.
7. éviter de présenter la Passion de telle manière que l'odieux de la mise à mort de Jésus retombe sur les juifs seuls, car la Croix qui nous sauve tous révèle que c'est à cause de nos péchés à tous que le Christ est mort.

Rappeler à tous les parents et éducateurs chrétiens la grave responsabilité qu'ils encourent du fait de présenter l'Evangile et surtout le récit de la Passion d'une manière simpliste. En effet, ils risquent par là d'inspirer, qu'ils le veuillent ou non, de l'aversion dans la conscience ou le subconscient de leurs enfants ou auditeurs. Psychologiquement parlant, chez des âmes simples, mues par un amour ardent et une vive compassion pour le Sauveur crucifié, l'horreur qu'ils éprouvent tout naturellement envers les persécuteurs de Jésus tournera facilement en une haine généralisée des juifs de tous les temps, y compris ceux d'aujourd'hui.

8. éviter de rapporter les malédictions scripturaires et le cri d'une foule excitée : "Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants", sans rappeler que ce cri ne saurait prévaloir contre la prière infiniment plus puissante de Jésus : "Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font".
9. éviter d'accréditer l'opinion impie que le peuple juif est réprouvé, maudit, réservé pour une destinée de souffrances.
10. éviter de parler des juifs comme s'ils n'avaient pas été les premiers à être de l'Eglise.

En pratique, nous nous permettons de suggérer :

d'introduire ou de développer dans l'enseignement scolaire et extra-scolaire à tous les degrés, une étude plus objective et plus approfondie de l'histoire biblique et post-biblique du peuple juif ainsi que du problème juif ; de promouvoir en particulier la diffusion de ces connaissances par des publications adaptées aux différents milieux chrétiens.

de veiller à rectifier dans les publications chrétiennes surtout dans les manuels d'enseignement, tout ce qui s'opposerait aux principes énoncés plus haut.

Nous plaçons notre effort commun sous le signe de la parole de saint Paul (Romains XI, 28-29) : "Ils sont bien aimés à cause de leurs pères, car les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance."

Ce dernier document écrit par des chrétiens pour des chrétiens ne signifiait évidemment pas l'acceptation par les délégués juifs des thèses religieuses du christianisme. Afin d'éviter tout malentendu, les délégués juifs ont tenu à déclarer officiellement "qu'ils ne prenaient aucune position quant au point de vue théologique et historique du texte".

Le texte intitulé : "Propositions des Membres chrétiens", devait rester pendant quelque temps confidentiel. On voulait avec raison qu'il fût soumis à l'approbation du Vatican et des plus hautes personnalités du Protestantisme avant d'être communiqué à la presse. Il avait été prévu cependant qu'il serait publié plus tard, quel que fût l'accueil qu'il aurait trouvé auprès des autorités ecclésiastiques. Nous ignorons quel accueil lui a été réservé, mais le Comité directeur de la Conférence de Seelisberg en a autorisé la publication et celle-ci en a déjà été faite dans les Cahiers Sioniens publiés par les prêtres de "Notre-Dame-de-Sion" (catholique) ; dans la Revue "Le Christianisme Social" (protestant) ; dans la "Terre retrouvée" (israélite). Mais c'est surtout à nous, Juifs, qu'il convient de faire tous les efforts pour assurer à ces documents la plus grande diffusion possible.

Au cours de la conférence, on a donné lecture d'une lettre de M. Jacques Maritain, ambassadeur de France auprès du Vatican dans laquelle le célèbre philosophe désavouait l'antisémitisme au nom de la foi chrétienne.

Les organisateurs de la conférence ont fait, depuis, plusieurs voyages à Paris en vue de créer dans notre pays un Comité inter-confessionnel analogue à ceux qui existent aux Etats-Unis et en Angleterre, et ils ont pris à différentes reprises contact à cet effet avec le Consistoire Central. Un Comité vient d'être créé : "l'Amitié Judéo-Chrétienne". Son bureau provisoire est composé de la manière suivante : Président : M. Marrou, Professeur d'histoire à la Sorbonne (catholique) ; Vice-Président : M. Jacques Martin, Directeur de la Revue "Le Christianisme Social" (protestant) ; Secrétaire : M. Samy Lattes, Membre de la Commission Administrative de Buffault ; Trésorier : M. Bédarida, Professeur d'italien à la Sorbonne (catholique). M. Jacques Maritain a accepté d'apporter son concours à "l'Amitié Judéo-Chrétienne". Parmi les membres juifs du Comité, nous citerons M. Edmond Fleg et M. Vanikof.

Dans le projet des statuts de cette association, nous lisons aux articles 2 et 4 :

Art. 2 : L'Amitié Judéo-Chrétienne groupe tous ceux et toutes celles qui, appartenant ou non à une confession déterminée, veulent travailler à l'établissement de la fraternité et de la paix spirituelles. Elle considère comme sa tâche essentielle de faire connaître qu'aux malentendus séculaires, aux traditions d'hostilité entre Juifs et Chrétiens se substituent le respect, l'amitié et la compréhension mutuels. Elle veut, en particulier, par cette coopération active et cordiale, travailler à réparer les iniquités dont Israël, depuis tant de siècles, a été victime, et à en éviter le retour.

Ainsi définie, une telle Association exclut de son activité toute préoccupation missionnaire, toute tendance au prosélytisme quelle qu'elle soit. Elle ne vise aucunement à une fusion des religions et des Eglises ; elle ne réclame d'aucune confession aucune abdication, aucun renoncement à ses croyances ; mais elle attend de chacune d'elles - sur le plan de fraternité où elle se tient - une entière bonne volonté, le plus loyal esprit de conciliation, en même temps qu'un rigoureux effort de purification.

Art. 4 : L'Amitié Judéo-Chrétienne utilisera tous les moyens d'action appropriés à son but, et notamment des publications périodiques ou non, des conférences, des débats, des expositions, des concours, des voyages, des émissions radiophoniques, des représentations, etc... Elle organisera toutes manifestations qui lui paraîtront opportunes. Elle pourra apporter son appui matériel et moral à toute Association poursuivant des buts analogues aux siens.

Une des premières réalisations de l'Amitié Judéo-Chrétienne a été la suivante : Le mardi, 8 juin, de 20 h.30 à 21 h. à la radio, à la Tribune de Paris, on a pu entendre une controverse publique extrêmement intéressante sur le livre de M. Jules Isaac. Y ont participé, un prêtre et un professeur catholique, un pasteur, un catholique orthodoxe, M. Jules Isaac et M. Samy Lattes. Les représentants des religions non juives ont reconnu publiquement la nécessité de modifier leur enseignement afin d'en éliminer toute attaque contre les juifs.

Si nous devons nous réjouir de voir des prêtres et des pasteurs prendre conscience des responsabilités chrétiennes dans la persistance de l'antisémitisme, nous ne devons cependant pas nous faire

trop d'illusions. Les textes de Seelisberg n'engagent que ceux qui les ont signés. Les principales autorités ecclésiastiques n'ont toujours pas fait connaître leur sentiment. Or, dans ce domaine, le concours généreux des prêtres, de pasteurs, et d'hommes de bonne volonté, à qui nous tenons à rendre ici un reconnaissant hommage ne suffit pas. Pour obtenir les modifications indispensables dans l'enseignement du catéchisme, il faut des voix beaucoup plus autorisées. Tant que celles-ci garderont le silence, rien d'efficace ne pourra être fait. Pour un prêtre ou pour un pasteur qui voudront bien prendre sur eux de présenter l'Evangile d'une manière qui en élimine le caractère antijuif, combien d'autres refuseront d'agir sans instructions supérieures et en attendant perpétueront par leur enseignement sans le vouloir peut-être mais sans l'ignorer toutefois la haine et le mépris du peuple de Dieu. Quoi qu'il en soit, un débat public vient de s'instituer. La question des responsabilités chrétiennes de l'antisémitisme ne peut plus être éludée. Déjà elle trouble de nombreuses consciences religieuses non juives ; des prêtres et des pasteurs dans des sermons et dans des articles font leur mea culpa. A Seelisberg, ces responsabilités chrétiennes ont été reconnues. Un document a été établi après de longues discussions, après de mûres réflexions. Ce document ne pourra pas être traité à la légère et, pour cette seule raison, il est permis de penser que la conférence de Seelisberg n'aura pas été inutile et qu'elle ne sera peut-être pas sans lendemain.



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France
Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 40

Automne 1993

Des éléments surgis de l'ombre =====

à la suite de la publication du livre de Charles Molette

" En haine de l'Evangile "

(Extrait du texte de la présentation de cet ouvrage faite en Sorbonne le 1er juin 1993 :

Cet extrait contient un certain nombre d'éléments surgis de l'ombre à la suite de la publication de l'ouvrage, parce que cette publication a délié des langues et ouvert des dossiers).

**Présentation du livre de Charles Molette
"En haine de l'Évangile"**

**Victimes du décret de persécution nazi du 3 décembre 1943 contre
l'apostolat catholique français à l'œuvre parmi les travailleurs requis en
Allemagne (1943-1945).**

**Mardi 1er juin 1993
de 19h45 à 22 heures
en Sorbonne, amphithéâtre Guizot**

Monsieur le Président, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs.

Cher Ami Daniel Tollet, vous m'écriviez dès le 8 septembre 1992, après avoir pris durant les vacances connaissance de mon manuscrit : "Ce livre doit être publié. Il est poignant, raisonné, entièrement neuf". Et le 3 mars dernier, l'ouvrage ayant paru, vous souligniez qu'à votre avis il "est à la fois émouvant et historiquement très important" parce qu'"il envisage de manière neuve le nazisme comme un paganisme et permet des interprétations neuves de certains événements de la Seconde Guerre mondiale". Il y a plus, ajoutiez-vous, "cet ouvrage aborde la question générale des formes religieuses de la Résistance. [Or] cette question n'affecte pas seulement le monde catholique, mais encore les mondes protestant et juif. [C'est pourquoi], vu la dimension générale de ce travail, [j'envisagerais volontiers] une séance de présentation dans le cadre de l'École doctorale de Sciences des religions".

Et vous-même, Monsieur le Président, après avoir salué avec ferveur la parution de cet ouvrage et en avoir souligné le courage, la rigueur et l'importance, m'exprimiez votre intention de venir personnellement présider cette séance. Sensible à ces témoignages et à tant d'autres qui me sont parvenus, je remercie donc, non seulement les responsables de cette maison pour l'organisation et la présidence de cette séance, ainsi que pour leur participation, mais aussi, vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez répondu si nombreux à l'invitation qui vous a été adressée.

Oui, je crois que cette étude invite à affiner notre étude de la Seconde Guerre mondiale.

Il faut certes continuer à envisager cette histoire et ses suites comme l'expression et l'extension de la volonté de puissance politico-militaire de l'Allemagne nazie ; mais il ne suffit pas d'y reconnaître une tentative d'hégémonie germanique sur toute l'Europe, à laquelle ont répondu la Résistance et son exaltation (jusque par les discussions relatives aux attributions de pension aux "déportés-résistants" qui ont occupé une bonne vingtaine d'années).

Il faut certes, mais cette exigence ne suffit pas, envisager la Seconde Guerre mondiale comme l'exacerbation d'un phénomène tribal ou nationaliste qui, devenu sauvagement virulent, a entrepris d'anéantir ce qui n'était pas la race aryenne : l'antisémitisme a retenu l'attention dans les années 1970 (on parlait alors de génocide) et à partir des années 1980 on a cherché à en exprimer le caractère spécifique (en recourant à des vocables plus prégnants, "shoah", "holocauste").

Certes il ne faut pas méconnaître ces aspects très importants, mais il faut envisager aussi cette Seconde Guerre mondiale et ses suites comme une entreprise de déshumanisation programmée par l'athéisme nazi qui, pour atteindre son but, faisait flèche de tout bois (en utilisant, par exemple, la germanophilie de certains cercles franco-allemands et leur idéalisme, voire certaines naïvetés procédant de simplifications pseudo-mystiques, mais aussi en utilisant le vieil anticléricalisme français, etc.). Il s'agissait, en effet, d'arriver à cette "réorientation spirituelle" que le national-socialisme voulait imposer en vue de fabriquer un homme nouveau citoyen de l'"Europe nouvelle" nazifiée.

Si l'objectif ainsi poursuivi par le régime nazi incluait explicitement "le recrutement forcé des travailleurs étrangers [comme] un des éléments de la politique de domination allemande" (cit. p. 65), il faut relever que le gouvernement de Vichy ne mettait pas clairement ces visées et ce programme dans les mains de ceux qu'il envoyait en Allemagne. À ces troupeaux humains confiés par la police et la gendarmerie françaises à la garde des sentinelles allemandes, il était réservé d'éprouver la mise en application de cette politique. Et, dans cette perspective, le sursaut apostolique des jeunes catholiques français et des prêtres venus partager leur vie pour les assister spirituellement représentait bien évidemment "un danger pour l'État et le peuple allemands", fortement organisés par le national-socialisme. D'où la condamnation de cet apostolat catholique français et l'envoi des responsables dans des camps de concentration. Tel est l'objet de mon étude.

Mais il faut préciser qu'il ne s'agissait pas seulement de détruire, il importait aussi de salir ces victimes, ainsi que Hitler lui-même l'avait prescrit : "Je n'en ferai certainement pas des martyrs. Je me contenterai de les dénoncer comme de vulgaires criminels. Je leur arracherai du visage leur masque de respectabilité. Et si cela ne suffit pas, je les rendrai ridicules et méprisables" (cité, dans mon ouvrage, p. 66 ; et voir aussi p. 188, n. 90, p. 105, n. 5).

Cette flétrissure a été suffisamment relayée pour coller désormais à leur mémoire. Et c'est pourquoi le fait de démonter le mécanisme de cette entreprise par mon ouvrage a eu un effet proprement libérateur de divers côtés : auprès de proches de ces "martyrs", comme auprès de plusieurs de ceux qui, ayant été envoyés en camps de concentration pour leur apostolat, ont eu à éprouver la souffrance de ne pas voir reconnue par leur Église leur "confession de foi".

C'est de divers côtés que mon ouvrage a eu un effet proprement "libérateur". Je ne prendrai que quelques exemples :

1°) Un officier supérieur français, déporté à Mauthausen pour faits de résistance et qui, dans ce camp de concentration, a rencontré d'autres grands résistants, mais aussi a découvert un aspect qu'il ne soupçonnait pas de la virulence du nazisme, par suite des hasards de la vie concentrationnaire qui lui ont fait approcher "un petit jociste qui aurait pu n'être qu'un requis, mais qui est devenu concentrationnaire parce que militant chrétien". Or, à propos de cette séance, il m'écrit :

"Étant donné la lumière que vous apportez sur cette page d'histoire occultée ou méconnue, j'espère que ce sera une occasion de remettre les pendules à l'heure."

2°) J'évoquerai ensuite deux témoignages provenant de proches des victimes (qui ne sont pas des "notables"); il s'agit tout simplement de ce dont la lecture de mon ouvrage a été l'occasion :

Le premier, c'est la réaction du frère d'un des "martyrs" (parmi les plus démunis socialement parlant). Or, après avoir lu l'ensemble du volume, il m'écrit :

"Depuis [plusieurs années], j'écoutais, je cherchais; et maintenant je connais la vérité [...] J'ai [donc] eu cette lumière qui me manquait sur le destin de mon frère, avant qu'il ne me soit donné d'accomplir moi-même mon dernier chemin" (17 avril 1993).

Le deuxième, c'est le "témoignage personnel" qu'a tenu à diffuser récemment la fille d'un des compagnons des victimes qui, lui, est revenu des camps :

Cet ouvrage "montre l'entreprise de destruction physique, psychique et spirituelle voulue par les nazis. Cette destruction était programmée pour s'exercer aussi bien sur ceux qui y resteraient que sur ceux qui survivaient, afin de les empêcher à tout jamais d'être crédibles sur ce qu'ils avaient pu vivre.

[D'où pour le foyer dans lequel j'ai grandi] la contradiction entre, d'une part, le témoignage de cet engagement de militant catholique en Allemagne que représente, au foyer même, mon père vivant et, d'autre part, les conséquences douloureuses dans notre vie familiale de cet homme marqué par la dégradation qu'il a dû subir [...] C'est une réalité difficile à vivre pour ceux qui sont rentrés et difficile à porter pour leurs enfants" (24 mai 1993).

Il ne s'agissait pas seulement, en effet, de détruire, mais aussi de salir ces victimes, en cherchant à atteindre "le potentiel vital des peuples asservis [...] Tout cela fut fait [...] en exécution d'un plan délibéré" (cit. p. 77).

De ces deux exemples je pourrais d'ailleurs rapprocher le témoignage d'un prêtre, qui a subi interrogatoires, tortures et camps de concentration, et qui maintenant est tout de même chanoine titulaire de sa cathédrale. Un jour qu'on lui demandait s'il avait perçu le contexte qui faisait dire en 1945 au père de Lubac: "Il semble que l'Église ait honte de ses martyrs", il répondit :

"Cela me paraît tout-à-fait justifié. On ignorait ce que nous avons eu à subir. En France on n'avait rien compris de ce qui s'était passé. Au retour, l'épreuve, ce fut de ne pas être compris; cela veut dire qu'on ne tenait pas compte de ce que ces interrogatoires, ces supplices, cette détention avaient déclenché en nous physiquement et moralement. Nous étions des confesseurs de la foi; et l'Église, notre Église, en méconnaissant cette page de notre vie, semblait avoir perdu le sens de la confession de foi et de ses exigences dans une situation dramatique."

3°) Troisième secteur dans lequel cette publication a un effet libérateur, c'est du côté de ceux, compagnons ou parents des victimes, à qui mon livre a révélé l'un ou l'autre aspect du machiavélisme de la politique nazie : aussi bien le but poursuivi que les moyens employés. En ce sens, le fait d'avoir osé démasquer la méthode de pénétration nazie en direction de, et jusque dans, l'Église a libéré des témoignages et dégagé des documents enfouis sous une chape de silence; je vais en donner quelques exemples dans la première partie de cet exposé. De même, le fait d'avoir osé, dans cette page d'histoire, mettre en lumière la déshumanisation et l'avilissement systématiquement programmés et mis en oeuvre par le système policier et concentrationnaire du national-socialisme ravivé la mémoire, délie des langues et ouvre les dossiers.

À propos de l'intervention de l'abbé Charavay, du 27 décembre 1941, et d'une autre documentation, que la publication de mon ouvrage a fait surgir:

Mise en lumière de la méthode de pénétration de la politique nazie

Séduire, compromettre, asservir

A) L'intervention de l'abbé Charavay du 27 décembre 1941, son contexte et ses conséquences

Premières tentatives en vue de mettre la main sur la jeunesse

Pour comprendre l'intérêt de l'intervention de l'abbé Charavay, dont la récente publication de mon étude m'a valu la communication, il importe de remettre ce document dans son contexte et d'en discerner les conséquences, en étant attentif à la chronologie. Permettez-moi donc quelques précisions de dates, dont vous retrouvez d'ailleurs l'essentiel dans mon ouvrage.

6 septembre 1940 : institution en France du Secrétariat à la Jeunesse; à propos de cette initiative une déclaration est faite à Bruneton, "qui travaillait depuis juillet 1940 pour la Kriegsmarine et la Luftwaffe" (cit. p. 78) et qui devait être le directeur du service de la main d'oeuvre en Allemagne: "Nous vous aurons par votre jeunesse".

Dès l'automne aussi, conscient de ce que représentent les mouvements de jeunesse catholiques, le Hitler-Jugend-Bannführer, Heinz Schmidt, chargé - auprès de Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris - de "manipuler" les mouvements de jeunesse, s'efforce, en vue d'aboutir à une sorte de mobilisation de la jeunesse, de compromettre en sa faveur l'épiscopat. Et comment? Par le truchement de dirigeants de jeunesse catholique, ainsi que je l'ai dit dans mon ouvrage, en évoquant d'ailleurs une démarche effectuée auprès d'un "haut dignitaire de l'archevêché de Paris", mais aussi le préalable imposé par le cardinal Suhard (p.150). De plus, tel ex-dirigeant catholique a fait aussi une démarche auprès de dirigeants en place; dans un cas au moins, l'intéressé, ayant cherché à savoir qui était ce Schmidt, a refusé de prendre le contact attendu. Cela se passait en zone occupée. Et, en zone sud, des efforts similaires furent entrepris. Bien que j'aie aussi reçu divers témoignages à ce sujet, je suis loin par contre d'avoir tout dit. J'ai voulu me limiter à ce qui était utile pour faire percevoir les méthodes de la pénétration nazie. C'est d'ailleurs un aspect, capital, que nous retrouvons constamment.

22-24 octobre 1940 : Montoire engage officiellement la "collaboration".

23 novembre 1940 : Un 1^{er} projet de "Charte de la Jeunesse", élaboré par le Secrétariat à la Jeunesse, est présenté aux dirigeants des mouvements

1941 (tout au long de l'année) : Efforts du Secrétariat à la Jeunesse pour établir une main-mise étatique sur la jeunesse

6 février 1941 : l'Assemblée des archevêques et évêques de zone sud exprime des réserves vis-à-vis de ce projet de "Charte de la Jeunesse", qui porte atteinte à l'indépendance de l'A.C.

L'état se resserre

juin 1941 : par l'offre d'une "convention d'agrément", pour distribuer une manne bienfaitante, se dessine la mise en oeuvre de l'effort entrepris pour contrôler et embrigader la jeunesse.

24 juillet 1941 : A.C.A. à Paris : "Jeunesse unie au service du pays ? Oui - Jeunesse unique ? Non."

octobre 1941 : fondation du "Cercle européen", au service de l'impérialisme hitlérien à imposer pour promouvoir "la Nouvelle Europe".

4 octobre: adoption de la "Charte du Travail", à propos de laquelle une motion de l'A.C.A. du 23 décembre 1941 "déploie la disparition projetée des syndicats chrétiens"

Dans le même temps multiplication de groupes de jeunesse divers, centres ou mouvements, etc. "Les collaborationnistes parisiens [...] aidés en cela par quelques jeunes loups du gouvernement, issus du P.P.F. [etc]" (Pierre GIOLITTO, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, p. 453).

13 décembre 1941 : le *Militärbefehlshaber* prévient le délégué français que la création des "centres sociaux de la jeunesse" (destinés à "donner à la jeunesse une éducation civique et la sauver de la décomposition morale qui la menace") est soumise à l'autorisation préalable du Commandant en chef [allemand] des Forces militaires en France.

L'intervention de l'abbé Charavay

27 décembre 1941 : Devant la multiplication des mouvements de jeunes, issus apparemment de la "Révolution nationale" mais en fait se développant dans la mouvance nazie (par exemple Jeunesse de France et d'Outre-mer, mouvement qui va devenir une pépinière de la Milice), directives du cardinal Gerlier transmises par l'abbé Charavay (dans la salle des Lycéennes catholiques, 38 av. de Saxe, à Lyon) aux mouvements de jeunesse catholiques:

"Un très grave danger, dont vous ne vous rendez peut-être pas compte, nous menace : le vainqueur veut, chez nous comme il l'a fait en Allemagne, procéder à la paganisation de la jeunesse.

Vous ne vous en rendez pas compte, car cela se fait en-dessous; il attend pour jeter le masque d'être plus sûr de lui; en zone occupée, d'ailleurs il l'a déjà fait ouvertement. Il cherche à créer en France un certain nombre de mouvements nationaux qui tendent à créer une jeunesse unique et étatisée, ce qui prendrait à nos mouvements de jeunes une grande partie de leurs effectifs et amènerait l'effondrement de l'Action catholique française.

On s'y laisse prendre, car, même chez nous, des autorités, d'autant plus fortes qu'elles sont aux ordres des forces d'occupation, cherchent à nous y entraîner. Moi[-même] j'en ai eu un exemple l'autre jour : un homme dont je tairai le nom parce qu'il est connu est venu offrir ses services pour organiser la légion des Jeunes. Après renseignements, je me suis aperçu que cet homme était un converti aux idées national-socialistes. Il faut donc vous méfier de tout ce que vous ne connaissez pas.

Certes, la France est vaincue et vous savez pourquoi ; mais elle ne retrouvera les moyens de son relèvement qu'en elle-même, en revenant à ses anciennes traditions chrétiennes.

Pourquoi certains Français cherchent-ils les moyens de relèvement de leur pays dans l'imitation du vainqueur qu'ils admirent uniquement pour sa force ? Vous voyez pourtant ce qu'il en a coûté à l'Allemagne : elle a paganisé la jeunesse, elle lui a donné le culte de l'homme et de la race, le culte de la force brutale; et maintenant le peuple allemand, fanatisé, est prêt à se jeter sur les autres pays au nom de ce même culte. Mais ne nous y trompons pas : dans des luttes semblables, la défaite est toujours plus près de la victoire. Un peuple soutenu par le seul culte de l'humain ne peut que s'effondrer.

La paganisation du peuple allemand par les doctrines national-socialistes a été dénoncée par les lettres pastorales des évêques allemands; et en particulier, il y a trois semaines environ, par celle de l'évêque de Munster, [ce] qui a d'ailleurs valu à son auteur l'emprisonnement.

On cherchera surtout à vous attirer en faisant miroiter à vos yeux le patriotisme; mais méfiez-vous, ce sera un patriotisme à la manière allemande. Or, sachez bien que la patrie est au service de l'homme et non pas l'homme au service de la patrie [...] D'ailleurs une véritable patrie ne demandera jamais à ses enfants le sacrifice de leur honneur. N'oubliez pas que Dieu passe avant tout et que si la patrie nous demande quelque chose qui soit contraire à l'intérêt de Dieu nous devons refuser.

[En particulier, prenez garde à ces] groupements qui, sous couvert de patriotisme [sont] tout à fait dans l'esprit de ceux qui cherchent la paganisation de la jeunesse française.

Bien se méfier des affiches, réclames, tracts, brochures, journaux, qui sous des allures de faux sentiments patriotiques cherchent à vous attirer et à vous détourner."

Telles étaient donc les directives que l'abbé Charavay donnait de la part du cardinal Gerlier, dans la ligne de la déclaration de l'A.C.A. de juillet 1941.

Suites de l'intervention de l'abbé Charavay

Quelle réponse est donnée à cette intervention de l'abbé Charavay ? et comment réagit le Hitler-Jugend-Bannführer Heinz Schmidt ?

19 janvier 1942: le Hitler-Jugend-Bannführer Heinz Schmidt rédige pour ses supérieurs un rapport sur le travail de la Jeunesse en France, ainsi que sur la réflexion et le combat qui,

"en vue des nouvelles valeurs et des nouvelles formes d'action, se sont développées ces derniers mois dans un sens très positif [...] Naturellement, il y a encore, surtout dans les territoires non occupés, tout un ensemble d'organisations de Jeunesse, d'influence principalement cléricale, qui ne sont pas encore parvenues à une définition vraiment positive [...] La question cruciale et viscérale de la Jeunesse française, c'est la question de l'unité de la Jeunesse [...] qui se fera non pas dans le développement positif de la relation France-Allemagne, non pas contre l'Allemagne, mais par les forces révolutionnaires de tout genre, dans le sens de l'essor pour la nouvelle Europe."

Et la note continue en montrant comment, par l'action souterraine qu'il poursuit, est accompli le noyautage du Secrétariat général à la Jeunesse, et comment se met en place tout un réseau de "Centres de jeunesse", où est dispensée "une éducation dans le sens de la collaboration européenne". Il est aussi question "des difficultés venant des gens d'Église". Pour terminer est évoquée la perspective des relations à établir par la jeunesse française avec "l'exemple vivant de la Jeunesse hitlérienne" (ce que préconisait précisément dès l'automne 1940, comme je l'ai rappelé dans mon ouvrage, un ex-dirigeant catholique en relation avec Heinz Schmidt, p. 149-150).

31 janvier 1942 : "En présence de l'ambassadeur de Brinon et des représentants de la formation du ministère de la Jeunesse, le Dr Fritz Bran [chef de la Deutsche Arbeitsfront], sur l'invitation du groupe *Collaboration*, faisait un exposé dans la salle archicomble de la Maison de la Chimie sur le thème: 'La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe'." L'écho qu'en donne Heinz Schmidt se prolonge par l'évocation suivante : à la suite de cette conférence il y eut une rencontre non officielle entre des chefs d'organisation de jeunesse français et quelques jeunes Allemands. Et il termine en disant :

"Les entretiens portaient sur la grande disponibilité d'une section politique de la Jeunesse française, disposée sous réserve à contribuer à la Nouvelle Europe, décidée à se libérer des forces établies de réaction et de la pression cléricale, afin de s'engager dans un ensemble d'action révolutionnaire du national-socialisme" (Note du 3 février 1942).

6 février 1942 : se tient à Lyon une réunion officielle des responsables des mouvements de jeunesse, dont la conclusion, élaborée par les services de Vichy, est en fait une réponse à la mise en garde de l'abbé Charavay (lequel avait dit, permettez-moi de le rappeler : "N'oubliez pas que Dieu passe avant tout et que, si la patrie nous demande quelque chose qui est contraire à l'intérêt de Dieu, nous devons refuser"; or voici la déclaration élaborée par les services de Vichy) :

"une communauté n'a pas le droit d'invoquer la raison qui la fonde contre les impératifs qui découlent de son appartenance à une nation, quand bien même cette raison transcenderait le bien national" (cit. p. 130).

8 février 1942 (donc le surlendemain) : à Vichy même, sermon du père Dillard sur la gravité de la situation pour les masses ouvrières

5 mars 1942 : à la réunion de la "commission d'études des questions de la jeunesse" qu'il avait convoquée, le maréchal Pétain rappelle les "obligations civiques des mouvements de jeunesse".

13 mars 1942 : Le rapport du Hitler-Jugend-Bannführer Heinz Schmidt, qui fait état de sa démarche auprès de l'ambassadeur de Brinon lui communiquant les orientations du ministre du Reich Baldur von Schirach, en vue d'une fédération européenne de la Jeunesse, dénonce la situation telle qu'il la diagnostique en France :

"Partout prédominent les réactions chauvines et les tendances cléricales", alors qu'il faudrait promouvoir la "Révolution nationale" au service de l'"Europe nouvelle".

L'importance de cette démarche de Schmidt n'échappe pas à l'ambassadeur de France, qui se rend à Vichy pour s'ouvrir de ces perspectives au chef de l'État. Le maréchal Pétain appor-

te une réponse dilatoire montrant

"par les faits et les réalités que cette fédération doit se faire sans le concours de la France; il a exprimé le souhait que la Jeunesse française, aussitôt que possible, progresse de manière à y participer plus tard."

En attendant, et pour ne pas heurter de front les "tendances cléricales", il faut agir auprès de la hiérarchie comme on a fait auprès de jeunes chefs catholiques. Il faut les "séduire" par référence à la "Révolution nationale" ou à la construction de l'Europe (sans préciser de quelle Europe il s'agit) d'une façon telle qu'ils puissent y être sensibles; puis il faut les "compromettre" sous couvert d'assistance culturelle. C'est ainsi qu'à la fin de mars 1942 on obtient une messe pascalle, qui sera dite par le cardinal Suhard dans une église parisienne, "à l'intention des cadres et des équipiers catholiques des Centres de Jeunesse de Paris". Cette formule permettait d'englober des organisations d'origines très diverses: Jeunesse nouvelle d'inspiration jociste (qui sera suspendue en janvier 1943) comme des "centres" d'origine vichyste - voire nazie. Après cela on pourrait se prévaloir de Suhard contre les effets des directives de Gerlier. Quoi qu'il en soit, les archives du Hitler-Jugend-Bannführer Heinz Schmidt conservent bien des indications relatives à cette messe pascalle et à son organisation (y compris des remerciements que des dirigeants catholiques français lui ont adressés). Et la Semaine religieuse du diocèse de Paris fournit des noms d'ex-dirigeants de jeunesse catholique qui étaient présents au premier rang de l'assistance. Je ne donne pas de nom parce que, respectant - ici comme dans mon livre publié - le secret des personnes et ignorant leurs intentions profondes, je ne me propose absolument pas de "collaborer avec la justice", et je ne me sens pas du tout enclin à entrer dans le jeu d'une nouvelle affaire Touvier!

Quant au contexte de cette messe pascalle, il suffit de rappeler que c'est trois jours auparavant qu'est créé le service de la main d'oeuvre en Allemagne; et que, quelques jours plus tard, le 6 avril 1942, Bruneton est nommé chef de ce service, en vue de la mise en oeuvre de la réquisition progressive des travailleurs pour le travail "volontaire", puis "obligatoire" en Allemagne, à l'heure du retour de Laval au pouvoir (18 avril 1942), et d'une réorganisation progressive du Secrétariat général à la Jeunesse, plus souple envers les nazis (avec le rôle grandissant de Georges Pelorson); sans oublier dans le même temps la préparation des déportations des juifs..

En voici assez, je pense, sur cette question de l'intervention de l'abbé Charavay à Lyon, le 27 décembre 1941, son contexte et ses conséquences, pour démontrer le mécanisme de la pénétration nazie en direction de l'Église catholique en France.

B) Encore le Hitler-Jugend-Bannführer Heinz Schmidt

C'est un autre document que la publication de mon récent ouvrage a fait sortir des cartons où il était enfoui.

Il est bien clair que je ne veux pas reprendre ici le contenu de mon ouvrage, que plusieurs d'entre vous ont déjà lu, certains même deux fois et la plume à la main. D'autres ont commencé à le lire ou s'apprentent à en entreprendre une lecture studieuse, pressentant qu'il y a là une page d'histoire occultée, d'assez grande portée, et dont il faut tout de même bien arriver à prendre conscience. Afin donc de prolonger une lecture sérieuse ou d'introduire à une lecture bénéfique, je veux seulement donner ici d'autres éléments que ceux que chacun peut lire dans l'étude publiée. Dans cette première partie de mon présent exposé, je me contente d'essayer de dégager la méthode de pénétration nazie, en complétant mon ouvrage par des documents que sa publication a fait surgir. C'est ce que je viens de mettre en lumière à partir de cette intervention de l'abbé Charavay, du 27 décembre 1941, en la situant dans son contexte et en en évoquant les conséquences. Maintenant je voudrais continuer à essayer de mettre en lumière la méthode de pénétration nazie, grâce à une documentation jusqu'ici enfouie dans un souvenir douloureux.

En "octobre ou novembre 1943" (de fait : en octobre), le vice-président de la J.O.C. (qui résidait à Paris, tandis que le président national, Marcel Montcel, résidait en zone sud), reçut,

"d'un certain M. Schmidt, qui se présentait comme chargé des affaires religieuses à l'ambassade d'Allemagne, une demande de rencontre en vue d'établir, avec le Comité national de la J.O.C., un statut normalisant les activités de la J.O.C. en zone occupée. Ce M. Schmidt disait avoir l'approbation d'un haut dignitaire de l'archevêché de Paris [un autre que celui dont il est question dans mon ouvrage, p. 150, n.13], et que c'était ce haut

dignitaire ecclésiastique qui avait baptisé ce projet d'accord : un 'modus vivendi'."

On se rappelle la situation découlant alors, pour la J.O.C., des liens maintenus par la J.O.C. avec les travailleurs requis en Allemagne, relations qui avaient permis d'élaborer le rapport diffusé d'une manière quasi-confidentielle en juin-juillet 1943 (et que j'ai cité, comme document n° 22, p. 301 - 321). Quelques semaines plus tard, le 3 août 1943, une perquisition avait eu lieu au Secrétariat de la J.O.C. avenue de la Soeur Rosalie, à Paris; et l'abbé Guérin, président légal de l'association loi 1901 de la J.O.C., avait été arrêté pour être incarcéré à Fresnes où il était depuis cette date. Les scellés ayant été apposés le soir même à 19 heures sur le Secrétariat général de la J.O.C., c'est à Bagneux, dans une maison de l'archevêque de Paris, que le cardinal avait abrité les services centraux de la J.O.C. Tel est donc le contexte dans lequel est adressée au Secrétariat national de la J.O.C. une demande émanant de l'ambassade d'Allemagne pour normaliser les activités de la J.O.C. Lorsqu'il aura été libéré (sans avoir subi ni interrogatoire ni jugement), l'abbé Guérin pensera que, aux termes de cet accord, il aurait pu reprendre ses fonctions.

Mais le Comité national de la J.O.C. ne pouvait envisager une telle "normalisation" qui risquait d'engager aussi toute l'Action catholique. Aussi le vice-président de la J.O.C., après avoir informé le cardinal Suhard et avoir reçu son accord, répondit qu'étant donné les conséquences qu'une telle proposition pourrait avoir pour toute l'Action catholique, il était nécessaire que ce "modus vivendi" fût discuté avec la hiérarchie catholique. Et c'est là qu'intervint une fois de plus l'ex-dirigeant jociste qui était en relation avec le Hitler-Jugend-Bannführer; en effet, sans lui révéler la véritable identité de Heinz Schmidt, il pressa, mais en vain, le Comité national de la J.O.C. de recevoir le fonctionnaire nazi, "pour des raisons personnelles".

La lecture de mon ouvrage ayant révélé cette identité du "Dr Schmidt", le vice-président est rétrospectivement bouleversé de cette pression qu'avait exercée sur lui l'ex-dirigeant du mouvement, et son insistance - même après la prise de position explicite du cardinal Suhard.

"Si nous l'avions suivi, dit ce survivant, la J.O.C. se serait coupée de tous ses militants et à la Libération elle aurait été condamnée et dissoute. Heureusement que le Comité national avait un solide bon sens; sinon nous serions déshonorés par cette décision aberrante. Que l'ambassade [d'Allemagne] ait essayé, comme je le pensais, de nous compromettre après que le cardinal nous eut couverts en nous prenant dans sa propre maison, cela peut se comprendre; mais qu'un de nos aînés, ex-dirigeant de notre mouvement, ait pensé que nous devons rencontrer ce M. Schmidt, cette inconséquence me stupéfie."

Car, continue le vice-président de la J.O.C. de 1943, "il n'était pas dans notre esprit de discuter quoi que ce soit avec les Allemands; et les jeunes travailleurs ne nous l'auraient jamais pardonné. Pouvions-nous d'ailleurs espérer que librement il fût possible de débattre contradictoirement d'un statut particulier pour la J.O.C.? C'est une des raisons pour lesquelles j'avais pensé qu'il ne fallait à aucun prix entamer une discussion, car le simple fait d'en accepter le principe, c'était d'avance accepter les dispositions que les Allemands avaient prévu de nous imposer. En effet, si nous refusions ce soi-disant accord, les Allemands, qui ne pouvaient s'en prendre au cardinal, auraient sans hésiter arrêté les dirigeants de l'époque. Ils avaient bien arrêté le père Guérin, qu'ils avaient pris pour le principal responsable national de la J.O.C. En tout cas, je me réjouis d'avoir, innocemment, répondu à l'ambassade ce que j'ai répondu. Je ne suis sûrement pas un grand politique; mais en l'occurrence je me félicite tout de même d'avoir renvoyé sans risque les Allemands à la case départ. Mon immense reconnaissance va au cardinal Suhard [...] Nous avions demandé à voir le cardinal Suhard pour qu'un refus énergique fût opposé à l'ambassade."

Lorsque le 22 décembre l'abbé Guérin est sorti de prison, il fut mis au courant de tout. "Le père Guérin m'a écouté sans qu'un mouvement ne passe sur son visage. Je le revois encore le menton contracté, les lèvres serrées, totalement immobile. Quand j'eus terminé mon information, il me dit : 'J'ai compris. Si les Allemands m'ont libéré pour faire réussir leur proposition, je veux retourner en prison. Il faut que je voie le cardinal au plus tôt.' Le cardinal n'a pas vécu dans le calme les deux jours qui ont précédé Noël. Le cardinal a dû jouer une fois de plus la force. Les Allemands ont cédé et nous n'avons plus jamais entendu parler de ce 'modus vivendi'."

Voilà donc deux exemples de la méthode de pénétration de la politique nazie dans l'Église catholique par ex-dirigeants catholiques interposés. Et les archives de Vichy font même état d'une audience accordée le 23 septembre 1943 par le maréchal Pétain à cet ex-dirigeant jociste.

Les recherches que j'avais faites et dont j'ai publié les résultats permettent donc de recueillir des compléments, qui ne sont pas négligeables et qui se situent très rigoureusement dans la chronologie que j'ai pu établir. Il serait ainsi possible de dresser, d'une manière quelque peu schématique, une sorte de bilan de cette première partie :

- Dans les "premières tentatives effectuées en vue de mettre la main sur la jeunesse", il serait possible de reconnaître un effort entrepris pour la "séduire" : le Hitler-Jugend-Bannführer Heinz

1^{ère} partie :

Jacques Maritain et son approche de la question juive

Petit-fils de Jules Favre, le philosophe français Jacques Maritain est né à Paris en 1882. Son adolescence et sa jeunesse étudiante sont donc marquées par l'affaire Dreyfus; et il est au nombre des militants dreyfusards. Or, au sortir d'un cours de physiologie végétale à la Sorbonne dans l'année scolaire 1900-1901, le jeune licencié en philosophie de dix-huit ans qu'il était et qui préparait aussi une licence ès sciences, aborde une étudiante de la faculté des Sciences, en lui disant qu'il est "en train de former un comité d'étudiants pour susciter un mouvement de protestation parmi les écrivains et les universitaires français, contre les mauvais traitements dont les étudiants socialistes russes étaient victimes en leur pays". En rapportant ce trait personnel qui fut l'occasion de sa "première rencontre avec Jacques Maritain", de dix mois son aîné, Raïssa Oumançoff rappelle qu'effectivement "il y a eu à cette époque en Russie des émeutes universitaires sévèrement réprimées par la police tsariste".

Jeune juive débarquée de Russie en 1893 (c'est-à-dire deux ans après l'expulsion de 20.000 Juifs de Moscou), Raïssa Oumançoff était née à Rostov-sur-le-Don le 31 août 1883, c'est-à-dire peu après les pogroms des années 1881 et 1882. Or, voici ce qu'elle découvre :

"Jacques Maritain avait les mêmes préoccupations profondes que moi, les mêmes questions le tourmentaient, le même désir de la vérité l'animait tout entier. Mais il avait plus de maturité que moi ; déjà plus de science et plus d'expérience, plus de génie surtout ! Il devint donc tout de suite mon grand appui [...] Toujours prêt à l'initiative d'une action généreuse, si la justice ou la vérité y étaient intéressées. Sa culture artistique était déjà alors d'un niveau très élevé."

Mais les réponses universitaires ne répondent pas à leurs aspirations. C'est ainsi que, par un après-midi de l'été 1903, Jacques et Raïssa, nouvellement fiancés, prennent, assis sur un banc du Jardin des Plantes, une décision solennelle que Raïssa évoque dans *Les Grandes Amitiés* en ces termes : "celle de regarder en face, et jusqu'en leurs dernières conséquences - pour autant que cela serait en notre pouvoir -, les données de l'univers malheureux et cruel dont la philosophie du scepticisme et du relativisme était [alors] l'unique lumière". Cependant, continue-t-elle,

"nous allions faire crédit à l'existence, comme à une expérience à faire, dans l'espoir qu'à notre appel véhément le sens de la vie se dévoilerait, que de nouvelles valeurs se révéleraient si clairement qu'elles entraîneraient notre adhésion totale, et nous délivreraient du cauchemar d'un monde sinistre et inutile. Que si cette expérience n'aboutissait pas, la solution serait le suicide; et le suicide avant que les années n'aient accumulé leur poussière, avant que nos jeunes forces ne soient usées. Nous voulions mourir par un libre refus s'il était impossible de vivre selon la vérité."

On sait la suite. Deux expériences vont orienter toute leur vie.

D'abord, voyant leur désarroi, Charles Péguy, dont ils fréquentaient l'étroite "Boutique" des *Cahiers de la Quinzaine*, leur fait traverser la rue Saint-Jacques pour aller de la Sorbonne au Collège de France suivre les cours de Bergson, qui allume une lumière dans leurs ténèbres : il "nous assurait, note encore Raïssa, que nous sommes capables de connaître ce qui est." Assez vite, Raïssa se découvre "admiratrice enthousiaste" de Bergson ; quelques mois plus tard, elle note ce qu'elle estime devoir à Bergson :

"avant tout, négativement, une délivrance des préjugés pseudo-scientifiques. C'était ensuite, positivement, le retour de notre esprit, sur un certain nombre de points, aux données du bon sens [...] De plus, considérant l'inconsistance et la pauvreté des idées sur lesquelles vit le monde moderne, je compris qu'on ne pourrait sans un énorme et puéril orgueil prétendre négliger toute la tradition humaine et je commençai à ressentir plus de respect envers cette tradition, envers les règles établies parmi les hommes et les données du bon sens."

³ Raïssa MARITAIN, *Les Grandes Amitiés*, Paris, Desclée de Brouwer, 1949^e, p.54. Cet ouvrage sera cité G.A.

⁴ *Ibid.*, p. 56.

⁵ *Ibid.*, p. 91.

⁶ *Ibid.*, p. 96.

⁷ Raïssa MARITAIN, "Récit de ma conversion", *Cahiers Jacques Maritain*, n° 7-8, p. 74-75. Cette publication sera citée : C.J.M.

Qu'apporte donc l'étude dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui ?

1^o) Une étude qui se veut rigoureuse. Vous avez pu le constater par les références, les sources, les dates, la critique des documents, etc. Il est ainsi possible d'aboutir à une comparaison de la chronologie, qui laisse voir que, dans la programmation et le déroulement de l'infiltration de l'idéologie national-socialiste, rien n'est laissé au hasard, pour séduire, compromettre, asservir. Et il faut en souligner l'enjeu : asservir les esprits; car c'est cela qui est essentiellement visé. Il s'agit d'une pénétration progressive, et bien orchestrée, de la politique nazie et de l'idéologie national-socialiste pour mettre la main sur la jeunesse française et intoxiquer les esprits, en utilisant la persévérante et insidieuse action d'un ex-dirigeant jociste. Comment cette pénétration s'accomplit-elle ? Par un noyautage savamment distillé de deux côtés à la fois : du côté de la jeunesse par la "Charte de la Jeunesse" et l'asservissement de l'action catholique, comme du côté des "masses ouvrières" par la "Charte du Travail". Jusqu'ici la recherche historique avait permis de connaître le travail anti-français de la Milice ou de la L.V.F., qui étaient plus directement enrôlées au service de l'Allemagne hitlérienne; mais on est souvent resté moins attentif à cette double pénétration, idéologique, que la documentation vient de m'amener à mettre en lumière.

La gravité de l'entreprise est même d'ailleurs une des raisons pour lesquelles je suis resté si réservé - comme l'a relevé Eric Roussel dans *Le Figaro littéraire* - quant aux noms et même quant à certains aspects qui, isolés de leur contexte, auraient risqué, si on les retenait seuls, de capter l'attention au détriment de la prise en considération de l'opération de nazification qui a abouti à préparer la réquisition des travailleurs français, et dans les conditions que j'ai rappelées. C'est aussi pourquoi je me suis imposé de rester fidèle à cette réserve ; et même, par exemple, bien qu'il m'ait été rapporté de plusieurs côtés, je n'ai pas cité - dans tout le cours de mon ouvrage - le mot d'un de nos ex-dirigeants de jeunesse catholique à Paris le 25 août 1944 (peut-être serait-ce le 26 août ; c'est en tout cas, sur l'avenue de la Porte d'Orléans, à Paris, sur le chemin emprunté pour aller de l'avenue de la Soeur Rosalie - siège du Secrétariat de la J.O.C. retrouvé - jusqu'à Bagneux - où se trouvait encore le Comité central de la J.O.C. -) : "Voilà que s'effondre tout le travail que nous avons accompli pendant quatre années."

2^o) Autre apport de cette étude : c'est l'idéologie nazie qui a animé cette pénétration, et jusqu'à la persécution religieuse; telle est la perspective générale dans laquelle se situe la réquisition des travailleurs perpétrée afin de pervertir l'âme de la nation. Permettez-moi donc ici de citer un seul passage, qui est emprunté à un ouvrage de propagande, diffusé auprès des services français de la main-d'oeuvre mais bien évidemment non communiqué d'avance aux requis :

"La méthode d'orientation spirituelle de l'ouvrier étranger n'est pas aussi simple que celle employée envers son camarade allemand. L'élimination, par exemple, chez le traavailleur étranger, des réserves mentales est de la plus haute importance : l'étranger doit s'habituer à une ambiance de travail qui lui est inconnue. Ses idées sur le monde doivent être expurgées. Les conceptions des ressortissants d'États ex-ennemis doivent être activement combattues comme la manifestation de conceptions étrangères [...] Les chefs allemands n'ignorent pas que leur attitude agit sur l'entrain au travail de la main-d'oeuvre étrangère d'une manière aussi déterminante que celle de leurs camarades ouvriers allemands. Patron et personnel de maîtrise soutiennent, auprès du travailleur étranger, l'autorité et la dignité du Reich grand-allemand" (cit. p. 115-116).

Cette détermination de la politique nazie explique aussi que, dans la deuxième partie de ma présente intervention, je m'arrêterai à la question "L'idéologie nazie et la réquisition des travailleurs".

3^o) La volonté de Hitler d'en finir avec l'Église catholique et donc la persécution religieuse, que mon étude rend manifeste, s'inscrivent dans cette entreprise qui vise à accomplir la déchéance programmée de l'homme, impératif par lequel l'athéisme nazi (non sans trouver bien des complicités auprès d'hommes du régime de Vichy, mais aussi non sans rencontrer des difficultés de la part du clergé et des religieuses catholiques d'Allemagne) cherche à établir son règne totalitaire d'anéantissement, de déshumanisation et de terreur, au prix de la "destruction", de l'"annihilation", de l'"élimination [... de tout ce qui pouvait faire obstacle] à l'établissement du pseudo - 'nouvel ordre européen'." Aussi sera-ce à l'évocation de cette persécution religieuse - systématiquement poursuivie - que sera consacrée la troisième partie de cette présentation de mon ouvrage sur les "Victimes du décret de persécution nazi du 3 décembre 1943 contre l'apostolat catholique français à l'oeuvre parmi les travailleurs requis en Allemagne 1943-1945".

ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 40

automne 1993

SOMMAIRE

	Pages
- Renseignements.	1
- Notre 20 ^e anniversaire	1
- Memento	2
I) Le 8^e stage de formation archivistique spécialisée (Quimper, 11-17 juillet 1993)	3
A) <u>Introduction</u>	
* Ambiance générale, par Olivier Roduit	4
* Ouverture du stage, par Mgr Charles Molette	5
B) <u>Quimper</u>	
* Les Archives diocésaines, par Sr Marie Paul Bregantzle, Sr Marie-Albert Casabon-Seigneur, Sr Paulette Brault	8
* Les taolennou, par Jean-Louis Le Floc'h	11
* La cathédrale de Quimper, par Sr Martine Guignard, Sr M.-T. Carré	21
* Saint Jean Discalceat, "Santik-Du", par Jean-Louis Le Floc'h	23
C) <u>Landévennec</u>	
* Visite à l'abbaye, par Sr Jeanne-Marie Fort, Sr Madeleine Dalle	26
* La bibliothèque et ses fonds celtiques, par le P. Marc Simon	28
* Complémentarité Archives-Archéologie, par Sr Lucie de Jésus Gaubert	32
* Le musée de Landévennec, par Sr Brigitte Botte, Sr Marie Péron	37
D) <u>Vannes</u>	
* Bibliothèque et Archives diocésaines, par Fernand Bussard, Jean Bertail	39
* La cathédrale de Vannes, par Sr Josiane Comte	41
E) <u>Le Trégor</u>	
* Grands missionnaires du Trégor au XVII ^e siècle, par Sr J. Maraval	47
F) <u>Archives et informatique</u> , par Robert Suire	57
Annexe pratique	61
G) <u>Une paroisse et ses archives</u> , par Éliane Barré	64
II) Un dossier	(69)
A) <u>Jacques Maritain et son message à la Conférence de Seelisberg</u> , par Mgr Charles Molette	(71) non paginé
B) <u>Annexes</u>	
* Texte du message de Jacques Maritain à la Conférence de Seelisberg	88
* Rapport du Grand Rabbin Jacob Kaplan sur la Conférence de Seelisberg	92
III) Des éléments surgis de l'ombre	(97)
<u>à la suite de la publication du livre de Charles Molette "En haine de l'Évangile"</u> (extrait de la présentation faite en Sorbonne de cet ouvrage)	(99) non paginé